



Ne payez pas plus cher pour le même meuble !

MEUBLES
MONTHÉY
Lesse

PRIX IMBATTABLES !
2 grandes expositions
025/4 22 97 - 4 57 44
Fermé le lundi

Le n° 60 ct.

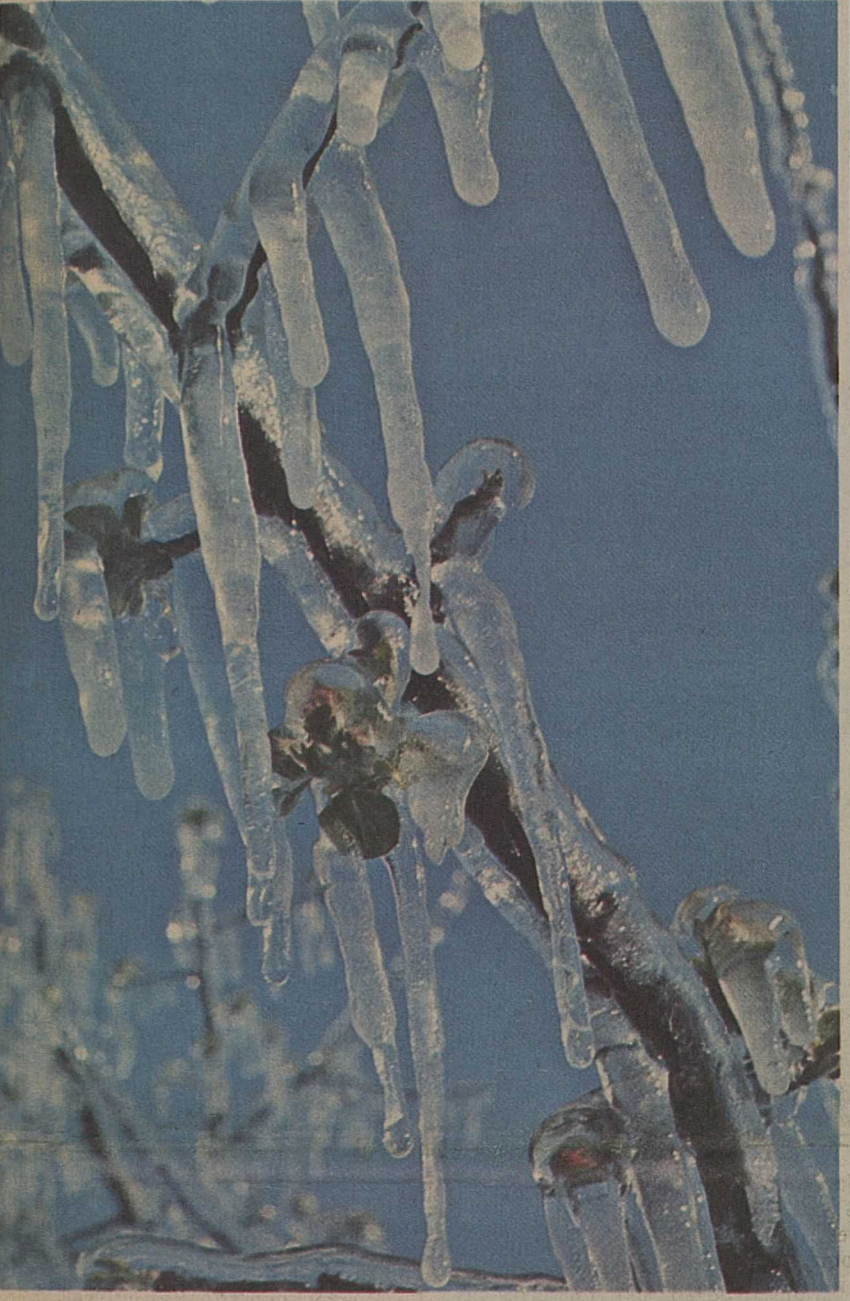
Bon humour étudiantin

Voir page 22

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Première alerte contre le gel



La fleur en développement, carapacée de glace, est ainsi protégée contre le gel.

Déjà quelques morsures du mal

CHÂTEAUNEUF. - La lutte contre le gel a commencé hier en Valais. C'est la première fois que l'on a vu ici et là fonctionner les installations de lutte

contre ce fléau : jets et chauffettes ont fonctionné un peu partout jusqu'à l'aube.

En 1976, la première intervention avait eu lieu le 9 avril et la nuit la plus dangereuse a été celle du 16 au 17 avril. Il semble donc que la lutte sera plus longue cette année puisque jusqu'à la mi-mai - voire jusqu'au 25 mai - notre canton est sur le quivive.

M. Gabriel Perraudin nous dit

Nous nous sommes approchés hier de M. Gabriel Perraudin, directeur de la sous-station fédérale de recherches agronomiques, qui nous a fait la déclaration suivante :

« La nuit de mardi à mercredi a été assez particulière, en ce sens que malgré un ciel couvert, le thermomètre est

Photo NF **Suite page 34**

Jacques Chirac

Par Roger Germanier

Il a déjà un nom qui le sert. Chirac !

Il sonne à la bouche comme une claque sur la joue. Il frappe, avec un bruit d'avertissement, de menace. Il est bourré d'impétuosité, de craquement. Bref, il contient tout un programme de bataille, tout un cri de ralliement.

Jacques Chirac n'est plus au cœur de la politique française, il en devient le nœud. Nul ne sait trop comment il se trouve au carrefour de toutes les hypothèses, chacun se contente de le constater. Aucune carrière ne saurait désormais s'imaginer sans s'interroger d'abord sur les intentions de Chirac, qui ne cesse par ailleurs de trambaler cette outrecuidance d'être jeune, et déjà ancien premier ministre.

Jacques Chirac ne se garde ni à gauche ni à droite, seulement devant. Et il fonce constamment. Il dérange toutes les données de la politique, toutes les estimations de la coulisse, car il est toujours en fièvre d'un projet, en avance d'une initiative. Il est réflexe, il est joueur, il est audace. Il a tant le pari dans l'esprit, et le défi dans l'entreprise, qu'il échappe aux communes mesures des ministrables et des partis. Et il force tant le rythme et le régime qu'il laisse bientôt sur place et perplexe qui s'accorde un bref instant de méditation.

Suite page 33

Le recours contre M. Hans Wyer

La décision et les indiscretions de la commission de validation

Au Grand Conseil d'apprécier...

Le soir même des élections du Conseil d'Etat, M. Albert Dussex, président du parti socialiste valaisan, confirmait à l'un de nos rédacteurs le dépôt d'un recours contre M. Hans Wyer.

Ce recours était à l'ordre du jour de la session constitutive du Grand Conseil, le 21 mars dernier. Mais, comme le dépôt d'autres recours était légalement possible jusqu'à minuit, ce 21 mars, le Grand Conseil a décidé de renvoyer à une session extraordinaire fixée au 5 avril l'examen de ce recours et de ceux qui auraient encore pu être déposés jusqu'à l'expiration du délai légal. On sait qu'il n'y en eu pas d'autres.

La commission de validation

Pour étudier et faire rapport sur le recours socialiste, le Grand Conseil a reconduit la même commission de validation (13 membres) qui avait travaillé sur les recours contre les élections au Grand Conseil. A deux exceptions près toutefois, MM. Bätter et F.-J. Bagnoud (PDC) qui n'avaient pu être assermentés en raison des recours pendants à Sion et à Sierre, remplaçaient MM. Putallaz et P.A. Bornet (PDC) désignés provisoirement.

La commission de validation chargée de s'occuper du recours contre M. Wyer était donc formée de MM. Raymond Deferr, président (PDC) juriste ; François Rouiller (PDC) fiduciaire ; Antoine Burin (PDC) commerçant ; Joseph Blatter (PDC) juriste ; François-Joseph Bagnoud (PDC) juriste ; Charles Boissard (rad.) employé Ciba ; Pierre Crittin (rad.) juriste ; François Couchepin (rad.) juriste ; Richard Gertschen (PDC, Haut) juriste ; Ignaz Mengis (PDC, Haut) juriste ; Claude Rouiller (soc.) juriste ; Adolf Anthamatten (chr.-soc., Haut) juriste ; Wilhelm Schnyder (chr.-soc., Haut) juriste.

Cette commission avait pour tâche d'examiner, sur la base des avis de droit déposés par M. Wyer, dont celui d'un professeur de droit constitutionnel à l'université de Bâle, si sa double présence temporaire au Conseil d'Etat et au Conseil national violait formellement la Constitution cantonale valaisanne (art. 57) - théorie du recours socialiste - ou si, comme l'a admis le Conseil d'Etat sur la base de la déclaration de M. Wyer publiée par le Bulletin officiel, cette courte prolongation du mandat de M. Wyer au National doit être considérée dans L'ESPRIT de la Constitution plutôt que dans sa LETTRE.

La commission de validation devait

donc se réunir pour décider et donner son point de vue aux députés qui vont se réunir le 5 avril.

Indiscretions intéressées

En fait, Messieurs les députés auront été court-circuités et c'est par des informations de presse qu'ils savent, depuis hier, que la commission a décidé, par sept voix contre cinq, de préavisier l'acceptation du recours.

Le Grand Conseil n'a pas manqué, en plusieurs occasions, de protester contre le fait que la presse soit renseignée avant lui des choses qui le concernent.

Il y a eu même, sauf erreur, des démarches entreprises pour que l'on cesse, au Département des finances, d'informer la presse des résultats du budget ou des comptes avant MM. les députés. Or, il s'agit, dans ces cas particuliers, d'une INFORMATION OFFICIELLE, par voie de conférences de presse. Si celles-ci restent en travers de la gorge de nos parlementaires, on comprend qu'ils puissent d'autant moins apprécier des informations officieuses, autrement dit DES INDISCRETIONS ici manifestes, qui renseignent le public avant eux !

De qui proviennent-elles, dans le cas de la commission de validation qui nous occupe ?

Il est loisible à chacun de penser que la source est à rechercher chez ceux qui ont un INTÉRÊT à ce que le public soit informé AVANT le Grand Conseil et il n'est pas difficile de savoir qui a intérêt à CONDITIONNER le Grand Conseil avant même que celui-ci ait pris connaissance, officiellement, du rapport de la commission QUI DEVRAIT LUI ÊTRE RÉSERVÉ EN PRIMEUR...

A Messieurs les députés d'apprécier !

Puisque l'on en est aux indiscretions...

Puisque les indiscretions sont à l'ordre du jour et que la mode est de « revaloriser » le Grand Conseil en l'informant... après tout le monde, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout en se servant de ces indiscretions pour dire comment ce vote de sept contre cinq a pu être acquis ?

Si nous émettions la supposition qu'ont voté POUR LE RECOURS le socialiste Claude Rouiller, les radicaux Claude Boissard, Pierre Crittin et François Couchepin, les deux PDC du Haut, Ignaz Mengis et Richard Gertschen, serions-nous dans l'erreur ? Et

si, sachant que M. Joseph Blatter était désigné comme rapporteur, on supposait que celui-ci ne se prêterait pas à présenter un rapport favorable au recours s'il n'avait pas voté lui-même pour le recours, n'aurions-nous pas, du même coup, indiqué que M. Deferr s'est abstenu en raison de sa position de président et que les cinq voix préconisant le rejet du recours sont celles de MM. François Rouiller, Antoine Burin, François-Joseph Bagnoud, Adolf Anthamatten et Wilhelm Schnyder ?

Vous constaterez que l'on peut être gagnant à tout coup à ce petit jeu, puisque le Grand Conseil peut ainsi apprendre, par des indiscretions, CE QU'IL N'APPRENDRA JAMAIS DE FAÇON OFFICIELLE ! Reste à savoir comment le Grand Conseil apprécie cette manière d'être traité sous la jambe...

La décision finale

C'est pourtant à ce Grand Conseil qu'il appartiendra, le 5 avril, de se prononcer, après le rapport de la commission. On ignore, pour l'instant, si un rapport de minorité sera présenté, comme le règlement le permet, mais cela nous semble peu probable. De toute manière, la discussion générale s'engagera sur le recours et l'on aura finalement un vote qui opposera ceux qui se rallient au point de vue de la majorité de la commission et ceux qui partagent l'avis du Conseil d'Etat sur l'application de l'article 57 de la Constitution cantonale. Ce vote ne mettra pas pour autant un point final à l'affaire, puisque la procédure aménage encore la possibilité d'un recours au Tribunal fédéral.

Pour apprécier la situation, on va se battre, au Grand Conseil, à coups d'arguments d'ordre juridique. C'est normal, puisqu'il s'agit d'appliquer la Constitution. Mais ce qui devrait ressortir du débat, c'est si L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, LE BIEN COMMUN de notre canton est gravement lésé ou non par la présence, toute provisoire, de M. Wyer au Conseil d'Etat et au Conseil national. Si l'on en croit les bruits qui courent, on répéterait, au sein du parti socialiste, que son recours s'inscrit dans sa ligne générale de conduite fixée pour les élections au Conseil d'Etat, qui était de « FAIRE TRANSPIRER LA MAJORITÉ ! »

On hésite à croire à un tel programme et plus encore à le considérer comme un apport au BIEN COMMUN DU PAYS !

A Messieurs les députés d'apprécier en toute liberté, mardi 5 avril.

NF

Aigle - Les Diablerets

Un hymne à Lise-Marie et à sa coupe du monde

AIGLE. - «Boubou», vous le savez, est le petit nom de notre championne du monde de ski, Lise-Marie Morerod, des Diablerets. Et hier après-midi, à Aigle, chef-lieu du district, une véritable marée humaine s'était rendue sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour

Suite page 34

Aigle a réservé un accueil triomphal à Lise-Marie Morerod, accompagnée de son manager, Jean-Pierre Ansermoz.



Photo ASL

NF Publicité

En cueillant un trèfle à quatre feuilles:



Affriolant, amusant...
Toffifée

En écoutant une pièce radiophonique:



Affriolant, amusant...
Toffifée

CENTRE D'OCCASIONS

GARAGE CENTRAL S.A. MONTREUX

Service de vente
CITY GARAGE
Tél. 021/61 22 46
Rue de la Paix 8

Pontiac Ventura 4 p., aut.	3 000 km	77
Commodore II GSE 4 p.	5 000 km	76
Commodore II 2,8 l Coupé	54 000 km	73
Rekord II 2000 S 4 p.	7 000 km	76
Rekord II 1700 4 p.	36 000 km	73
Rekord II 1900 Luxe 4 p.	56 000 km	73
Rekord 1900 Luxe 2 p., aut.	50 000 km	72
Rekord II 1900 S 4 p.	30 000 km	74
Ascona 1600 Luxe 2 p.	10 000 km	76
Ascona 1600 Luxe 4 p.	30 000 km	75
Manta 1900 SR aut.	48 000 km	71
Manta 1900 SR	65 000 km	74
Kadett 1000 S 2 p.	38 000 km	75
Kadett 1200 Sp 4 p.	25 000 km	74
Kadett 1100 4 p.	80 000 km	70
Kadett 1200 Luxe aut., 4 p.	25 000 km	75
Ford Cortina 1600 Karavan, 5 p.	90 000 km	71
Renault 12 TL 4 p.	35 000 km	75
Fiat 850 T fourgon	52 000 km	73
Volvo 144 S, moteur révisé 4 p.		68
Vauxhall Viva Caravan	53 000 km	73
Alfasud 4 p.	38 000 km	73
Taunus 1300 4 p.	100 000 km	70
Toyota 1200 Corolla 2 p.	70 000 km	72

Ouvert le samedi
Garantie OK - Reprise - Crédit GM.
Vendeurs: D. Savary G. Loutan
021/62 41 25 021/54 31 79

Dites-le au lapin de Pâques:



Affriolant, amusant...
Toffifée

A vendre
plusieurs petites motofaucheuses Bucher avec motofaneur

Machines d'exposition et de démonstration. Prix intéressants.

Max Roh, machines agricoles
Pont-de-la-Morge 36-5634

A vendre
chauffage à air chaud
avec brûleur et tableau électrique.

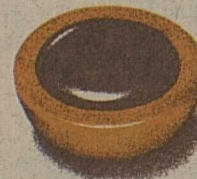
40 000 calories/h., Fr. 800.-
Tél. 025/7 58 17 36-2903

A vendre
appareil photo Fujica ST 901
avec objectifs 1,8/55 mm - 2,5/135 mm
Valeur neuf Fr. 1450.-
Vendu pour Fr. 900.-
état de neuf.

Pour visiter, s'adresser au rayon photo, Placette à Sion 36-300705

Barbues
Propriétaires demandent
2800 Fendant
L.P. S/5. B ou 3.309
900 Dôle ou Gamay
5. B ou 3.309
500 Rhin (Johannisberg)
5. B ou 3.309
 Paiement comptant
Discrétion
Ecrire sous
chiffre P 36-300711 à
Publicitas, 1951 Sion.

A l'entracte, lorsque James Bond se repose:



Affriolant, amusant...
Toffifée

Venez voir "Vieux Manoir"

"Vieux Manoir", c'est le nom d'un style de meubles exclusifs. Fabriqués entièrement en Gruyère dans la noble tradition de l'artisanat gruyerier, la collection "Vieux Manoir" offre des salons, des salles à manger, des chambres à coucher en cerisier massif. La grande classe. Vous pouvez choisir entre 3 teintes: bois naturel, vieux mordoré et patine ancienne.

Ceux qui gardent au cœur un brin de tendresse pour l'atmosphère chaude des foyers d'autan, trouveront plaisir à voir les ensembles: "Vieux Manoir".

Et Vionnet, c'est du solide: avec une garantie officielle, un document sérieux qui vous met à l'abri des surprises pour de longues années. Sur demande, facilités de paiement selon vos désirs.

ameublements Vionnet sa
c'est du solide

1906 Charrat Tél. 026-53342
Succursales à Bulle, Yverdon, Genève

Partenaire de ROMANDIE CONFORT
chaîne romande de l'ameublement

MACHINES À LAVER
linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts email

GROS RABAIS
Vente ou location
Fr. 30.- mois

Réparations toutes marques

Chez SAM
Sion 027/23 28 83
140.263.384

Announces diverses

A vendre
2 chevaux de selle
3 et 4 ans robe noire bien débouffée selle et attelage.
Origine: Diapason et Ivroie.
Tél. 037/45 12 84 le soir 17-2224

A vendre
1 très beau lot d'étain pur poinçonné au 95%
1 collection de channes avec chaîne
9 pièces 5 litres à 1 dl
1 soupière
1 Samovar
1 seau à champagne
1 jardinière
2 bougeoirs
6 gobelets
1 plat
Le tout bas prix.
Fr. 1500.-
Tél. 027/22 32 93 89-306

OFFRE ET ÉTUDE SANS ENGAGEMENT

- Révision de citernes
- Adaptation aux prescriptions cantonales en vigueur
- Appareil de sécurité TALIMEX VACUMATIC
- Protections cathodiques

SERVICE DE DÉPANNAGE ET D'ENTRETIEN 24 HEURES SUR 24

CITERNA ARDON S.A.
TEL. 027) 36 18 80.
la maison du spécialiste

Moteurs occasion
essence - diesel
livraison à domicile

Révision et échange standard tous moteurs

Moteurs, boîtes de vitesses, agrégats Mercedes et Fiat
camions et cars
Echange Standard

GEORGES MORAND
BULLE
Tél. 029/2 68 18
17-12629

A l'occasion des bonnes notes d'examen de l'ainé:

Affriolant, amusant...
Toffifée

Publicitas Sion 21 21 11

VOLVO

OCCASIONS

Volvo 245 DL	blanche	76
Volvo 245 L	blanche	75
Volvo 244 DL	bleue	75
Volvo 244 DL	jaune	75
Volvo 144	blanche	72
Volvo 144	bleu métal.	70
Mazda 818 DL	verte	73
Mazda 818 Coupé	jaune	72
Fiat 128 SL Coupé	jaune	74
Citroën Ami 8	rouge	72
Audi 80 GL	blanche	73
VW Passat TS Var.	jaune	74
Daf 66 SL	blanche	74
MG B GT Sport	jaune	71
Volvo 121	bleue	65

Garage de l'Aviation S.A.
Agences Volvo et Mazda Sion
Tél. 027/22 39 24 22 97 40
36-2802

Nouveau Affriolant, amusant... Toffifée

Une noisette enrobée de caramel, crème nougat et chocolat.

5 TOFFIFEE affriolants
15 TOFFIFEE affriolants
(emballage de famille)

FRISCH-SERVICE
ZWEIFEL
SERVICE-TRAIS

Ce week-end, renouvellement du Conseil d'Etat neuchâtelois

Une campagne terne pour une élection sans problèmes apparents

Les trois candidats de la majorité devraient l'emporter au premier tour La gauche au-devant d'un ballottage

Il y a 12 ans, lorsqu'il fut élu au Conseil d'Etat neuchâtelois, M. Carlos Grosjean déclara ne vouloir rester au

Un seul départ

Carlos Grosjean



Parti radical, 48 ans.
Avocat, élu au Conseil d'Etat en 1965, à l'âge de 36 ans. A été pendant douze ans le chef du Département des travaux publics et de police. Il ne se représente pas, mais reste conseiller aux Etats.

gouvernement que trois législatures. Personne ne voulut trop le croire...

Aujourd'hui pourtant, il tient parole et s'en va en disant au Grand Conseil, dans son discours d'adieu : « Il m'appartient de m'en aller lorsque j'estime mon devoir accompli ! »

Bien qu'heureusement M. Grosjean continue à représenter son canton à Berne au Conseil des Etats, son départ va néanmoins créer un vide sur la scène politique neuchâteloise où les hommes de son envergure sont rares. Ce vide, qui va le combler ?

A première vue et en toute probabilité, le siège radical vacant restera radical. C'est au candidat officiel du parti, M^r André Brandt de La Chaux-de-Fonds qu'incombera la lourde tâche de succéder à M. Grosjean. Son élection, dimanche prochain, ne devrait pas poser de problèmes, mais beaucoup de gens dans ce sérail politique neuchâtelois se demandent s'il fera « une belle élection ». En effet, le léger recul radical enregistré lors des élections communales de l'année passée, conjugué à la très forte personnalité du conseiller partant, n'est pas de nature à faciliter un changement d'hommes à l'Exécutif. Le score de M^r Brandt est donc une des inconnues d'un scrutin qui, par ailleurs, ne réservera pas de nombreuses surprises.

Six candidats dont quatre conseillers sortants pour cinq sièges : les jeux semblent être faits, surtout si l'on considère que le sixième candidat, « l'outsider » communiste, le docteur Jean-Pierre Dubois, n'a normalement aucune chance et qu'il se présente pour jouer les trouble-fête. Autre point d'interro-

gation pourtant : le nombre de voix qu'il réussira à drainer ! N'oublions pas que les mécontents de toutes tendances politiques reportent bien souvent leur vote sur les partis marginaux tels que le MNA ou le POP. L'aile gauche du parti socialiste pourrait également panacher les bulletins socialistes pour réaliser dans les urnes l'apparement qu'ils souhaitent mais qui n'a pas lieu. Ce qui nous amène à la troisième inconnue : le candidat popiste et les deux candidats socialistes réussiront-ils à mettre en ballottage les trois candidats bourgeois dont les listes - libérale, radicale et PPN - sont apparentées ?

Rappelons qu'il y a quatre ans, les trois conseillers bourgeois sortants avaient été brillamment réélus au premier tour alors que les deux socialistes avaient été mis en ballottage. Même s'ils progressent de quelques pourcents cette année, les deux socialistes sont encore loin de la majorité absolue.

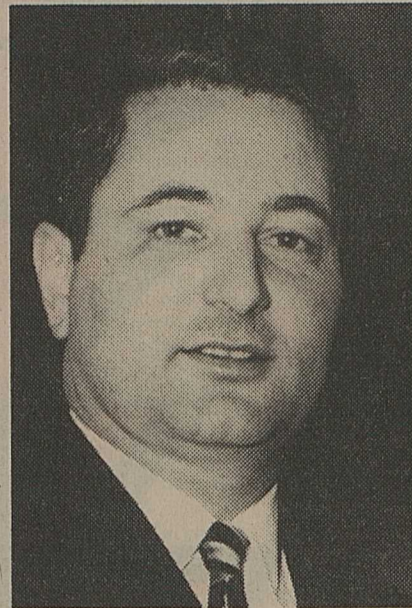
Alors, ballottage général cette année ?

Les résultats de dimanche nous le diront au terme d'une campagne dont il faut souligner le peu de vigueur, les caisses des partis étant vides !

R. r.

Samedi Présentation de l'élection au Grand Conseil

François Jeanneret



Parti libéral, 44 ans.
Baccalauréat ès lettres, licence en droit, avocat. Président de la conférence universitaire suisse. Président de la conférence des directeurs militaires cantonaux.

Conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et du Département militaire.

Jacques Béguin



Parti populaire neuchâtelois (PPN, droite), 55 ans.
Spécialisation en agriculture. Conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture et de l'intérieur.

André Brandt



Parti radical, 51 ans (nouveau).
Avocat et notaire, conseiller général, député au Grand Conseil, président de la commission législative.

Rémy Schlaeppy



Parti socialiste, 60 ans.
Educateur spécialisé, conseiller national. Conseiller d'Etat, chef du Département des finances et cultes.

René Meylan



Parti socialiste, 47 ans.
Licencié en droit, avocat. Conseiller d'Etat, chef du Département de l'industrie et de la justice.

Jean-Pierre Dubois



POP (communiste), 60 ans (nouveau).
Médecin, conseiller national, député au Grand Conseil.

L'AUDIENCE GÉNÉRALE DU PAPE

AU CŒUR DU CHRISTIANISME : LA SCIENCE DE LA CROIX

Pâques approche. Cette fête nous rappelle un double jugement : celui du monde sur le Christ, et celui du Christ sur le monde.

Invité à être le spectateur de la passion de Jésus, que suivra sa résurrection, le monde jugera le protagoniste du drame messianique, c'est-à-dire sur Jésus lui-même : qui est, qui était ce personnage qui, à un moment décisif de son procès, est présenté par le procureur romain, Pilate, sous un aspect déchirant et bouleversant, à la foule rassemblée devant le prétoire, avec ces paroles fatidiques : « Voilà l'homme. » Et l'homme, c'était Jésus, qui venait d'être flagellé : par une cruelle raillerie, on avait couronné d'épines et couvert d'un manteau de pourpre celui qui s'était dit le roi des Juifs. Pilate voulait apitoyer le peuple en proclamant à haute voix : « Je viens vous le présenter, afin que vous sachiez que je ne trouve aucune faute en lui. » Vous connaissez la réaction des grands prêtres et des gardes devant cette apparition : « Crucifiez-le, crucifiez-le » et tel sera le sort de Jésus, après une nou-

velle instance du tumultueux procès : il sera crucifié. Et tout ce monde est saisi d'horreur devant la victime désormais prédestinée à l'infâme supplice de la croix.

Le signe de la vraie religion

Cette croix, Jésus lui-même l'avait prédite, en ajoutant un commentaire à son jugement sur le monde en train de

De notre correspondant à Rome Georges Huber

contempler la scène de la crucifixion : « Et moi, une fois élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi. Il disait cela pour signifier par quel genre de mort il devait mourir. » Voilà le monde attiré, fasciné par le divin crucifié. Il émane de lui un charme mystérieux qui polarise toute l'humanité croyante. Autour de la croix de Jésus se rassemblent les hommes nouveaux : saint Paul le dira, en voyant dans cette convergence paradoxale vers le Christ crucifié, le signe caractéristique de la nouvelle et - en fin de compte - vraie religion : « Quand je suis venu parmi vous, frères... je n'ai rien voulu savoir parmi vous sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. »

Drame de mort et mystère de vie

Or, cet aspect de notre vie chrétienne, qui a son axe dans la croix du Christ, doit retenir notre attention, spécialement à l'occasion de Pâques, temps de renouveau : comment se fait-il donc que la science de la croix (comme l'appellent les saints) a le pouvoir de faire converger sur la mort - et quelle mort - du Christ l'essentiel de sa doctrine et de sa mission, au point d'obliger quiconque veut être son disciple à connaître et à vivre cette doctrine ? Comment donc un drame de mort peut-il devenir, en soi et pour

nous, un mystère de vie ?

Bienheureux serons-nous, si nous trouvons la clé pour entrer dans ce royaume de l'économie chrétienne, c'est-à-dire pour nous insérer dans le plan de notre salut, dans la révélation de l'amour de Dieu pour nous : « Dieu en effet a tant aimé le monde qu'il a donné le fils, l'unique, pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. » Et voilà la confirmation de ce souverain dessein d'amour, vu par rapport au Christ lui-même : « Il m'a aimé, et il s'est donné lui-même pour moi. »

Tout est là, et aujourd'hui nous n'en dirons pas plus ; cela nous suffit pour être enchaînés au mystère de la croix davantage. Et pour accueillir l'amour qui est offert personnellement à chacun de nous.

Comment répondre à cet amour ? Puisse la célébration de Pâques nous enseigner cette réponse et nous en communiquer l'énergie : « Qui pourra nous séparer de l'amour du Christ pour nous ? »

Sierre

Paroisse de Sainte-Catherine

BAPTÊMES

15 février : Acciaio Ferdinand, d'Antonio et Antonia née Giordano. 27 février : Chatelain Nathalie, de Raymond et Maria née Haldimann.

MARIAGE

26 février : Zufferey Raymond, d'Alexandre, et Denis Chantal, de Denis-Joseph.

DÉCÈS

3 mars : Haller Oscar, de 1895.

Paroisse de Sainte-Croix

BAPTÊME

13 février : Carroz Stève-Gérard, de Jean-Pierre et de Geneviève Zufferey.

MARIAGES

19 février : Melly Jean-Bernard, d'André, et Mounier Claude, de Gilbert. 26 février : Pont Rémy, de Fernand, et Crettaz Francine, de Jules.

DÉCÈS

24 février : de Sépibus Gaspard, 1902. 24 février : Vianin Oscar, 1906.

Hémorroïdes ? Supprimez les douleurs en quelques minutes.

SULGAN calme les douleurs et le prurit dès la première application. Dans bien des cas, l'emploi régulier de SULGAN permet de guérir rapidement et sans opération fissures et rhagades de la région anale.

Demandez SULGAN suppositoires contre les hémorroïdes internes, ou onguent et serviettes médicinales contre les hémorroïdes externes. Par l'emploi régulier de serviettes médicinales SULGAN, il est possible de renforcer efficacement le traitement pendant la journée. Combinées avec l'onguent, elles permettent une thérapie de 24 heures sur 24. En pharmacies et drogueries

SULGAN



malade sain

dernières indications, il semble que le chasseur ait dérapé au moment où il se posait. Il n'y a aucune chance de le récupérer.

M. et Mme Antoine de Rivaz-Sierro ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fils

Léonard
le 29 mars 1977

Clinique Montbrillant Croix-Fédérale 44
Rue de la Montagne 1
La Chaux-de-Fonds La Chaux-de-Fonds
36-23257

● LA HAYE (ATS/AFP). - La Chambre des députés des Pays-Bas sera dissoute le 8 juin, annonce un décret royal publié hier.

Cette décision permettra à la nouvelle Chambre qui sera issue des élections normales du 25 mai, de siéger sans attendre la rentrée constitutionnelle du troisième mardi de septembre.

● NORFOLK (Virginie) (ATS/AFP). - Un chasseur F14 (14,5 millions de dollars) a manqué son atterrissage sur le pont du porte-avions « America » et est tombé à la mer, au large des côtes de Virginie, a annoncé un porte-parole de la Marine américaine. Les trois occupants de l'appareil ont pu être repêchés sains et saufs. Selon les

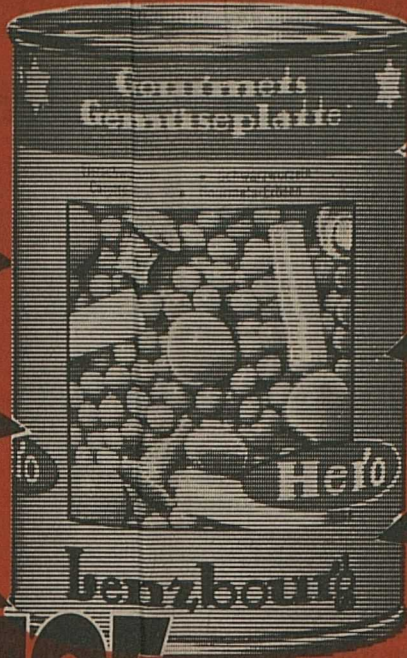


Martini
rouge - blanc -
dry

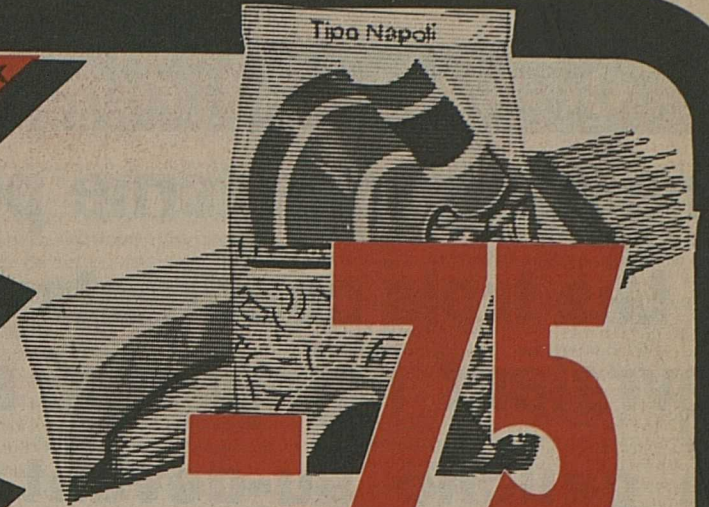
le
litre

9.75

Prix valables jusqu'à épuisement du stock



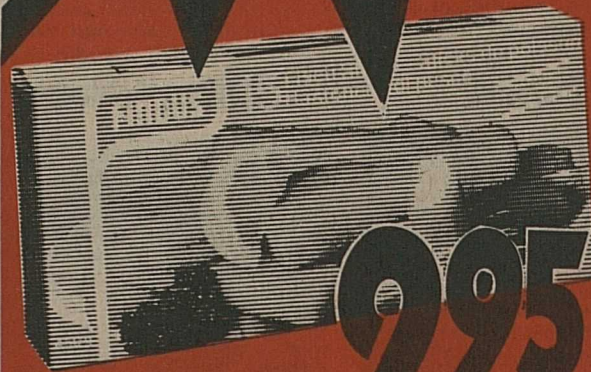
1.95 Choix de
légumes des
Gourmets (Hero)
la boîte de 425 g net
poids égoutté
260g



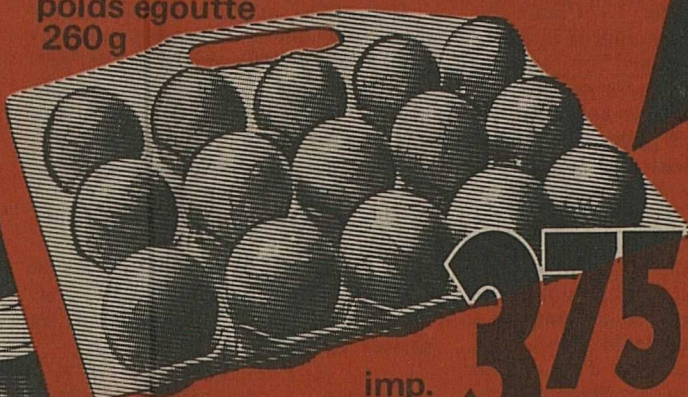
-.75

**Pâtes «Mirbel»
le paquet de 500 g**

Tipo Napoli
Cornettes - Spaghetti **2.95**
Multipack 4x500g



2.95
Sticks de poisson,
panés,
précuits, surgelés
15 pièces = 450 g
(100 g -.685)



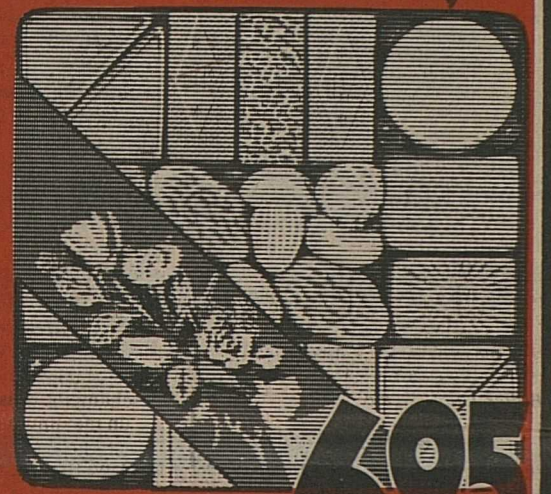
3.75
imp.
Oeufs teints
15 pièces



5.50
Moulin à vent 1975
70cl
(10cl -.795)



1.60
Pointes
d'asperges
(Imperial)
la boîte de 280g net
poids net égoutté 200g
(100g -.80)



6.95
Biscuits
Finpack
(Wernli) 800 g
(100g -.868)

Notre atout: les produits frais

Prix valables du 31. 3. au 2. 4. 77

**Côte-
lettes
de porc**

1er choix
100 g

1.25

**Cou
de porc**

1er choix
rôti et tranches
100 g

1.35

**Jambon
à l'os**

1er choix
100 g

1.60

Notre atout: les produits frais

Prix valables du 31. 3. au 2. 4. 77

**Colin
français**

1er choix
100 g

1.75

**Fontal
étranger**

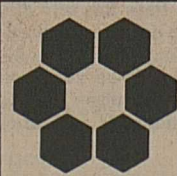
100 g

-.70

Ananas

du Cameroun
1er choix
le kilo

2.50



PLACETTE

No1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



Jeudi 31
SIERRE, hôtel de ville : concert par l'Ensemble Orfeo, sous le patronage des JM de Sierre.

Ceuvres de Vivaldi, Beethoven, Perrin et C.-M. von Weber.
Deux des membres de cet intéressant ensemble nous sont particulièrement connus : Jean-Marc Grob et Pierre Aegeter, tous deux professeurs au conservatoire de Sion.

Vendredi 1^{er} avril
SION, Petitthéâtre (dès 18 heures) : vernissage de la première exposition réalisée au Petitthéâtre. Gravures de Myriam Martin et dessins de Jacques Favre.

Samedi 2
SAINT-LÉONARD, salle gymnastique (20 h. 15) : concert des chœurs mixtes « La Léonardine » (dir. G. Debons) et « Echo de la Montagne » (dir. D. Motet).

Avec la participation du chœur d'enfants de Saint-Léonard.
Ceuvres de Friderici, Mauduit, Lassus, Costeley, Rameau, Kaelin, Devain, Bovet, Mozart, Gounod, Geoffroy, etc.
- Ce même concert sera donné le 16 avril à Montana-Village.

CHAMOSON, salle Coopérative (20 h.) : concert du chœur mixte de Saint-Pierre-Clages (dir. O. Fumeaux).
Ceuvres de Boller, Carraz, Lagger, Martin, Kaelin, Mermoud, Bovet, Lifermann, Tichy, etc.

COLLONGES, salle Prafleuri (20 h. 30) : soirée annuelle de l'« Echo d'Arbignon » (dir. B. Oberholzer).
Avec le concours du chœur d'enfants.
Ceuvres de Pantillon, Victoria, Poulenc, Bécaud, Bovet, etc.

FEY-NENDA, salle gymnastique (20 h. 15) : concert annuel chœur mixte « Caecilia » (dir. G. Devènes).
Ceuvres de Bovet, Kaelin, Dès, Martin, Boller, Chatton, etc.

Rappel
Nous rappelons que les 22, 23 et 24 avril aura lieu à Ayent le 37^e Festival des chanteurs du Valais central. Une intéressante soirée de gala demande une rapide réservation déjà maintenant. Il s'agit de celle donnée par les sympathiques Compagnons de la Chanson, que « La Concordia » d'Ayent a eu l'heureuse idée d'appeler pour le plus grand plaisir de tous les chanteurs du Valais central. Songez-y !
N.L.

JEUDI MUSICAL

Quand brille la jeunesse

Tout le monde le sait, personne ne le conteste plus : le Valais est riche en formations de fanfares. Pourtant, quand je répétais à la ronde que ce phénomène permettait d'affirmer que les jeunes possèdent en cela un excellent moyen de formation musicale, on me répondait inlassablement que la multiplication des ensembles instrumentaux était davantage due à une conséquence politique qu'à un souci objectif de formation musicale.

Nous sommes de ce fait heureux de relever ici un fait qui restera sans nul doute marqué dans l'histoire de la musique en Valais : la participation et le superbe comportement de plusieurs jeunes instrumentistes valaisans au championnat suisse des solistes de cuivres juniors.

Une compétition âprement disputée

Si dans tout championnat similaire on trouve heureusement une sympathique ambiance qui encourage, il n'en demeure pas moins que ces joutes sont essentiellement compétitives et, conséquemment, élevées à un niveau supérieur sur le plan artistique.

Le samedi 12 mars 1977, ce fut le Brass Band Lommiswil-Wiedlisbach qui, à Lommiswil, patronnait ce concours national auquel 55 jeunes instrumentistes participaient, venus de toute la Suisse.

Ces jeunes étaient répartis en trois catégories d'âge :
catégorie B : de 18 ans à 20 ans révolus ;
catégorie C : de 15 ans à 17 ans révolus ;
catégorie D : de 12 ans à 14 ans révolus.

Le Valais était notamment représenté par Dany Bonvin, de Pierre-Louis, douze ans et demi, membre de « L'Echo des Bois » de Montana-Crans et du Walliser Brass Band ; par Stéphane Clivaz, d'Emile, 13 ans, membre de la « Caecilia » de Chermignon et du Walliser Brass Band. Et par Philippe Bonvin, de Pierre, membre de « L'Edelweiss » et de l'Ensemble de cuivres valaisans.

Merveilleux résultats

Cette triple participation a été couronnée de succès on ne peut plus encourageant :

1. Philippe Bonvin (trombone) est sorti champion de sa catégorie (B). Il lui manque malheureusement quelques maigres points pour participer à la finale.
2. Stéphane Clivaz, seul sur dix concurrents de sa catégorie à jouer sur un cornet mi b, obtient le deuxième prix, séparé du champion suisse que d'un demi-point sur un maximum de... 100 points !
3. Dany Bonvin, 4^e et champion suisse de sa catégorie (D), au trombone, avec plus de 90 points sur 100 !
Avant de laisser parler notre enthousiasme, il convient d'en référer aussi aux autres classés de cette compétition :
- Stakeli Roland, euphonium, champion suisse toutes catégories.
- Obrecht Manfred, 2^e et champion suisse cornet.
- Chiappori Rinaldo, 3^e et vice-champion suisse cornet.

Le chemin du succès

Chaque soliste devait interpréter une pièce de son choix avec ou sans accompagnement de piano. Ce premier passage était jugé par P. Kissling, chef d'orchestre à Bâle et par E. Egger, directeur du Brass Band d'Eschlikon (champion suisse 1976 à Crislier).

Après cette première prestation, les sept meilleurs de chaque catégorie sont retenus dans chaque classe d'instrument. Ceux-ci, avec le champion suisse junior toutes catégories de l'an passé, se retrouvent devant le jury pour la finale.

On peut s'imaginer ce qu'il faut en tension nerveuse, et en calme simultanément, pour participer à cette compétition où le jury se montre intransigeant. Et ce sont tous de jeunes adolescents, des enfants pour ce qui concerne les plus jeunes !

Nos trois Valaisans méritent de vives félicitations et notre reconnaissance pour l'immense travail qu'ils ont eu à préparer ces championnats suisses. Nous osons espérer que les sociétés qui ont le plaisir de les compter parmi leurs membres sauront les féter comme il se doit en pareille occasion.

Qu'on me permette un éloge particulier pour le jeune Dany Bonvin qui nous vaut pour la première fois dans l'histoire des fanfares valaisannes (du moins si je suis bien informé) un titre de champion suisse.

N'est-il pas extraordinaire que ce jeune parvienne à ce résultat précisément avec le trombone dont il n'atteint pas encore la dernière position ? C'est simplement fantastique !

Une joie compréhensible !

Ces trois musiciens valaisans ont rendu heureux pour le moins un homme : Jean-Charles Dorsaz ! Nous avons eu l'occasion de recevoir tous ses commentaires, commentaires débordant d'éloges à l'égard des Dany, Stéphane et Philippe.

Et connaissant la ferveur de Jean-Charles Dorsaz pour la musique de cuivre, nous n'admirons que davantage la prestation de nos juniors. Pour quelqu'un qui s'est dévoué et se dévoue inlassablement pour la perfection de la musique de cuivre, ces succès sont le meilleur encouragement possible.

A la joie de Jean-Charles Dorsaz, nous joignons donc une fois de plus toutes les félicitations de tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés par la musique d'harmonie et de fanfare.

Le 16 avril 1977, Dany Bonvin aura le privilège de participer à la finale des adultes à Soleure. Et le soir même, il se produira encore en un grand concert de gala. Ce sera pour lui une nouvelle occasion de vivre quelques importants moments de sa vie de jeune musicien.

Savoir raison garder

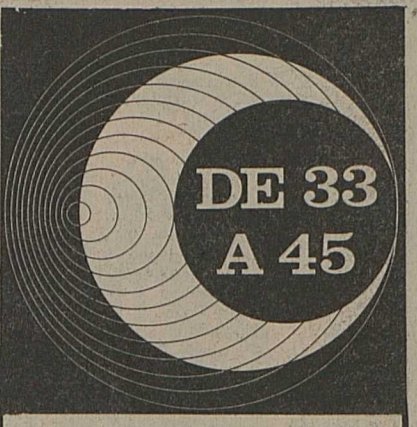
Ce triple succès des jeunes Valaisans me contente évidemment pleinement. Qu'on me permette pour conclure quelques réflexions à ce sujet. Indubitablement, les titres récoltés ont été amplement mérités.

Qu'ils servent d'encouragement ! Puis-ent ces trois jeunes ne point se griser et s'imaginer qu'ils ne feront jamais mieux. D'autres qu'eux ont fait autant, d'autres ont même fait mieux ! Mais, c'est vrai, certains, à ce stade, en croyant être parvenus au stade de la vedette, sont retombés dans l'anonymat quelques mois à peine après.

Nous ne connaissons pas personnellement ces trois jeunes. Nous savons pourtant qu'ils sont fort bien entourés par des personnes qui, tout en manifestant leur contentement, sauront à ces jeunes « faire raison garder ». Afin qu'ils progressent encore. Pour recueillir encore davantage, non des lauriers (ce n'est que de l'artificiel), mais bien de plus grandes satisfactions de musiciens même amateurs.

Si je ne fais erreur, nous aurons l'occasion d'entendre - dans leurs ensembles respectifs : WB Band et ECV - ces trois jeunes au mois de juin prochain à l'occasion des grandes fêtes du centenaire des harmonies valaisannes.

Nous nous réjouissons de les rencontrer pour une nouvelle fois les féliciter et les encourager à persévérer dans la simplicité et dans l'obstination d'un apprentissage musical sévère mais bien compris !
N. Lagger



Pierre Dudan chante la Suisse

- 1 disque 33 1/3 mm
- Tell Record TLP 5517
On sait que, dernièrement, c'est avec une émotion non dissimulée que Pierre Dudan reçut à Paris le « Prix Charles Cros », dans la catégorie des variétés. Un prix d'honneur qui récompense une exceptionnelle carrière de chansonnier.

On oublie souvent que Pierre Dudan est fils d'un vigneron vaudois. Un chanteur-poète, auteur-compositeur qui aime son pays. Même s'il a fait trois carrières à Paris. Même s'il a choisi sa « cabane au Canada » (qui n'est pas une de ses chansons, mais bien son chalet d'Antagnès-du-Québec).

Tell Record, cette collection qui se penche surtout sur les réalisations suisses, avait, en 1972, enregistré un excellent album de quatorze chansons « suisses » de Dudan.

L'on y retrouve avec satisfaction quelques succès de l'époque 1940, avec notamment, « Café au lait au lit ». Très varié, ce disque nous vaut d'excellentes descriptions. Que ce soit du « Valle Maggia » du « Jura », du « Léman », de « Gruyère », « Lausanne » ou... du Haut-Valais !

Si Pierre Dudan compose paroles et textes, il confie les arrangements et la direction musicale à l'excellent Pierre Cavalli.

Passionnante gravure qui nous a fait rire aux larmes grâce à certaines chansons retrouvées. Dudan, je l'apprécie surtout dans ses chansons humoristiques, gaies. Car, en notre époque où chaque deuxième chanteur veut choquer, Pierre Dudan nous permet de sourire. A cet égard son « Café au lait au lit », mais aussi « Les mollets à la Winkelried » ou « La valse à Oin-Oin » - pour ne citer que ces exemples-là - sont très significatifs.

L'honneur décerné récemment à Pierre Dudan, nous permet de nous rappeler que voici un gars qui, dans les premières années déjà de la dernière guerre mondiale, a su chanter tout de même, et faire chanter. Tant il est vrai que nombre de ses chansons - en partie reprises par ces gravures - ont passé dans la catégorie des chansons populaires.
N. L.

GRAND GALA

AYENT: 22 avril dans le cadre du 37^e Festival des chanteurs du Valais central - dès 21 h.
Entrée: Fr. 20.-

billets en vente:
Sion: Centre Métropole - kiosque Willy Philippoz - Sierre: Migros - Martigny: Migros - Monthey: Placette - Lens: café du Monument - Grimsuat: Coop Arbaz: épicerie Concordia Champlan: Coop - Savièse: Coop - Saxon: bar Jo Perrier - Le Châble: café de l'Escale - Anzère: Office du tourisme

Vente par téléphone
remboursement:
027/38 16 29

DES COMPAGNONS DE LA CHANSON

G. Revaz
SION
Garage de l'Ouest 02 81 41
vous offre cette semaine

Ascona 19 SR, 4 portes	1975
Kadett Karavan 1200 Spécial	1976
Ascona 16 S luxe, automatique	1971
Ford Escort 1300 GT	1973
Kadett 1200 Star, 1000 km	1977

A vendre
200 chaufferettes
type Sarvaz

A vendre
4 toises de foin
pour moutons

En bon état

Tél. 027/86 29 40
36-23207

Tél. 027/22 82 12
heures de midi
36-23212

NOUVEAU

gabriele 2000
Machine à écrire électrique portable, peu encombrante et de poids léger

TRIUMPH
Hallenbarter & Cie
Sion - Rue des Remparts
Tél. 027/22 10 63

Jeunes pêcheurs...
Pour votre ouverture du lac de Montorge, votre spécialiste d'articles de pêche vous propose tout un choix des meilleures marques à des prix très avantageux.
Faites-nous une visite!
Et, pour les pêcheurs plus expérimentés, les plus grandes marques et un choix d'appâts, pour l'ouverture des canaux et rivières de plaine.

au bon
pecheur

Au Bon Pêcheur
Avenue Pratifori 10, Sion
Tél. 027/23 38 37 - 22 01 84

Le plus confortable des Breaks est le meilleur.

Un Break adapté à sa fonction doit être conçu en vue d'une capacité de charge exceptionnelle. Mais vous, comme conducteur, ne devez pas en être gêné. La seule chose perceptible et que vous approuverez dans le Break 304 SL c'est le confort Peugeot: une impression bien agréable! Très agréable aussi le côté luxueux et pratique de la Peugeot 304 SL Break. Par exemple, son compartiment à marchandises de 1475 lt ou sa charge utile de 460 kg. La surface de charge ne se trouve qu'à 53 cm du sol. Absolument plate, elle est constituée d'un plancher stratifié façon acajou. Celui-ci est protégé par des barrettes de caoutchouc, encadrées de chrome sur lesquelles la marchandise ne glisse pas. Le vitrage panoramique d'une surface de 2,24 m² assure une visibilité parfaite. Afin que vous puissiez rouler dans les meilleures conditions, même à pleine charge, le Break Peugeot 304 SL est équipé d'un moteur 1290 cm³/65 CV/DIN, qui vous permettra de conserver sa vitesse de croisière sur de longs parcours. Par sa carrosserie très réussie et par son prix: fr. 13'620.- la Peugeot 304 SL Break constitue une réelle alternative.

La Peugeot 304 SL Break

Break 304 GL (1127 cm³/59 CV/DIN 140 km/h) fr. 12'600.-
Un an de garantie sans limite de kilométrage.



joie de printemps
BIERE CARDINAL

soif de
printemps

Pour bien fêter le printemps,
CARDINAL vous offre
un six-pack action en habit de fête.
Une manière d'embellir la vie
et un moment d'amitié.

Six-pack en action partout

33 cl. par bouteille : la bonne contenance

Le grand Hit-Parade avec toutes les stars:



EXPOSITION

A l'occasion de l'ouverture officielle de notre nouveau
garage à

MARTIGNY

Avenue
du Léman 43

GARAGE OLYMPIC Tél. 026/2 12 27

Judi 31 mars } 9 h. à 18 h. 30
Vendredi 1^{er} avril }
Samedi 2 avril } 9 h. à 17 h.

Venez nous rendre visite et participer à

NOTRE GRANDE TOMBOLA D'OUVERTURE

Lavage automatique offert durant les trois jours

Nous nous réjouissons de votre visite!

A vendre

**Fiat 128
Berlinetta**

3 portes
année fin 1975
expertisée
16 000 km

Tél. 027/86 22 59
36-23005

A vendre
cause double emploi

**tracteur
Plumettaz**

Bas prix

J.-J. Delacrétaz
Yvorne
Tél. 025/2 12 39
36-23178

Cause double emploi
à vendre

**moto Suzuki
250 cm GT**

mod. 1974, 11 000 km,
parfait état
Prix à discuter

Tél. 027/55 62 71
de 18 à 20 heures
36-22963

A vendre

**chambre
à coucher**

avec lit français
(utilisée huit mois)

Tél. 027/23 50 51
après 18 heures
36-300713

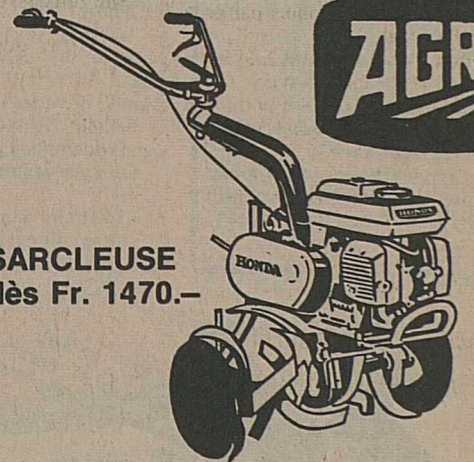
**ARGENT
COMPTANT**

pour salariés
de Fr. 1000.-
à Fr. 8000.-

INTERCOM
Case 101
Montreux 2 Centre
Tél. 021/62 06 72
140.348.629

HONDA

AGRIA



**SARCLEUSE
dès Fr. 1470.-**

- Machine universelle de 3 à 6,5 ch transformable rapidement
- Sarcleuse-fraiseuse
- Motofaucheuse
- Tondeuse à gazon
- Compresseur pour la taille
- Houe maraîchère pour tomates, etc.
- Houe à 3 rangs pour oignons, carottes

FLEISCH S.A. - 1907 SAXON

Téléphone 026/6 24 70

Maturité fédérale types A B C D E

Préparation sur 2 ans ou moins, selon état des connaissances

Cours de rattrapage
Enseignement personnalisé

Rentrées des classes
18 avril

Externat - Internat

**école
lémania
lausanne**

3, chemin de Prévillé
1001 Lausanne
Tél. 021/20 15 01

Demandez notre documentation détaillée

Nos nouveaux outils Compact vous facilitent le travail. Et le paiement.



Ponçage sans peine des surfaces. Vous faites rapidement le ponçage de finissage de tout un panneau de porte, une surface à repeindre est préparée en un clin d'œil: la ponceuse Compact 5550 à 93x185 mm de surface de ponçage et dispositif tendeur moderne du papier abrasif fait le travail pour vous! 175 watts, 11 000 vibrations/min, déparasitage radio et TV, contrôlé par l'ASE. De sévères contrôles en usine et la production de grandes séries sont chez Black & Decker les garants d'une qualité supérieure pour un prix avantageux.

Découper, façonner: la scie sauteuse à tout faire. La scie sauteuse 5530 est idéale pour les courbes, les coupes en biais jusqu'à 45° ou pour les coupes rectilignes dans tout matériau: puissant moteur de 300 watts, soufflerie permettant de voir le tracé jusqu'à la lame, profondeur de coupe 40 mm, déparasitage radio et TV, contrôle par l'ASE. Avec une lame de scie de haute qualité pour le bois. L'outil complet seulement

99.-

Black & Decker

Voyez vous-même dans le magasin spécialisé le plus proche de ce que la nouvelle série de modèles Black & Decker vous propose pour ces prix: Martigny-Ville: Veuthey & Cie SA, Monthey: Küderli SA, Placette, Grands Magasins, Siere: Feronerie Central SA, Lehner-Tonossi, Sion: J. Niklaus-Stalder, Pfeifferle & Cie, Uvrier: Bricoloisir SA, Centre Magro 1

L'été de Madère n'a pas souri à Roger Vonlanthen

Portugal - Suisse 1-0 (0-0)

Stade de Funchal à Madère. - 12 000 spectateurs. Arbitre : Cecil Kew (GB). But : 52^e Alves 1-0.

Portugal : Bento ; Laranjeira, Gabriel (83^e Inacio), Carolino (87^e Teixeira), Pietra, Octavio, Alves, Baltasar, Gomes (62^e Artur Jorge), Francisco Mario (85^e Nelinho), Nene.

Suisse : Burgener ; Trincherer, Brechbuehl, Bizzini, Hasler, Barberis, Botteron, Andrey (72^e Elsener), Kuettel (46^e Risi), Sulser, Kudi Mueller.

L'entraîneur a changé, mais l'équipe nationale suisse a tout de même subi une nouvelle défaite honorable. A Funchal, elle s'est inclinée de peu (0-1, mi-temps 0-0) devant le Portugal au terme d'un match dont le niveau général fut assez moyen et qui fut particulièrement monotone en première mi-temps.

Pour son premier match à la tête de la sélection helvétique, Roger Vonlanthen a droit à des circonstances atténuantes. Tout d'abord, il se trouvait

privé de deux éléments sur lesquels il comptait beaucoup : Chapuisat et Jeandupeux. Ensuite, cette rencontre amicale s'est disputée dans des conditions inhabituelles pour ses joueurs, qui ont trouvé à Madère un climat très agréable, trop même pour certains d'entre eux. Il n'en reste pas moins que l'équipe suisse a concédé sa troisième défaite contre un adversaire qu'elle avait jusqu'ici battu à sept reprises et avec lequel elle avait partagé deux fois l'enjeu.

Le Portugal, récent vainqueur de l'Italie, a remporté un succès mérité. Il se créa le plus grand nombre d'occasions de buts et il disposait de l'élément qui fut le plus brillant sur le terrain, l'intérieur Alves, lequel inscrivit d'ailleurs l'unique but de la partie, au terme d'un exploit personnel, à la 52^e minute.

QUELQUES DÉCEPTIONS

La déception vint du public. Ce premier match international joué dans l'île de Madère n'avait pas attiré plus de 12 000 personnes, lesquelles firent preuve d'une étonnante apathie. Pour les Suisses, l'extrême neutralité de la foule représentait un atout. Ils n'étaient pas impressionnés par l'ambiance. Peut-être furent-ils désarçonnés par l'arbitrage extrêmement large de l'Anglais Cecil Kew. Ainsi, sur l'action du but, Botteron fut dépossédé du ballon irrégulièrement avant qu'Alves ne réussisse sa percée victorieuse.

Autre déception : l'engagement physique très restreint des acteurs d'une rencontre insipide. Apparemment, des deux côtés, ce Portugal-Suisse apparaissait plus comme un pensum que comme une récompense.

La première conclusion à en tirer est que Roger Vonlanthen a entamé son ère par une défaite sur le score de 1-0 que René Hussy connut à huit reprises au cours de ses trois ans de règne. Dans l'état actuel des choses, cet échec était prévisible. Les absences de Chapuisat et de Jeandupeux, sans compter la suspension de Pfister, constituaient un handicap lourd de conséquences. Face à la vivacité des avants lusitaniens, la promptitude d'intervention de Chapuisat aurait été précieuse. Jeandupeux aurait apporté davantage que Mueller dans l'action offensive proprement dite. Enfin, Pfister, en grande forme aurait manifesté une présence plus agissante que Kuettel, étrangement privé d'influx et qui fut le premier remplacé.

UNE RÉVÉLATION

Pour l'entraîneur, cette rencontre a toutefois apporté une satisfaction avec la bonne tenue de Claudio Sulser.

L'ex-Veveysan, qui entama le match au poste d'avant-centre puis passa ailier, avant de terminer comme demi, après le remplacement d'Andrey, démontra l'étendue de ses dons. Travailleur, couvrant bien sa balle, Sulser est à revoir. Pour le gaucher servettien Andrey, le test fut moins concluant. Le Genevois avait joué une trentaine de minutes à Glasgow l'an dernier contre l'Ecosse. Cette fois, il connaissait son vrai baptême du feu. Il tenta pendant plus d'une heure de convaincre le sélectionneur. Comme intérieur de pointe, il esquissa de bonnes actions, mais il perdit trop facilement le ballon dans les contacts.

Son camarade de club Barberis tint un rôle assez effacé, se bornant à surveiller le plus souvent possible l'ailier Baltasar. L'animateur servettien n'a pas affiché sa vitalité coutumière.

René Botteron fut de loin le meilleur demi. Chargé de la surveillance d'Alves, il eut quelques rushes spectaculaires et il procura l'essentiel des offensives dignes d'être notées.

En défense, Bizzini, qui prenait alternativement en charge Gomes et Nene, eut des sauvetages précieux en seconde mi-temps. Sa vélocité fit merveille. Trincherer fut parfois trahi par ses arrières latéraux. Brechbuehl s'esaya à une décontraction qui ne lui convint guère. Quant à Hasler, son jeu de position ne se conjugua pas avec celui des deux stoppers. Enfin, Burgener a été battu par un tir à ras de terre remarquable de précision. Pour le reste, il accomplit bien son travail.

Les introductions de Risi et d'Elsener donnèrent plus de poids au jeu helvétique en seconde mi-temps. Risi eut la meilleure chance de but, dans les cinq dernières minutes lorsqu'il fut



Sulser : un sourire qui marque sa satisfaction personnelle, mais qui a également engendré celle de Roger Vonlanthen.

servi par Trincherer à la limite du hors-jeu. Au cours de cette ultime période, le gardien Bento fut plus en danger que pendant tout le match. Les Suisses ont alors failli arracher en extremis une égalisation qui aurait récompensé leur remarquable finish.

Le film de la rencontre

La première mi-temps de cette rencontre jouée par une température très douce fut particulièrement pauvre en événements dignes d'être notés. De part et d'autre, il n'y eut aucune véritable occasion de but. A trois reprises, les Portugais mirent Burgener en danger, mais ce fut sur des mêlées devant ses buts, aux 16^e, 21^e et 35^e minutes. C'est sur ce dernier mouvement que les Portugais furent le plus près d'ouvrir le score : après un duel aérien perdu par Hasler devant Laranjeira, Kudi Mueller, à cinq mètres des buts suisses, parvint à souffler la balle devant trois Portugais qui se précipitaient.

Pour les deux gardiens, cette première partie fut particulièrement tranquille : Burgener n'a que très rarement eu à intervenir derrière des défenseurs très vigilants. De l'autre côté, Bento n'a pour ainsi dire pas été sollicité. Il n'eut d'ailleurs pas à inter-

venir sur les deux seuls tirs suisses, qui passèrent à côté (coup-franc d'Andrey à la 22^e minute et centre-tir de Kuettel à la 44^e).

La deuxième mi-temps fut beaucoup plus animée que la première, mais le niveau d'ensemble ne fut pas meilleur. A la 47^e minute, les Portugais obtinrent leur premier corner de la partie. Moins de cinq minutes plus tard, sur une balle perdue par Botteron, ce fut ce qui devait être le seul but du match. Il fut marqué par Alves au terme d'une percée solitaire remarquable et d'un tir des 18 mètres très précis.

A la 61^e minute, les Portugais faillirent marquer une seconde fois sur une action d'Artur Jorge, qui venait d'entrer sur le terrain.

Les Suisses ne prirent véritablement l'initiative des opérations que dans les cinq dernières minutes. Ils eurent alors trois occasions d'égaliser, mais toutes trois furent ratées.

Angleterre - Luxembourg 5-0 (1-0)

Pas de surprise au stade de Wembley : l'Angleterre a facilement pris le meilleur sur le Luxembourg, qu'elle a écrasé par 5-0 (mi-temps 1-0). Devant 81 000 spectateurs, Kevin Keagan ouvrit le score dès la 9^e minute. Les Luxembourgeois se défendirent ensuite fort bien jusqu'à la 58^e minute, où ils encaissèrent un second but, marqué par Trevor Francis. Le score fut ensuite complété par Ray Kennedy (64^e) et Mike Channon (68^e et

79^e sur penalty). Les Luxembourgeois ont terminé le match à dix à la suite de l'expulsion de Dresch à cinq minutes de la fin, pour jeu dangereux.

LONDRES. - Tour préliminaire de la coupe du monde, groupe 2 : Angleterre - Luxembourg 5-0 (1-0). - Classement : 1. Angleterre 4/6 (11-4) ; 2. Italie 2/4 (6-1) ; 3. Finlande 3/2 (9-7) ; 4. Luxembourg 3/0 (2-16).

Les résultats à l'étranger

● ALLEMAGNE. - Championnat de Bundesliga, match en retard : Borussia Moenchengladbach - Borussia Dortmund 1-1. - Classement (27 matches) : 1. Borussia Moenchengladbach 35 (45-27) ; 2. Eintracht Brunswick 35 (43-33) ; 3. Schalke 32.

● ECOSSE. - Demi-finale de la coupe : Glasgow Rangers - Hearts Of Midlothian 2-0. - Championnat de première division : Hibernian - Celtic Glasgow 1-1 ; Partick Thistle - Motherwell 0-0. ● BUDAPEST. - Éliminatoire du tournoi pour juniors de l'UEFA : Hongrie - Grèce 1-0 (0-0).

Football en Suisse

Les finales de deuxième ligue

En ce qui concerne les équipes romandes, le calendrier des finales de deuxième ligue (deux promus par groupe) sera le suivant :

21-22 mai : Vaud 1 - Vaud 2, Fribourg - Genève. - 28-29 mai : Vaud 2 - Neuchâtel, Genève - Valais. - 4-5 juin : Neuchâtel - Vaud 1, Valais - Fribourg. - 11-12 juin : Vaud 2 - Vaud 1, Genève - Fribourg. - 18-19 juin : Neuchâtel - Vaud 2, Valais - Genève. - 25-26 juin : Vaud 1 - Neuchâtel, Fribourg - Valais.

● JUNIORS E. - (1^{er} degré) : Vouvry - US Collombey-Muraz 0-10.

Match amical à Tourbillon

Sion - Rarogne 3-2 (1-2)

Sion : Papilloud ; Fussen ; Darbellay, Coutaz, Dayen ; Isoz, Djordjic, Lopez ; Bétrisey, Luisier, Perrier.

Rarogne : Zufferey ; Cina ; P. Burgener, Ch. Burgener, St. Kalbermatten ; Jungo, K. Imboden, D. Bregy ; G. Bregy, Amacker, U. Kalbermatten.

Buts : 10^e D. Bregy 0-1 ; 18^e U. Kalbermatten 0-2 ; 30^e Isoz 1-2 ; 52^e Luisier 2-2 (penalty) ; 72^e Djordjic 3-2 (coup-franc).

Notes : stade de Tourbillon. Arbitre : M. Philippoz, de Sion. A la mi-temps, Loetscher succéda à Darbellay au FC Sion. A Rarogne, Pius Imboden entre pour Zufferey, Manz pour P. Burgener, Beney pour St. Kalbermatten et Lambrigger pour U. Kalbermatten à la 46^e.

Privé de Trincherer, au Portugal avec l'équipe de Suisse, de In-Albon, à Berne avec les espoirs, de Pillet, toujours blessé (le Sierrois pourra peut-être faire sa rentrée le 9 avril contre Zurich) et de Balet, blessé, le FC Sion a servi, hier, de sparring-partner à son voisin du Haut, Rarogne. Sans ambition particulière, si ce n'est celle de conserver le rythme de la compétition et de préparer le mieux possible leurs prochaines échéances, Sion et Rarogne n'en ont pas moins pratiqué un bon football. L'entraîneur Szabo a évidemment profité de l'occasion pour faire jouer quelques jeunes éléments, Darbellay et Loetscher se succédant au poste de latéral droit et Bétrisey occupant pour son compte le flanc droit de l'attaque séduisante.

Balet « out » pour 15 jours

Alain Balet, le jeune latéral droit du FC Sion, ne pourra pas jouer samedi soir au Wankdorf et probablement pas le samedi suivant à Tourbillon face à Zurich. C'est ce que nous a confirmé, hier soir, le soigneur du FC Sion, Roten. Alain Balet se serait en effet fissuré un pied à l'école de recrues et devrait conserver une quinzaine de jours de repos au minimum.

G. Joris

Victoire des espoirs suisses...

Suisse - Ecosse 2-0 (0-0)

Dans leur premier match de la nouvelle coupe d'Europe des moins de 21 ans, les espoirs suisses ont battu, à Berne, l'Ecosse par 2-0 (mi-temps 0-0). Devant 500 spectateurs

seulement, la sélection helvétique, après une première mi-temps équilibrée et assez insipide, a pris l'initiative des opérations et elle a assuré son succès grâce à des buts de Decastel (73^e) et Zappa (84^e).

Si, en première mi-temps, les jeunes Suis-

...mais défaite des juniors

Suisse - Hollande 1-3 (0-0)

A Brunnen, les juniors suisses ont perdu leur dernier match du tour préliminaire du tournoi pour juniors de l'UEFA. Ils se sont inclinés devant la Hollande : 1-3 (0-0). Les deux buts décisifs des Hollandais ont été marqués au cours des dix dernières minutes.

Les Suisses, qui eurent souvent l'initiative des opérations ont subi une défaite trop sévère. Leurs meilleurs éléments furent

Rentsch en défense, Zwiggart en ligne intermédiaire et Tachet en attaque.

Brunnen. - 700 spectateurs. Arbitre : Jelinek (Tch). Buts : 52^e Kuonen 0-1 ; 63^e Tachet (penalty) 1-1 ; 70^e Valke 1-2 ; 77^e Hendricks 1-3.

Suisses : Boeckli ; Rentsch, Ernst Maederin, Getzmann, Luedi Karlen (70^e Beyerler), Zwiggart, Constantin (61^e Saulnier), Lerlachner, Tachet.

Hollande : Hiele ; Kaller, Ophof, Filippo ; Brard, Hendriks, Koenen, Brunne, Nberg, Pleasier, Schouwenaar, Valke.

Galles - Tchécoslovaquie 3-0 (1-0)

Championne d'Europe, la Tchécoslovaquie a subi une nette défaite devant le Pays de Galles dans le cadre du tour préliminaire de la coupe du monde. A Wrexham, elle s'est inclinée sur le score sans appel de 3-0 après avoir été menée au repos par 1-0.

Décevants dans tous les compartiments du jeu, les Tchécoslovaques ont été pris de vitesse par des Gallois follement encouragés par 30 000 spectateurs.

Les buts gallois ont été marqués par Leighton James (27^e et 75^e) et par Nick Deacy (65^e).

WREXHAM. - Tour préliminaire de la coupe du monde, groupe 7 : Pays de Galles - Tchécoslovaquie 3-0 (1-0). - Classement : 1. Pays de Galles 2/2 (3-1) ; 2. Tchécoslovaquie 2/2 (2-3) et Ecosse 2/2 (1-2).

En bref

● BASKETBALL. - Spartak Moscou a remporté, à Rome, la coupe Ronchetti. En finale, les Soviétiques ont battu les Bulgares de Mineur Pernik par 97-54 après avoir mené au repos par 53-25.

● BOXE. - Le Conseil mondial de la boxe (WBC) n'a pas autorisé le championnat du monde des poids lourds entre Mohamed Ali et l'Italien Nazio Righetti. Il a même menacé Ali de le déchoir de son titre si un tel combat était organisé pour le titre.

● CURLING. - A Carlsbad, le Canada a subi sa première défaite du championnat du monde. Il s'est incliné, après un end supplémentaire, devant la Suède (4-7). La Suisse a gagné ses deux matches du jour, de sorte qu'elle partage désormais la première place avec la Suède, le Canada et les Etats-Unis. Les résultats :

4^e tour : Suisse - France 12-3 ; Canada - Danemark 7-3 ; Etats-Unis - Italie 7-3 ; Norvège - RFA 6-5 ; Suède - Ecosse 12-1.

5^e tour : Suède - Canada 7-4 ; Etats-Unis - RFA 6-3 ; Norvège - Italie 6-5 ; Ecosse - France 5-4 ; Suisse - Danemark 7-4.

CLASSEMENT

1. Canada, Suède, Suisse et Etats-Unis, 4 v. ; 5. Ecosse 3 ; 6. France, Italie et Norvège 2 ; 9. RFA et Danemark 0.

● TENNIS DE TABLE. - Comme en 1965 et en 1975, la Chine a réussi une splendide doublé à Birmingham, dans les compétitions par équipes masculine et féminine des championnats du monde, qu'elle a dominées avec une aisance impressionnante.

★★★

Le congrès de la Fédération internationale de tennis de table a attribué à Berne l'organisation des championnats d'Europe 1980. Les championnats d'Europe 1978 auront lieu à Duisbourg. Budapest et une ville yougoslave sont candidates pour 1982.

Affaires immobilières

Magnifiques appartements 3 pièces

avec ou sans cheminée de salon, cuisine aménagée, balcon, jardin d'agrément, à louer dans immeuble résidentiel, de construction soignée, avec garages ou places de parc, situé à 5 minutes accès autoroute Lausanne-Simplon, à proximité du centre du village de Blonay-sur-vevey, jouissant d'une vue étendue sur les Alpes et le lac.

Disponibles dès le 1er mai 1977.

Pour visiter: M. Chérix, tél. 53 20 57
Pour traiter: de Rham & Cie, tél. 20 15 61 22-2582

A louer à Martigny-Ville
Route du Guercet 23

appartement 3 pièces rénovées

Libre tout de suite ou à convenir.
Tél. 026/2 45 49 36-400338

A vendre à Troistorrents à 15 minutes des Crosets et Morgins

studio dès Fr. 55 000.-
2-pièces dès Fr. 110 000.-
3-pièces dès Fr. 140 000.-
4-pièces + sauna dès 280 000.-

Confort, balcon, ensoleillement.
Agence immobilière G. Evéquo Monthey
Tél. 025/4 64 20 - 5 14 06 143.266.981

A remettre, station du Bas-Valais café-restaurant

Convient à bon cuisinier. Achat ou location à discuter.
Agence immobilière G. Evéquo Monthey
Tél. 025/4 64 20 - 5 14 06 143.266.981

A vendre à Venthône chalet 4 pièces

cheminée, salon, cuisine, WC, bains, plus studio entrée séparée, garage, 1000 m de terrain. Fr. 295 000.-
Agence immobilière G. Evéquo Monthey
Tél. 025/4 64 20 - 5 14 06 143.266.981

A louer à Sion appartement 5 pièces

Cuisine, bains, WC Dans l'immédiat. Fr. 320.- plus charges.
S'adresser au 027/22 16 94 36-263

MARTIGNY

A louer dès le 1er juin près de la place Centrale joli appartement de

3 pièces Fr. 390.- charges comprises.
Grandes belles chambres plus cuisine agencée, bains, cave.
Tél. 026/2 24 09 36-205

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Tous les œufs frais étrangers



A partir d'un achat de 2 cartons de 6 œufs au choix

Multipack 30.3.-12.4.

-25 de réduction par carton

Offre spéciale Emballage familial de 400 g 30.3.-12.4.

Crème glacée Forêt-Noire Un dessert rafraîchissant



Une spécialité de l'entreprise de production de Migros à Mellen

190 (100 g = -47,5) au lieu de 2.40

Boîte de 850 g (poids égoutté 548 g) 2.40

Product of California Multipack 30.3.-12.4.

Cocktail de fruits «Del Monte»

4. (Eg. (100 g = -36,5)) au lieu de 4.80

Offre spéciale Paquet de 450 g 30.3.-12.4.

Bâtonnets de merlu panés

16 pièces, surgelés, sans arêtes.

320 (100 g = -71,1) au lieu de 3.70

Crème à café UP

upérisée, en emballage-brique pratique

1/4 de litre 1.25
1/2 litre 2.40



- Les avantages de l'emballage-brique:
- Longue durée de conservation
 - Emballage stable
 - Permet un remplissage exempt de germes
 - Garantit une excellente qualité

Joyeuses Pâques... avec une douce attention à prix MIGROS!

Dans notre riche assortiment:

Lapin en chocolat blanc 145 g 1.80 (100 g = 1.24,1)

Lapin rocher 550 g 8.50 (100 g = 1.54,5 g)

Lapin avec corbeille 210 g 2.80 (100 g = 1.33,3)

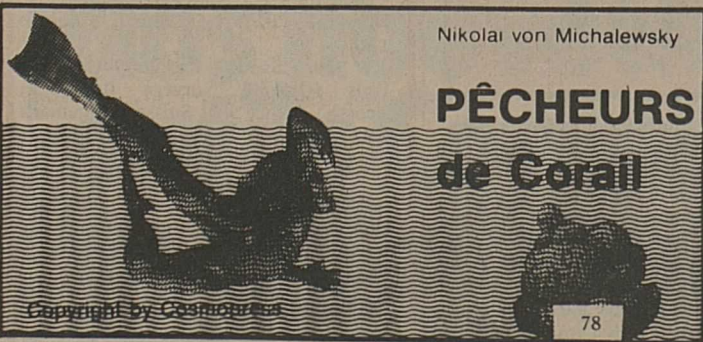
Bunny en chocolat au lait fin 410 g 4.50 (100 g = 1.09,8)

Oeuf de Pâques rempli de pralinés 355 g 8.- (100 g = 2.25,4)

Vous trouverez d'autres offres de Pâques attrayantes dans votre

MIGROS

Fabriqué par Chocolat Frey SA, une entreprise de production de Migros



Nikolai von Michalewsky
PÊCHEURS de Corail

78

Moi, j'étais pris au piège.

Le requin n'avait qu'à attendre. Pour lui, le temps ne comptait pas. Il disposait de tout son temps. Il était dans son élément. La nuit, le silence, le froid glacial étaient son royaume.

Je poussai un cri. Ce fut un cri assourdi, noyé, fantomatique, dominé par le gargarisme de l'air dépensé, tiré du détenteur. Il se tenait si près de moi, qu'il avait dû l'entendre. Il ne bougea pas. Rien ne l'effrayait.

Je défis l'attache qui retenait le marteau à ma ceinture et lui assénai un coup. C'était comme si j'avais frappé un mur. Cela ne lui faisait strictement rien. Peut-être que, derrière sa carapace de muscles et de cuir blanc-vert, il n'avait même pas perçu le coup que je venais de lui porter. Il n'avait même pas bougé les yeux.

J'aurais dû me retourner plus tôt et éclairer l'espace derrière moi. Je me serais épargné quelques minutes terribles. La grotte se rétrécissait, mais pas au point que je ne puisse m'y faufiler, et, vers le haut, une crevasse oblique s'ouvrait sur l'eau libre.

Les rochers me protégeaient contre lui, mais, au large, je serais sa proie toute désignée. Il me faudrait donc fuir rapidement.

Je tournai sur moi-même, nageai à travers le rétrécissement et la crevasse et retrouvai l'espace libre. Je tenais encore le couteau à la main, au moment où j'écrasai les ampoules dans le petit paquet accroché

à la ceinture. Le ballon se gonfla et m'arracha vers le haut.

Je sentis parfaitement que je commençais à perdre conscience. Ce fut d'abord cette lumière couleur de rubis dans laquelle je paraissais plongé. Mais ce n'était là que le premier symptôme. Je connaissais les autres qui suivraient, jusqu'au moment où je perdrais conscience et ne percevrais plus rien.

Je ressentais des douleurs atroces dans les oreilles et dans le nez. Je saignais probablement déjà.

Mais ce n'est pas les douleurs qui constituaient le plus grand danger. Le vrai danger était lié à cette sensation que je devenais du coton.

J'observai chacun des stades de ma mort sous l'eau avec une intelligence curieusement absente, qui s'éloignait de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle semblât ne plus m'appartenir. Mon cerveau et moi-même étions devenus des êtres différents.

(A suivre)

Coupe du monde: l'Irlande renverse les pronostics à Dublin

EIRE - FRANCE 1-0 (1-0)

Stade de Lansdowne Road à Dublin. - 47 000 spectateurs. - Arbitre: Linemayr (Aut). - But: 10^e Brady 1-0.

EIRE: Kearn; Mulligan, Martin, O'Leary, Holmes, Brady, Giles, Daly, Givens, Treacy, Heighway.

FRANCE: Rey; Janvion, Rio, Lopez, Tusseau, Synaeghel, Platini, Bathenay, Rocheteau, Lacombe, Rouyer.

Avertissement à Rio et à Daly.

L'Eire a conservé ses chances de se qualifier pour le tour final de la coupe du monde en prenant sa revanche sur la France, qui l'avait battue par 2-0 à Paris. A Dublin, elle s'est imposée de façon totalement méritée par 1-0, sur un but de Brady réussi après dix minutes de jeu déjà.

Face à une équipe de France déce-

vante dans l'ensemble, les Irlandais ont eu presque constamment l'initiative des opérations. Les Français eurent quelques belles réactions, en fin de première mi-temps et au début de la seconde partie mais ils échouèrent alors sur une défense magnifiquement dirigée par l'omniprésent Martin.

Le score fut ouvert à la 10^e minute

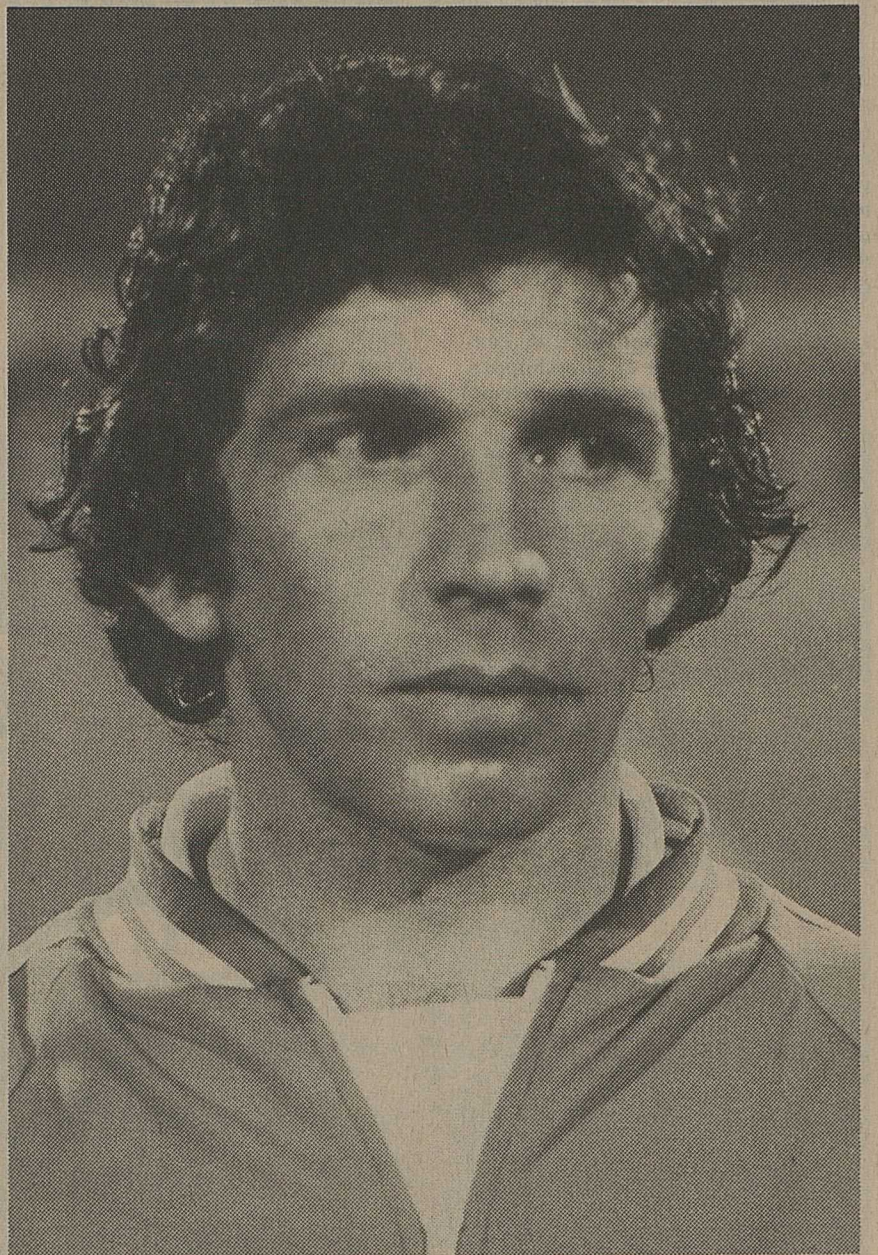
par Brady, auteur d'un exploit technique qui lui permit de s'infiltrer entre trois défenseurs français et de prendre ensuite le gardien Rey à contre-pied. Par la suite, les Irlandais eurent deux autres occasions, sur une percée de Givens, arrêté de façon litigieuse par Janvion dans le carré de réparation (20^e) puis sur un tir du gauche de Giles (25^e). La balle fut renvoyée par la transversale et la reprise de la tête de Givens passa par-dessus. Les Français n'eurent guère qu'une chance de marquer, à la 35^e minute, sur un coup franc de Bathenay.

En seconde mi-temps, les Irlandais furent encore les plus dangereux. La France ne se créa qu'une seule véritable occasion, sur une percée de Platini (70^e). Un retour de O'Leary évita alors le pire pour le gardien Kearn.

C'est avant tout à son excellent milieu de terrain que l'Eire doit ce succès indiscutable. En face, Platini et Synaeghel n'eurent pas leur rendement habituel de sorte que l'attaque française fut généralement servie dans de mauvaises conditions. La défense française s'est surtout signalée par la façon impeccable dont elle joua le hors-jeu. C'est cependant en tentant d'appliquer cette tactique qu'elle a encaissé ce qui devait être le seul but du match.

Chez les Irlandais, Givens, infatigable, fut le plus en vue sur l'ensemble de la rencontre avec Martin, pilier de la défense qui fut toujours très bon dans la relance et Mulligan, excellent dans la partie offensive de son rôle.

Classement du groupe 5: 1. France 3/3 (4-3); 2. Eire 2/2 (1-2); 3. Bulgarie 1/1 (2-2).



John Giles, le meneur de jeu irlandais, n'a pas failli à sa tâche, hier, à Dublin.

Liverpool sans Toshack le 6 avril contre Zurich?

Le FC Liverpool risque d'être privé de son avant-centre gallois John Toshack pour ses deux matches des demi-finales de la coupe d'Europe des champions contre le FC Zurich. Toshack, qui souffre d'une blessure au talon d'Achille, a été « plâtré » hier. Selon le manager du FC Liverpool, Bob Paisley, il ne pourra pas quitter son plâtre avant trois semaines. Les matches entre Zurich et Liverpool auront lieu les 6 et 20 avril.

• **AUCKLAND.** - Tour préliminaire de la coupe du monde, zone Océanie: Nouvelle-Zélande - Australie 1-1 (1-1). - Classement après 4 matches: 1. Australie 7 p.; 2. Nouvelle-Zélande 5; 3. Taiwan 0. L'Australie est qualifiée pour le second tour qui l'opposera aux vainqueurs des groupes asiatiques.

Le triathlon face à ses premières grandes difficultés financières!

Le triathlon helvétique, sport résultant d'un amalgame entre le ski de fond, le ski alpin (slalom géant) et le tir, se porte merveilleusement bien. A l'appui de cette affirmation: le titre de champion du monde arraché par Arnold Naepflin, le 11 mars dernier, à Chamonix, lors des championnats du Conseil international du sport militaire, et les excellents résultats réalisés tout au long de la saison par les membres de l'équipe nationale de triathlon Gabriel Konrad, Henri Beaud, Arnold Naepflin, Yves Morerod et Zraggen notamment. Pour les responsables de ce sport difficile, mais tout de même pratiqué par des centaines de sportifs (ils étaient plus de 300 participants aux championnats nationaux) Michel Pralong, Ueli Wenger et Michel

Daetwyler, c'était la récompense d'un travail sérieux de longue haleine et le couronnement d'une brillante saison. Parti sur des bases saines, ce sport venait donc d'évoluer parallèlement au rythme imposé par le dynamisme de ses responsables. Son avenir, logiquement, devrait être à la mesure de son avènement. Michel Pralong, responsable de l'équipe nationale, ne partage hélas pas cet optimisme: « Les résultats obtenus grâce au sérieux des athlètes, à leur dévouement et à leur esprit de camaraderie nous ont comblés comme ils ont sans doute comblé les personnalités qui gravitent autour de cette équipe nationale. Malheureusement, les difficultés qui viennent de surgir modèrent notre sentiment d'intense satisfaction. C'est dommage que,

pour des questions d'argent, nous devions probablement réduire nos ambitions à l'avenir ».

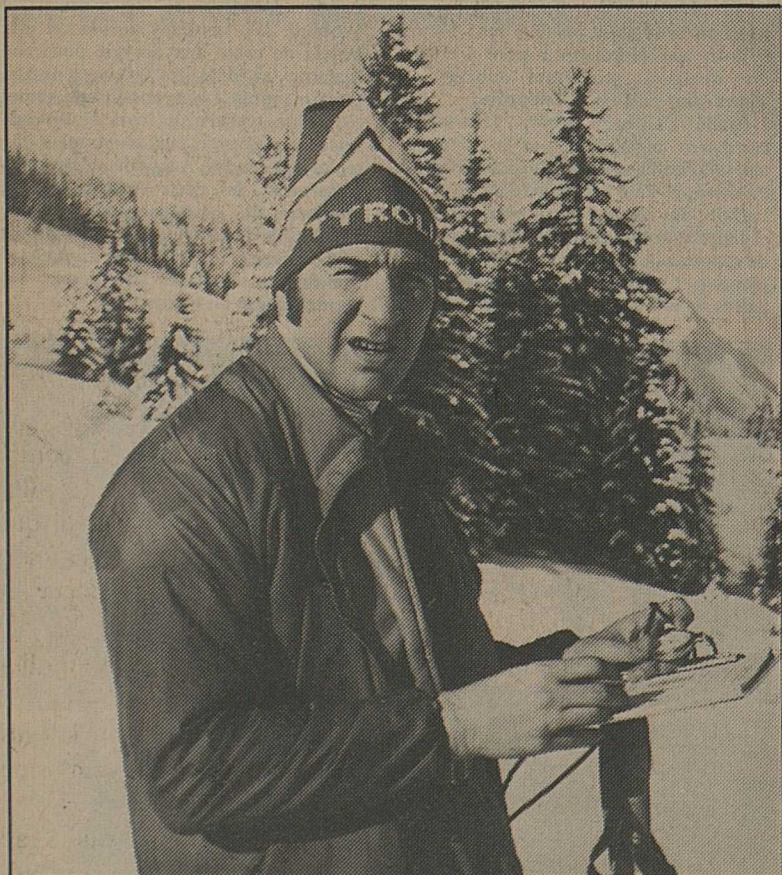
On le sait, le sport ne vit que s'il est alimenté. Le problème a déjà suffisamment été abordé dans d'autres domaines pour que la réalité n'échappe à personne. « Le Département militaire fédéral vient d'annuler, purement et simplement, le budget de Fr. 7000.- qui aurait déjà partiellement suffi à notre bonheur. Pour nous, c'est la faux qui nous coupe l'herbe sous les pieds. L'année dernière, nous avons disposé d'environ Fr. 13 000.- acquis grâce à la compréhension et à l'idéalisme de quelques particuliers. Ces derniers étaient prêts à renouveler leur geste, mais à condition que le Département militaire fédéral joue le jeu. Vous voyez le résultat ».

Pour Michel Pralong, les deux entraîneurs Wenger et Daetwyler et les athlètes, c'est évidemment la douche froide. Leur déception est encore avivée par les résultats envisagés la prochaine saison, résultats que les performances de cet hiver autorisaient. Le triathlon, à peine à l'apogée, connaît donc ces premières grandes difficultés. Il faut espérer que quelques mécènes acceptent rapidement de suppléer les carences du Département militaire fédéral. Il en va directement de l'avenir de ce sport!

G. Joris

Trophée « Sun-Boll » : 1976-1977

1. Arnold Naepflin, Wolfenschiessen, 100 points; 2. Konrad Gabriel, Orsières, 72; 3. Yves Morerod, Aigle, 54; 4. Arnold Moillen, Montreux, 49; 5. Klaus Hallenbarter, Brigue, 48; 6. Richard Truffer, Sion, 34; 7. Henri Beaud, Grandvillard 24; 8. Peter Aegerter, Blankenburg, 20; 9. Robert Fort, Martigny, 19; 10. Jacques Michelet, Sion, 15; 11. Zraggen Georg, Schattdorf et Tauxe Gabriel, Vevey, 10; 13. Hans Moser, Thun, Stéphane Albasini, Chalais et Benedikt Rauber, Jaun, 7; 16. Patrice Morisod, Vérossaz et Jean-Michel Krumenacher, Albeuve, 6; 18. Bruno Urban, Grindelwald et Jacques Henchoz, Château-d'Ex, 5; 20. Walter Sengen, Brigue, Hermann Dänzer, Weissenbach et Hans Niederberger, Wolfenschiessen, 4.



Pour Michel Pralong, responsable de l'équipe nationale de triathlon, les difficultés ne font que surgir. Parviendra-t-il à les aplanir avant que les brillants résultats de cet hiver soient définitivement oubliés? Photo Duperré

Johan De Muynck au TdR

Lauréat l'an dernier, le Belge Johan De Muynck revient cette année au départ du Tour de Romandie (10-15 mai) sous les couleurs de l'équipe « Brooklyn ». Franco Cribiori en a fait son leader à la place de Roger De Vlaeminck, engagé ailleurs. De Muynck, vainqueur de trois étapes et par la suite héros malheureux du Tour d'Italie, sera épaulé par les Italiens Giancarlo Bellini, Ottavio Crepaldi, Carlo Zoni et Giovanni Mantovani. Pour la sixième place, Cribiori

hérite entre Osler et Rota. D'autre part, la formation « KAS », qui avait été à l'honneur en 1975 grâce à Francisco Galdos, alignera Vicente Lopez-Carril, Enrique Cima, Juan Pujol, Ismael Lejaretta, Andres Oliva et Fernandez-Ovies. A l'heure actuelle, les principaux inscrits sont donc, outre de Muynck, Lopez-Carril, Merckx, Bruyère, De Schoenmacker, Baronchelli, Panizza, Ricconi, Saronni, Van Impe et Julien.

Avant le Grand Prix Suze

Le Grand Prix Suze, qui réunira des amateurs suisses et français, aura lieu samedi sur le parcours Meinier, Gy, Sionnet, carrefour de Presinge, Carré d'Aval, La Croix, Montée des vignes, La Capite, La Pallanterie, Meinier, Merlinge et arrivée à Gy. Au total, les coureurs auront à couvrir 9 fois la boucle, soit 128 km.

Le départ de cette épreuve, organisée par la Pédale des Eaux-Vives, est prévu à 13 heures à Gy. L'appel se fera toutefois à 12 h. 30. A l'heure actuelle, plus de 150 concurrents sont inscrits. Parmi eux, le Valaisan Robert Dill-Bundi.

Le Tour du Pays basque

La deuxième étape du Tour du Pays basque, Alsasua-Salvaterra (195 km) s'est disputée sous la neige et dans le froid. Elle a été remportée au sprint par le Belge Paul Wellens. Deux des trois Suisses en lice, Roberto Puttini et Godi Schmutz ont abandonné. Le troisième, Walter Mueller, occupe la 26^e place à 16 minutes du leader, l'Espagnol José-Antonio Gonzales-Linares.

La troisième étape, qui devait se courir entre Salvaterra et Archavaleta et qui comprenait l'ascension de six cols, a été annulée

en raison du froid et du verglas. Les résultats, deuxième étape: 1. Paul Wellens (Be), les 195 km en 5 h. 11'43"; 2. José-Antonio Gonzales-Linares (Esp), même temps; 3. Marc Steels (Be) à 2"; 4. René Wuyckens (Be) à 7"; 5. Ladrón de Guevara (Esp); 6. Dirk Baert (Be), même temps. Puis: 37. Walter Mueller (S) à 17'32". Classements général: 1. Gonzales-Linares 9 h. 43'44"; 2. Wellens à 1'03"; 3. Baert à 1'56"; 4. de Guevara à 3'48".

HOCKEY SUR GLACE

Sélection suisse

AUCUN VALAISAN

A l'issue de la tournée en Tchécoslovaquie et en Pologne, les entraîneurs Gerhard Staehli et Georges Rochat ont retenu les 21 joueurs suivants pour le championnat d'Europe des juniors du groupe A qui aura lieu du 1^{er} au 11 avril à Bremerhaven: Gardiens: Gerber (Berne), Cherix (Lausanne) et Niggli (Olten). - Défenseurs: Ambros (Villars), Ulrich (Fleurier), Zwahlen (Berne), Probst (Langnau), Donatz (Coire), Mueller (Davos) et Sturzenegger (Weinfelden). - Avants: Morisoli (Genève), Favrod (Vil-

lars), Scheurer (La Chaux-de-Fonds), Graf (Langnau), Boeni (Olten), Saegesser (Langenthal), Schaeppi (Kuesnacht), Lautenschlager (Kloten), Kaufmann (Kuesnacht), Niederer (Uzwil) et Loher (Winterthur). La délégation suisse sera dirigée par Mario Torti. Le programme de l'équipe suisse sera le suivant: 2 avril contre la Tchécoslovaquie. - 3 avril contre la Finlande. - 5 avril contre la RFA. - 7 avril contre la Suède. - 8 avril contre la Pologne. - 10 avril contre l'URSS.

LNA: Blazeovic et Lausanne à un tournant

L'ATTENTE seraine constitue pour l'instant le lot de toutes les équipes de LNA. A trois journées de la fin du deuxième tour, aucune formation ne tient en effet à brusquer les choses. Le moment n'est pas encore venu pour elles de s'insurger contre le mauvais sort ni celui de dévoiler les dernières batteries qui leur permettraient de lancer l'assaut final à la course au titre.

Forcément, l'intrigue devient moins saisissante, moins captivante. A l'exception de Lausanne et Grasshopper, au pire Neuchâtel Xamax, encore con-

cernés par la 6^e place qui déterminera directement leur avenir, personne ne se sent vraiment concerné. La vingtième journée de championnat souffrira peut-être de cette relative accalmie mais, dans l'attente du troisième tour, on en supportera les conséquences. Du moment qu'il ne s'agit que d'une solution transitoire...

Bâle - Bellinzone : préparer l'avenir

Pour toutes les équipes, mais plus spécialement pour Bâle et Bellinzone,

il s'agit de préparer très sérieusement l'avenir. Plus que jamais dans la course au titre, les Rhénans doivent se mettre maintenant à calculer leurs points avec une certaine précision. La remarque pourrait servir pour son adversaire, concerné, lui, par la relégation.

Au stade Saint-Jacques, il est pourtant peu probable que les Tessinois puissent renouveler l'exploit de dimanche dernier face à Lausanne, à moins que Benthaus ne soit pas plus exigeant lorsqu'il évolue chez lui que lorsqu'il est en déplacement...

Chênois - Grasshopper : une seule arme

Le public genevois devrait vivre une rencontre passionnante, samedi, aux Trois Chênes. En quête d'un football offensif, celui-ci devrait effectivement trouver son compte au cours de ce match où l'arme favorite sera très certainement l'attaque. Depuis longtemps, Chênois nous a habitués à ce spectacle de qualité. Forcé par le cours des événements - Grasshopper jouera une des dernières chances de rejoindre Lausanne à la 6^e place - les Zurichois devront nécessairement utiliser des moyens similaires pour réaliser leur objectif. S'il n'y aura pas forcément un vainqueur sur le terrain, il y en aura peut-être un de l'autre côté de la barrière.

Lausanne - Neuchâtel Xamax : à prendre ou à laisser

A prendre ou à laisser : presque vrai pour Neuchâtel Xamax, le leitmotiv l'est en tout cas pour Lausanne. Incontestablement, l'équipe de Miroslav Blazeovic est arrivée à un tournant dans ce championnat. La défaite de samedi au Tessin (1-0 face à Bellinzone), précédée de l'élimination de la coupe de Suisse, a soudainement placé la formation vaudoise face à de nouvelles responsabilités. Il ne s'agit maintenant plus de rêver d'une finale au Wankdorf, mais bien de jouer toute la fin de la saison dans le premier ou dans le deuxième groupe. L'heure est suffisamment grave pour que Lausanne la considère avec une attention soutenue. Cela devrait peut-être suffire pour redonner aux Vaudois le goût à la victoire.

Winterthur - Servette : d'une extrême à l'autre

Servette vit des heures euphoriques. En tête du classement de la LNA depuis le 15 novembre dernier, la formation genevoise vient de s'offrir un plaisir supplémentaire : battre Zurich, son plus dangereux rival. Mais Pasmandy et ses joueurs auraient pourtant tort de considérer ce tour joué aux Zurichois

comme la consécration de leur supériorité. Avant d'amorcer le troisième tour, les coéquipiers de Bertine Barberis devront augmenter au maximum leur total de points. Winterthur entre nécessairement dans les vues des Servettiens. Le saut de Zurich à Winterthur pourrait cependant bien réserver quelques surprises aux joueurs de Pasmandy. Les ressources pour les éviter ne devraient toutefois pas leur manquer.

Young Boys - Sion : du nul dans l'air

L'attaque ne semble pas être le point fort de Young Boys. Ceux qui ont assisté à Sion - Bâle, samedi soir, rétorqueront que Sion, sur ce point, n'est guère mieux loti, et ils auront raison. Cela ne promet évidemment pas une pluie de buts pour samedi au Wankdorf. Les espérances d'un football plaisant sont-elles étouffées pour autant. A Tourbillon, Sion a montré samedi un visage nouveau cette saison. Young Boys, de son côté, n'est pas dénué d'arguments avec des joueurs comme Eichenberger, Konz, Kuttel ou Odermatt. La conjonction des différents éléments peut déboucher sur un football de bonne qualité. Le match nul pourrait bien sanctionner en fin de compte cette similitude dans les moyens.

Zurich - Saint-Gall : sans trop d'espoirs

L'entraîneur Sommer n'aura probablement pas épinglé de FC Zurich à son tableau de chasse de cette fin de deuxième tour. Condamné au tour de relégation, les Saint-Gallois auront avant tout un œil sur la finale du lundi de Pâques. Au Letzigrund, Zurich n'est d'autre part jamais tellement enclin au cadeau, surtout que son besoin de points devient sérieux. Konietzka oubliera encore quelques jours la coupe d'Europe et concentrera son attention sur ce match de championnat. Saint-Gall n'en tirera probablement aucun bénéfice. La victoire ne saurait être autre chose que zurichoise.



Deux attaquants aux prises lors du match aller opposant Neuchâtel-Xamax à Lausanne : Jean-Robert Rub (à gauche) et Guy Mathez (à droite). La Pontaise, samedi, permettra-t-elle au public lausannois de vivre un nouveau spectacle basé sur l'offensive ?

1^{re} ligue: Bulle en danger à Meyrin

Après avoir étourdi Central, un candidat aux finales, Monthey va-t-il porter un nouveau coup dans le derby valaisain ? Si c'était le cas, Sierre son adversaire, aurait infiniment plus de difficultés à se remettre. Le derby qui se déroulera au stade de Condémines implique un pincement de cœur que l'on soit d'un côté ou de l'autre. Au moment où l'équipe de Massy se lance dans une dernière révolte privée de Milevoy (expulsé à Boudry), la formation de Camatta présente une récente référence, la victoire sur Central (1-0).

Tout s'enchevêtre au bas du classement et Martigny peut compliquer la situation de Renens et bien sûr favoriser l'éventuelle l'éventuel retour de Sierre. Pour cela il faudrait évidemment que les joueurs de Jean-Paul Biaggi se mettent à gagner.

Pour Boudry (10^e) les perspectives ne s'annoncent pas très favorables. Comment battre Nyon sur son terrain ? Une question que le leader Bulle

se posera lui aussi en se rendant sur la pelouse de Meyrin. Il y a incontestablement danger pour le chef de file. Cependant fort de ses trois points d'avance sur son rival cantonal Central, Bulle pourra évoluer de manière moins crispée. En recevant Orbe, Central se sentira probablement mieux à l'aise que dimanche dernier sur les bords de la Vièze.

On suivra également avec intérêt le déplacement de la formation de Richard Dürr à Fétigny. A ce stade du championnat, pour espérer participer aux finales il devient urgent d'éviter toute concession. Stade Lausanne saura-t-il esquiver le piège ? Après sa défaite face à Nyon, la réaction est en tout cas attendue par les amis de Dürr...

Deuxième ligue

Les extrêmes se touchent...

Le caractère de derby qui entoure la rencontre Viège - Naters, le louable effort que présente l'ES Nendaz pour jouer le jeu jusqu'au bout marqueront aussi la prochaine journée. Cependant on voit mal comment les deux premiers du classement pourraient subir un dommage dimanche prochain.

A Saillon, au stade Saint-Laurent, les extrêmes se toucheront puisque le premier du classement, Leytron, rencontre le dernier, l'ES Nendaz. Les émotions causées par Saint-Maurice au chef de file sur cette même pelouse auront-elles éteint l'appétit de Leytron ? Nendaz se méfiera en tout cas d'une réaction meurtrière. Tout ne semble pas aller pour le mieux actuellement au sein du FC Naters. Crise interne ou simplement méforme passagère ? Peu importe mais sans un revirement complet là encore Viège devrait passer sans trop de difficulté.

L'intérêt se portera donc sur d'autres fronts comme par exemple à Chalais où se déplace Salquenen et à Saint-Maurice où se rend l'USCM. Si la fête ne s'est pas trop prolongée, l'équipe de Charvoz a tout en main pour enregistrer une nouvelle satisfaction. Cela condamnerait malheureusement un peu plus l'USCM.

Pour fuir devant Saint-Maurice, Chalais est talonné lui aussi par l'impératif de vaincre. Cependant Salquenen affiche actuellement une forme telle que l'avantage du terrain pèsera peu de chose. A moins qu'Andreatta et ses joueurs trouvent la parade tactique.

A Fully on s'interroge mais on rêve surtout de confirmer son succès (3-1) du match aller au stade Saint-Germain. Ce déplacement ne s'annonce pas facile pour Savièse.

Ce qui attend Ayent à Vouvry c'est un peu du même « tabac ». Sur ces deux fronts le suspense sera de rigueur.

Sion-Zurich le 9 avril à 18 heures

Comme nous l'avons déjà annoncé, la rencontre de championnat suisse de football de LNA opposant Sion à Zurich aura lieu le 9 et non le 7 avril. Cette modification de date fait suite à la qualification des Zurichois en coupe d'Europe.

Il n'était pas possible de demander au FC Zurich de rencontrer les Séduinois le lendemain de leur match aller des demi-finales européennes face à Liverpool, comme le calendrier le prévoyait.

Ce match débutera exceptionnellement à 18 heures à Tourbillon car il ne

faut pas oublier que ce 9 avril est la veille de Pâques.

La finale de la coupe renvoyée

Malheureusement, pour diverses raisons (dont l'heure trop avancée), la finale de la coupe valaisanne entre Naters et Savièse ne constituera pas l'entrée en matière de ce Sion - Zurich. Cette finale qui d'année en année revêt un aspect de plus en plus attractif a été renvoyée à une date ultérieure.

Le match d'ouverture opposera deux formations de juniors. J.M.

LNB: Etoile Carouge en position forte

Des trois leaders de LNB, Etoile Carouge bénéficie incontestablement d'une position privilégiée à la veille de cette vingtième journée de championnat. Pendant que Young Fellows se déplacera à Gossau et que Nordstern affrontera Granges, les Genevois oublieront leurs dernières mésaventures (élimination de la coupe de Suisse et défaite à Zurich contre Young Fellows) en accueillant le benjamin de la catégorie, Kriens. Cette position de force devrait permettre à Paul Garbani de panser les dernières plaies et de replacer ses joueurs sur la bonne orbite. Dimanche soir, à moins d'une nouvelle contre-performance, les Genevois seront toujours seuls en tête du classement. C'est du moins ce que voudrait la logique puisque tant Young Fellows que Nordstern auront à résoudre quelques problèmes délicats en terres saint-galloises et soleuroises.

Etoile Carouge, Young Fellows et Nordstern deviennent, par la force des chiffres, les candidats les plus sérieux à l'ascension. Cela ne fait évidemment pas l'affaire des équipes tessinoises, Chiasso et Lugano notamment, qui avaient placé de grands espoirs dans le présent championnat. Certes, les deux expensionnaires de la LNA n'ont pas perdu toutes

leurs illusions mais pour que ces dernières revivent quelque peu, il faudrait forcément que Lugano s'impose à La Chaux-de-Fonds et que Chiasso imite son voisin sur son terrain face à Vevey. L'objectif paraît plus à la portée de Chiasso que de Lugano.

Dans leur lutte contre la relégation, Rarogne et Mendrisiostar font appel à leurs dernières ressources. En recevant Aarau, les Valaisans disposent d'une occasion en or d'améliorer leur classement. Le match nul réussi dimanche à Lugano les incitera à rechercher encore plus cette fois. On ne saurait leur donner tort.

La tâche de Mendrisiostar, elle, est moins encourageante. Au stade Saint-Léonard, les Tessinois auront en effet besoin de toute leur énergie pour contrecarrer les plans des Fribourgeois toujours menacés. Leurs possibilités seront-elles à la mesure de leurs ambitions ? Lucerne et Bienne, eux, n'ont guère d'intérêts à défendre. A égalité de points au classement, les deux équipes vont se contenter dès maintenant de contrôler l'évolution de la situation. Sur son terrain, Lucerne devrait être capable de prendre ses distances sur Bienne. Momentanément du moins.



A l'image d'Altafini (à droite) face au gardien de Young Fellows Rüfli, Chiasso cherche encore sa voie dans le présent championnat.

Programme du week-end

LNA
Bâle - Bellinzone
Chênois - Grasshopper
Lausanne - Neuchâtel-Xamax
Winterthur - Servette
Young-Boys - Sion
Zurich - Saint-Gall

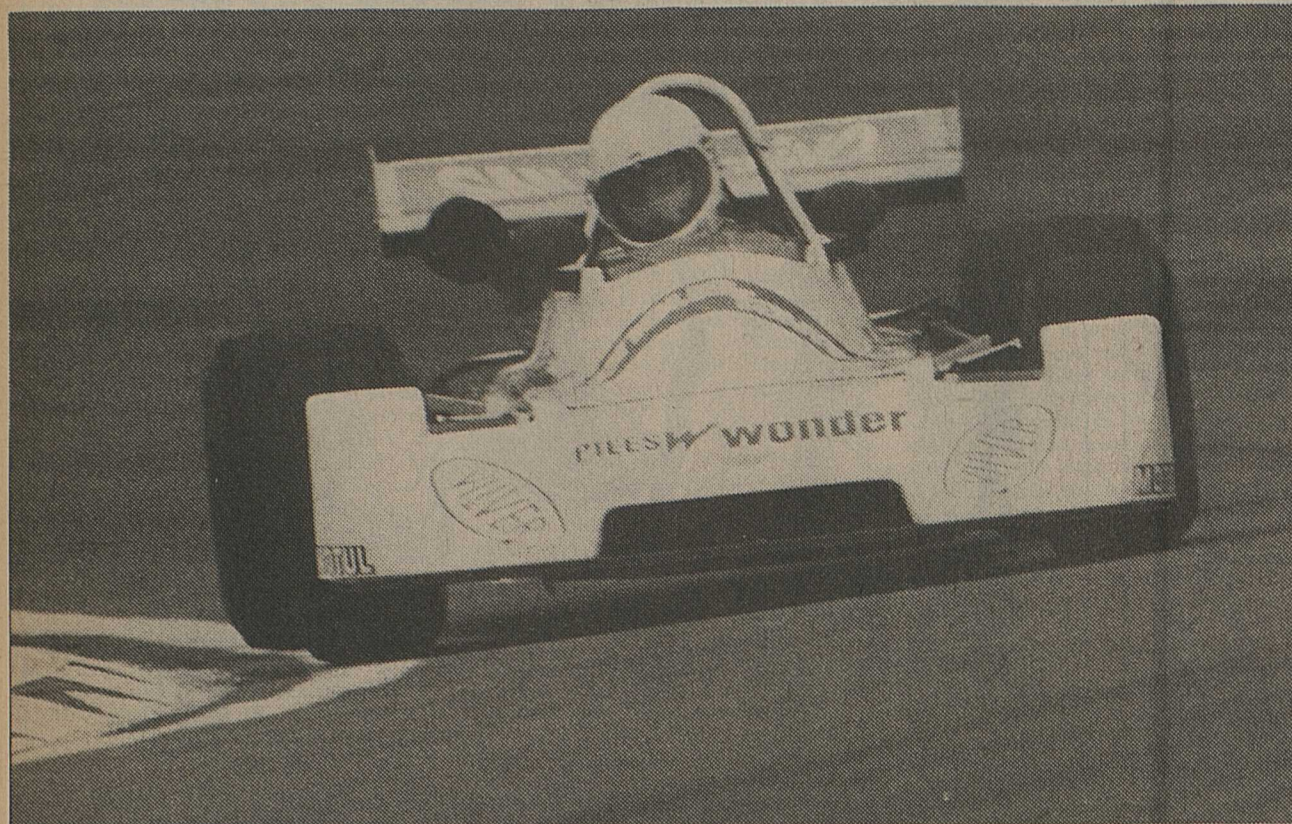
LNB
La Chaux-de-Fonds - Lugano
Chiasso - Vevey
Etoile Carouge - Kriens
Fribourg - Mendrisiostar
Gossau - Young-Fellows
Granges - Nordstern
Lucerne - Bienne
Rarogne - Aarau

Première ligue
Central - Orbe
Fétigny - Stade Lausanne
Meyrin - Bulle
Stade Nyonnais - Boudry
Renens - Martigny
Sierre - Monthey

Deuxième ligue
Chalais - Salquenen
Fully - Savièse
Leytron - ES Nendaz
Saint-Maurice - US Collombey-Muraz
Viège - Naters
Vouvry - Ayent

Dans les coulisses du sport automobile DÉBUT DU CHAMPIONNAT SUISSE AU CASTELLET

Deux Romands parmi les prétendants



Ce n'est que samedi passé, sur le circuit de Dijon, qu'André Chevalley prit pour la première fois le volant de cette toute nouvelle Chevron-BMW de formule 2. Une entrée en matière qui s'avéra positive et qui ne fait que confirmer les chances que possède le sympathique Genevois, vice-champion 1976, au seuil du nouveau championnat suisse (Photo Torrent)

Depuis le début de la semaine, bon nombre de pilotes suisses ont pris possession du circuit Paul-Ricard, situé sur un plateau montagneux entre Marseille et Toulon.

Trois bonnes raisons pour expliquer cette invasion pacifique : profiter des excellentes conditions offertes par ce tracé modèle pour effectuer les ultimes mises au point des véhicules, participer (pour certains) dès ce matin et jusqu'à demain soir, au traditionnel cours de pilotage organisé par l'ACS-Vaud, et enfin, en guise de bouquet final, être à l'heure pour le coup d'envoi officiel, ce week-end, du championnat suisse toutes catégories !

Seize manches au total

Par rapport au passé, l'allure générale de ces joutes n'a rien de singulier. Seize courses, réparties jusqu'au début octobre, figurent au calendrier : sept en circuit (à l'étranger bien entendu compte tenu de la stupide et illogique interdiction pénalisant notre pays depuis 22 ans), trois slaloms et six épreuves en côte dont deux organisées hors de nos frontières (Egberg et Zwischenwasser).

A croire que la suisse ne renferme pas suffisamment de routes de montagne pour pouvoir assurer elle-même le déroulement normal de son championnat...

Bref, à la veille de son envol, il est tout de même réconfortant de constater que (pour une fois, serais-je tenté de dire !) les perspectives de vivre de passionnantes empoignades ne semblent pas dénuées de tout fondement. Qui plus est, au nombre des sérieux prétendants aux quatre titres nationaux, apparaissent - c'est un événement - les noms de deux Romands : Jean-Claude Béring dans la catégorie « voiture de série » (groupes I et III) et André Chevalley, en « course » sans oublier le Rollois Christian Blanc en « sport » dont les chances, a priori, paraissent un peu moins évidentes cependant. Béring, vous le savez (voir NF du 24 mars 1977) a été enrôlé dans l'équipe d'usine British Leyland, pour piloter une Triumph Dolomite 2 litres. La qualité du matériel à sa disposition, son talent naturel, son expérience transforment le Neuchâtelois en vrai numéro un de la catégorie. Il fera toutefois bien de se méfier de René Hollinger (Alfa Romeo 1600), de Hansjürg Dürig (BMW 3000) et de Tino Comolli (Porsche 3000).

De nombreux et sérieux rivaux

Pour Chevalley, la partie s'annonce sans doute encore plus ardue : les adversaires coriaces ne manquent point (Markus Hotz sur une March-BMW F2, Fredy Amweg sur une Amweg-BMW F2, Charly Kiser sur une Osella-BMW F2, Walter Frey sur une Chevron-Toyota et Patrick Meschia sur une Modus 1600. Sans compter un imposant contingent de formules 3 emmenées par Fritz Straumann, détenteur du titre en « spéciales » et peut-être, par Roland Salomon qui, aux dernières nouvelles, serait prêt à « remettre ça » mais en F3 désormais ! En outre, Chevalley s'essayera également en formule 2, au niveau international, et ses doubles engagements risqueront quelquefois d'entrer en collision d'où une présence non suivie en Suisse au volant de sa nouvelle Chevron B 40-BMW.

En « sport », la bataille ne devrait pas laisser les spectateurs indifférents avec des animateurs du gabarit de Blumer, de Roth et du tenant de la couronne, Straehl (tous sur Sauber) avec celui aussi de Baltisser (Toj) et, nous l'avons dit, de Blanc (Lola).

Actifs Valaisans

Une importante délégation de l'écurie Treize-Etoiles répondra présent à ce rendez-vous du Castellet. Mais tous ses membres ne feront pas de ces compétitions leur but prioritaire de la saison. Tel Paul-Bernard Mugnier qui, avec la Porsch Carrera de Salamin, sera au Ricard surtout pour préparer les 24 Heures du Mans. Tel Jean-Elie Fornage, cet ancien « acrobate » sur deux roues qui effectuera ses premiers pas en monoplace au volant de la Brabham 1000 de Roger Rey. Tel encore le Sierrois Gérard Melly dont ce sera les grands débuts en « biplace » sur une Dangel Simca 2 litres.

Dans la lutte pour les points mis en jeu, Beat Blatter (Lola T510-FKE), Adrien Rudaz sur une nouvelle Horag Super V 1600, et Bruno Eggel (March 763-F3) défendront encore les couleurs du Vieux-Pays tandis qu'en « licenciés C » (hors-championnat) J.-P. Defaye (Golf GTI) et G. Ansermoz (Tecno 1000) complèteront l'effectif.

Un mot enfin pour signaler que durant ce week-end qui marque donc le début de la saison automobile helvétique, Demierre-Gatti (ce dernier déjà remis d'un récent accident) s'aligneront dans le rallye des Roses (canton de Fribourg) en tant que vainqueurs de l'édition précédente et que Georges Aymon d'Anzère participera avec sa BMW 2002 à un meeting à Lignières. J.-M. W.

AVF

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 36

- ① Les résultats des matches des 26 et 27 mars 1977 parus à notre communiqué officiel du lundi 28 mars sont exacts.
- ② Avertissements
Cageux Jean-Michel, Fully ; Roccaro Vincent, Fully ; Chervaz Pierre-André, US Collombey-Muraz ; Rappaz Claude, St-Maurice ; Carrupt Pierre-Alain, Leytron ; Bridy Lucien, Leytron ; Gillioz Luc, ES Nendaz ; Dubuis Serge, Savièse ; Cina Raoul, Salgesch ; Steiner Meinrad, Varen ; Zufferey Rémy, Chippis ; Leya William, Grimisuat ; Anthoine Daniel, Savièse II ; Forre Gabriel, Saxon ; Buchard Robert-Maurice, Leytron II.
- ③ Suspension pour expulsion du terrain
1 dimanche : Dubuis Jacques, Savièse.
2 dimanches : Lathion Jean-Michel, Aproz.
Pour 3 avertissements reçus = 1 dimanche : Gillioz Luc, ES Nendaz.
- ④ Calendrier
Match fixé
Samedi 9 avril 1977
3^e ligue
Nax - Saint-Léonard
D'autre part, nous informons les clubs que tous les matches qui seraient éventuellement renvoyés les 30 mars, 2 et 3 avril 1977 seront, sans exception, refixés au samedi 9 avril 1977.
- ⑤ Liste d'adresses - Saison 1976-1977
Nouvelles adresses - Arbitres
M. Gianuzzi Tommaso, av. de Tourbillon 82, 1950 Sion.
M. Roessli Alain, route de Sion 28, 3960 Sierre.
- ⑥ Retrait d'équipe
FC Saint-Léonard juniors A - 2^e degré - groupe I. Le calendrier concernant cette équipe est annulé.
- ⑦ Coupe valaisanne - Saison 1977-1978
Nous rappelons aux clubs que l'inscription d'équipes pour la coupe citée en marge doit être en possession du Secrétariat central de l'AVF, case postale 28, 1951 Sion, pour les 31 mars 1977, conformément à l'article 4 du règlement y relatif.
- ⑧ Joueurs suspendus pour les 2 et 3 mars 1977
Lathion Jean-Michel Aproz ; Cigognini Franco, Brig II ; Seewe Gerhard, Leuk-Susten II ; Covada Marco, Martigny II ; Duay Freddy, Salvan ; Reynard Patrick, Savièse II ; Dubuis Jacques, Savièse ; Crettaz René, Sierre IV ; Quennoz Jacques, Vétroz ; Rossier Gaëtan, Bagnes jun. A ; Soffredini Ottavio, Chippis jun. A ; Neurohr Jean-François, Grône jun. A ; Allégroz Jacques-André, Grône jun. A ; Lambiel Pierre-Joseph, Isérables jun. A ; Bonvin Léon, Leytron jun. A ; Baudin Johann, Leytron jun. A ; Déléze Dominique, ES Nendaz jun. A ; Schweickhard Stéphane, Saxon jun. A ; Kalbermatten Eric, Vétroz jun. B.
- ⑨ Permanence des 2 et 3 mars 1977
La permanence des 2 et 3 mars 1977 sera assurée par M. Jean-Claude Mayor, Martigny, tél. (026) 2 19 92.
Heures de présence : samedi matin de 9 à 10 heures.
Samedi soir : 17 à 18 heures.
Dimanche matin : jusqu'à 10 heures.

AVF - Comité central

Juniors interrégionaux C I Communiqué officiel N° 19

1. Résultats des matches des 26 et 27 mars 1977
Concordia Lausanne - Servette 0-4
Interstar - Sion 3-2
Martigny - Chênois 3-1
Monthey - Renens 1-1
Stade Lausanne - Etoile Carouge 0-8
Vevey - Meyrin 5-2
2. Classement
1. Servette 13 12 0 1 53-13 24
2. Etoile C. 13 11 1 1 59-11 23
3. Sion 13 10 1 2 51-20 21
4. Stade L. 13 7 1 5 28-37 15
5. Renens 13 5 4 4 24-22 14
6. Vevey 13 6 0 7 38-32 12
7. Monthey 13 5 2 6 27-32 12
8. Interstar 13 5 1 7 32-38 11
9. Meyrin 13 5 1 7 30-41 11
10. Martigny 13 4 2 7 21-38 10
11. Chênois 13 0 2 11 11-51 2
12. C. Laus. 13 0 1 12 10-49 1

Chaque club ne peut inscrire qu'une seule équipe. Nous invitons les clubs à bien vouloir préciser l'équipe qu'ils inscrivent.

3. Avertissement
Pianetti Renato, Etoile Carouge.
AVF comité central

JUNIORS INTERRÉGIONAUX AI

Communiqué officiel N° 21

1. Résultats des matches des 26 et 27 mars 1977
Bern - Grenchen 2-0
Etoile - Carouge - Servette 1-1
Langenthal - Chênois 2-1
Martigny - Lausanne 3-1
Naters - Fribourg 0-3
Nyon - Delémont 1-4
Sion - Neuchâtel Xamax 4-2
2. Classement
1. Sion 17 10 3 4 42-19 23
2. Langenthal 16 9 2 5 28-21 20
3. Servette 17 7 6 4 34-22 20
4. Fribourg 17 9 2 6 38-28 20
5. Lausanne 17 8 4 5 30-22 20
6. Martigny 17 8 3 6 47-42 19
7. Nyon 17 7 4 6 29-33 18
8. N. Xamax 16 7 3 6 29-26 17
9. Berne 17 8 1 8 46-43 17
10. Chênois 17 6 4 7 33-37 16
11. Grenchen 16 6 3 7 31-25 15
12. Et. Carouge 17 4 7 6 25-26 15
13. Delémont 16 5 3 8 37-48 13
14. Naters 17 0 1 16 13-70 1
3. Avertissements
Veuthey Jean-Luc, Etoile Carouge ; Grandjean Laurent, Servette ; Frankhauser Heinrich, Langenthal ; Barras Claude, Chênois ; Dépallens Jean-Pascal, Nyon ; Bourdin Serge, Sion ; Schroetter Philippe, Martigny ; Monnerat André, Delémont ; Tendon Jean-Pierre, Delémont ; Spring Christian, Delémont ; Bolsiger J.-Michel, Neuchâtel Xamax ; Wick Philippe, Neuchâtel Xamax.
4. Suspension
Pour 3 avertissements reçus
Un dimanche
Karlen Bernard, Sion (7-10-20)
Veuthey Jean-Luc, Etoile Carouge
Pour 4 avertissements reçus
Un dimanche
Monnerat André, Delémont (3-6-8-21)
5. Joueurs suspendus pour les 2 et 3 avril 1977
Karlen Bernard, Sion ; Veuthey Jean-Luc, Etoile Carouge ; Monnerat André, Delémont.

AVF - Comité central

AVGF: un dépliant qui renseigne bien

Afin de mieux faire connaître son organisation et les possibilités qu'elle offre, l'AVG a édité récemment un dépliant en français et en allemand. On peut l'obtenir auprès d'un membre du comité cantonal :

Gilberte Gianadda, Plantaud 34, 1870 Monthey (025 4 42 64)
Béatrice Roh, 1964 Aven-Conthey (027 36 29 74)
Marie Odile Luyet, Clos des Champs, 1965 Savièse (027 22 49 57).

Voici le contenu du dépliant

Structures

L'association valaisanne de gymnastique féminine (AVGF) fait partie de l'association suisse de gymnastique féminine (ASGF).

Sa fondation remonte à 1929. Elle est autonome. Elle est dirigée par un comité cantonal travaillant en étroite collaboration avec une commission technique.

En 1976, elle groupe 16 sociétés et sections de Brigue à Vouvry avec 1845 membres. 2432 pupillettes évoluent dans 44 groupements de Môrel à Port-Valais.

Buts

- Maintenir et améliorer la santé de tous ses membres par la pratique méthodique d'exercices physiques.
- Assurer la formation des monitrices.
- Donner la possibilité à ses membres d'atteindre des performances individuelles.
- Favoriser les contacts humains.
- Procurer des loisirs.

Avantages

- Large éventail de groupements, de disciplines, de manifestations.
- Possibilités de perfectionnement.
- Existence de Pistou, journal cantonal.

Eventail des possibilités

Dans le choix des groupements :

- Gymnastique pour mère et enfants (dès 3 ans)
- Pupillettes
- Juniors
- Actives
- Dames

Dans le choix des disciplines :

- Condition physique
- Ecole du corps
- Gymnastique rythmique sportive
- Gymnastique aux agrès et à l'artistique
- Athlétisme
- Jeux + sports annexes : ski - orientation

Dans le choix des manifestations :

- Journées cantonales, romandes et fédérales
- Concours de sections
- Championnats de jeux
- Championnats jusqu'au niveau international.

Perfectionnement et brevets

- a) Centres d'entraînement régionaux,
- b) Cours spécialisés et cours de cercle cantonaux,
- c) Obtention des brevets,
- d) Cours spécialisés et cours de vacances fédéraux.

1. 1^{er} échelon : sous la responsabilité de l'AVGF

- brevets sous-monitrices actives,
- brevets sous-monitrices dames,
- brevets monitrices mère et enfants.

2. 2^e échelon : sous la responsabilité de l'ASGF

- brevets sous-monitrices pupillettes,
- brevets monitrices pupillettes,
- brevets monitrices actives,
- brevets monitrices dames.

Pour les cours de formation de monitrices tels que :
- cours de cercle,
- brevet de sous-monitrices,
- brevet de monitrices,
- cours spécialisés,
- l'AVGF participe financièrement aux frais.

Adhésion à l'AVGF

L'AVGF admet toute nouvelle société. Une demande écrite est faite à la présidente.

Son adhésion crée les obligations suivantes :

1. Paiement de la cotisation annuelle qui comprend :
- cotisation fédérale,
- cotisation cantonale,
- Sport PRO ELITE
2. Abonnement au journal «Gymnastique féminine» édité par l'association suisse de gymnastique féminine.
3. Affiliation à la Caisse de secours aux gymnastes.
4. Participation :
- aux assemblées des délégués
- aux assemblées des présidents
- aux cours.

CHIPPISME

Les Allemands et les Anglais s'affirment au CSIO de Genève

Avec la deuxième épreuve, le prix Rentino, on est entré dans le vif du sujet au CSIO de Genève. Les cavaliers de deux nations, RFA et Gde-Bretagne, ont montré qu'ils n'étaient pas venus à Genève pour faire de la figuration.

Sur un tracé plus sévère que celui de la première épreuve, ce « barème au chronomètre » a permis aux Allemands et aux Anglais de s'affirmer nettement. Les « sans faute » ont été rares et les chevaux mal préparés n'ont eu aucune chance dans un tel débat.

Auteur d'un très bon « chrono », Paul Schockemoehle a pu se croire vainqueur quand, tour à tour, Caroline Bradley et Hartwig Steenken firent mieux que lui. Alors que l'on s'attendait à un barrage, survint Fritz Ligges, qui les mit d'accord et enfin, à quelques minutes de la fin d'une épreuve passionnante mais tardive, Harvey Smith, survolté, s'adjugea la victoire dur un excellent « Upton ».

Les Suisses, comme les Français, ont été très discrets, mis à part Pierre Badoux et Ueli Notz. Les résultats :

Barème A, au chronomètre : 1. Harvey Smith (GB) Upton, 0 faute 49"2 ; 2. Fritz

Ligges (RFA) Wapiti, 0, 49"9 ; 3. Ex aequo : Caroline Bradley (GB), Bernar et Hartwig Steenken (RFA) Gladstone, 0, 50"5 ; 5. Paul Schockemoehle (RFA) Agent, 0, 51"5 ; 6. Luis Alvares Cervera (Esp) Acorne 0, 52"2 ; 7. François Mathy (Be) Gai Luron 0, 52"9 ; 8. Hendrik Snoek (RFA) Raspitin, 0, 53" ; 9. Raimondo d'Inzeo (It), Bellevue, 0, 53"6.

Barème C, épreuve de maniabilité : 1. Harvey Smith (GB) Volvo, 58"1 ; 2. François Mathy (Be) Oreaner et Debbie Johnsey (GB) Speculator, 58" ; 4. Fritz Ligges (RFA) Wapiti, 59"2 ; 5. Luis-Alvarez Cervera (Esp) Thor, 60"7 ; 6. Willi Melliger (S) Rhonas Boy, 61"9 ; 7. Hartwig Steenken (RFA) Erle, 62"1 ; 8. David Broome (GB) Jaegermeister, 62"6 ; 9. Jean-Marc Nicolas (Fr) Bamboula, 62"9 ; 10. Hervé Daout (Ve) Espoir 3, 63"5 ; 11. Gerhard Etter (S) Fregola, 64"3.

Le comité d'organisation a d'autre part indiqué que, contrairement à ce qui avait été dit, Alwin Schockemoehle, le champion olympique, n'est pas présent à Genève, pas plus que ses chevaux, qui seraient malades et qui ont été excusés par un télégramme de la Fédération allemande. Dont acte.

Si le désir de qualité vous tenaille...

MOTOBÈCHES «RAPID»
Prix et rendement incomparables
Différents modèles
dès Fr. **890.-**
Démonstration et service après vente assuré par un personnel qualifié

QUINCAILLERIE
Fefferlé & Co S.A.
ROUTE DES RONOUZ
TEL. 027/22 10 21

MACHINES
MÉNAGE-OUTILLAGE
QUINCAILLERIE
HARNOIAGE
ROBINETTERIE, ETC.
SERVICE
APRÈS-VENTE

agence Publival sion

Découvrez avec nous la véritable **ITALIE**



l'art de l'hospitalité dans le pays de l'art

Mers - Montagnes - Lacs - Folklore

Manifestations artistiques - artisanat - mode - sports en toutes saisons - gastronomie et vins de qualité - variété de climats des Alpes à la Sicile - stations thermales - hôtels et pensions de toutes catégories - villages touristiques - campings - réseau serré d'autostrades, routes, lignes ferroviaires - relations aériennes, maritimes, lacustres - bons d'essence - facilités pour les musées d'Etat. Mille attractions dans une ancienne tradition de civilité, dans la chaleur humaine de sa population.

Pour tous renseignements:

Office National Italien du Tourisme (ENIT)

1204 Genève 3 Rue du Marché 3 Tél. (022) 28 29 22/23 Télex 289346
8001 Zurich Uraniastrasse 32 Tél. (01) 273 63 34 Télex 58869
6900 Lugano Via Pretorio 1 Tél. (091) 3 56 66/2 52 72



MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE

Marques suisses neuves, modèles 1976 à l'ancien prix avec rabais jusqu'à

50%

Facilités de paiement Location possible Installation gratuite par nos monteurs Garantie totale Réparations toutes marques

Riddes 027/86 48 40
Martigny 026/ 5 38 63
Muraz 025/ 4 64 50



Rue du Tunnel 3
Lausanne

021/23 52 28
24 h. sur 24

A vendre

chaudière Hoval, Combi

Eau chaude Toute combustion Tableau électrique Accessoires complets Année de construction: 1970 Prix intéressant

G. Uhlmann
Villeneuve
Tél. 021/60 11 64
36-23043

A vendre

magnifique Land-Rover

petite cabine, à l'état de neuf, modèle 1973, 40 000 km, mot. neuf. Prête pour l'expertise

Fr. 12 000.-

Tél. 025/5 91 91
36-23110

A vendre

Fiat 850 Coupé

Expertisée Moteur 40 000 km Parfait état

Fr. 2300.-

Tél. 027/55 68 81
36-2883

A vendre

Citroën Ami 8

55 000 km Bon état, expertisée

Fr. 2800.-

Tél. 027/22 21 91

Achat immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970

Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLOTI
Chexbres-Puidoux

MEUBLES MERI AOSTE (Italie)

vous offre la qualité du meuble

Douane, transport et livraison à domicile à notre charge

2 magasins au centre de la ville
- rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289 (au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)
- rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312 (près de la place E.-Chanoux)

1 grande exposition:
- Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste
Tél. 0039-165/41491 143.266.199

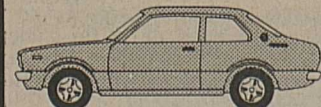
TOUS CEUX QUI DESIRAIENT DEPUIS LONGTEMPS UNE TOYOTA COROLLA 1200 DEVRAIENT S'EN OFFRIR UNE MAINTENANT: ELLE EST PLUS AVANTAGEUSE QUE JAMAIS!

Toyota Corolla 1200 Sedan Deluxe
4 cylindres, 1166 cm³, 41,2 kW
(56 ch DIN) à 6000 tr/min,
fr. 11 535.-, automatique fr. 12 345.-

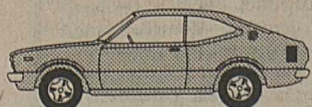


C'est le moment d'adopter la Toyota Corolla sans pareille! Surtout maintenant que votre agence Toyota peut vous faire une offre des plus avantageuses. Au choix: Toyota Corolla 1200 Deluxe (2 portes), Toyota Corolla 1200 Sedan Deluxe (4 portes), Toyota Corolla 1200 break (3 ou 5 portes), Toyota Corolla 1200 Hardtop SR (5 vitesses).

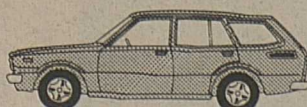
Quelle que soit la version de votre choix, vous choisissez bien car, chaque Toyota Corolla est un modèle d'économie, de fiabilité, de finition et d'équipement. Et puis, n'oubliez pas qu'en ce moment votre agence Toyota peut vous faire une offre spécialement avantageuse. Renseignez-vous donc!



Toyota Corolla 1200 Deluxe
4 cylindres, 1166 cm³, 41,2 kW
(56 ch DIN) à 6000 tr/min,
fr. 10 660.-



Toyota Corolla 1200 Hardtop SR
4 cylindres, 1166 cm³, 47,1 kW
(64 ch DIN) à 6200 tr/min,
5 vitesses, fr. 13 100.-



Toyota Corolla 1200 break
4 cylindres, 1166 cm³, 41,2 kW
(55 ch DIN) à 6000 tr/min,
à 3 portes, fr. 11 790.- à 5 portes,
fr. 12 295.-

52 modèles TOYOTA avec 3 ans multi-garantie

Nous vous donnons toutes informations sur cette primauté mondiale

Vente et entretien à Genève:



Emil Frey SA

83, rue de la Dixence, 1950 Sion
Tél. 027 - 22 52 45 / 22 98 98

A. Mirailles, Garage
1965 Savièse, 027 - 22 62 50

G. Rossier, Garage St. Christophe
1963 Vétroz, 027 - 36 33 33

Du nouveau pour les entreprises, les artisans et les particuliers: l'avantageux Multi-Leasing Toyota! Pour tout renseignement, téléphonez au 01/5297 20.

TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.

La grande fête du basketball américain

Marquette remporte le titre

PENDANT dix jours, l'Amérique a vécu à l'heure du basket ; et les matches ont été retransmis en direct jusqu'en Europe par les stations de radio des bases américaines ; la saison de basketball universitaire vient donc de s'achever à Atlanta : la capitale de la Géorgie avait l'honneur d'organiser les finales sacrant la meilleure équipe amateur au monde : Marquette.

Mais beaucoup d'éléments inattendus ont précédé le moment solennel où l'équipe victorieuse a pu décrocher les filets du cercle et les emporter en souvenir... Au départ de la saison, une seule chose était certaine : la lutte pour le titre serait très disputée car aucune formation ne semblait de taille à dominer ses adversaires comme l'avait fait UCLA du temps des Lew Alcindor ou Bill Walton. Pourtant, au fil des mois, quelques noms se manifestèrent comme de solides prétendants à la couronne. Et, parmi eux, Michigan s'imposait comme le grand favori avec deux joueurs remarquables qui feront la joie des clubs professionnels qui les engageront : Phil Hubbard (203 cm) et surtout le remarquable Rickey Green (188 cm).

Au terme des seizièmes de finale, il n'y avait rien de particulier à signaler ; un grand avait pourtant déjà été éliminé : San Francisco (détenteur du rang N° 1 pendant une grande partie de la saison) et son pivot Bill Cartwright avaient été battus par le véritable ouragan de Nevada-Las Vegas qui inscrivit la bagatelle de 121 points aux Californiens.

LES PREMIÈRES SURPRISES

C'est au niveau des huitièmes de finale que les premières surprises furent enregistrées. La plus grande constituait naturellement l'élimination de UCLA par Idaho State (76-75). C'était la fin d'une époque pour la grande université de Los Angeles : pour la première fois depuis 11 ans, UCLA perdait dans les éliminatoires de la région « Ouest ». Après avoir disputé une deuxième mi-temps catastrophique, UCLA eut un sursaut d'orgueil en fin de match. Menés 71-63 à moins de deux minutes de la fin, les Californiens revinrent à un point. Mais leur réaction avait été trop tardive et l'excès de confiance manifesté avait été fatal.

Au terme de ces huitièmes de finale restaient en lice les équipes suivantes : North Carolina, Kentucky, Charlotte, Michigan, Las Vegas, Idaho State, Marquette et Wake Forest (l'université où jouait Dick Walker, l'entraîneur de Martigny).

MICHIGAN ÉLIMINÉ

La grande révélation de l'année s'appelle Charlotte ; opposée à Michigan, la petite université située en Caroline du Nord a causé une surprise énorme en s'imposant 75-68 ! Charlotte est emmenée par un homme dont on reparlera : Cedric (Cornbread) Maxwell, auteur de 25 points et de 13 rebonds. Mais le plus étonnant, c'est que Maxwell est le joueur qui monte la balle depuis son camp de défense, malgré une taille de 203 cm !

La victoire la plus difficile fut celle de North Carolina sur Kentucky (79-72). Privés

de deux de ses meilleurs joueurs, Phil Ford et Tommy La Garde (deux membres de l'équipe américaine championne olympique), avec un homme jouant avec un doigt cassé (Davis), les « Tar Heels » composèrent avec la situation en appliquant leur système appelé « attaque à quatre coins ». Cette tactique a été mise au point par leur entraîneur Dean Smith (l'homme qui conduisit la sélection américaine au titre à Montréal) : elle a pour but de profiter de l'étrange règle qui veut que les amateurs américains ne soient pas soumis au délai de 30 secondes pour tenter un essai (les professionnels disposent de 24 secondes seulement). Il est ainsi possible à une équipe de garder la balle dans son camp d'attaque aussi longtemps qu'elle le désire ! North Carolina joua de cette manière dès la 25^e minute, sur le score de 59-53. Profitant des fautes personnelles commises par leurs adversaires désireux de s'emparer de cette balle insaisissable, les Tar Heels inscrivent les 14 coups francs accordés, auxquels s'ajoutèrent tout de même 3 paniers !

Dans les autres rencontres, Nevada-Las Vegas battait régulièrement Idaho State (107-90), alors que Marquette prenait le meilleur sur Wake Forest (82-68). Un Marquette qui avait eu plus de difficultés à se défendre que son précédent adversaire, Kansas State (67-66). Cette dernière formation gagnait de dix points à huit minutes de la fin, mais fut incapable de maintenir son avance, perdant de nombreux rebonds : la présence du malheureux joueur de Pregassona Karl Gerlach aurait été fort utile à son ancienne équipe...

LES DEMI-FINALES

Les 17 000 spectateurs qui avaient eu la chance d'acquiescer un billet (les billets sont vendus en quelques heures plusieurs mois avant les matches) eurent droit à deux matches à suspense : trois points d'écart seulement séparèrent les quatre équipes engagées.

North Carolina - Las Vegas : 84-83. Menés de 6 points à la pause, les Tar Heels, qui avaient récupéré leur distributeur Ford, réussirent à mettre en échec la meilleure attaque du pays pendant 4'51 en début de seconde mi-temps : ce fut le tournant du match et North Carolina parvint à maintenir un léger avantage en appliquant à nouveau son « attaque à quatre coins » en fin de match !

L'autre demi-finale fut encore plus passionnante. Dominée par les défenses, la partie vit Marquette s'appliquer à contrôler la balle pour trouver un homme dans une position idéale. Mais le surprenant Charlotte resta constamment dans le sillage de son adversaire ; puis, les attaquants qui n'avaient pas connu une soirée très glorieuse se « rachatèrent » dans les dernières secondes. Sur

Rickey Green



Excellent manieur de balle et d'une rapidité folle, Rickey Green (188 cm) a été sélectionné parmi les cinq meilleurs basketballeurs américains. Mais cela n'a pas suffi pour que son équipe, Michigan, remporte le titre envié de champion des Etats-Unis.

le score de 49-47 pour Marquette, l'étoile de Charlotte, Cedric Maxwell, égalisa à quatre secondes de la fin... Les 17 000 spectateurs, debouts dans la salle, assistèrent alors à la répétition du « coup de Munich ». Le petit distributeur de Marquette, Butch Lee, adressa une longue balle en avant : elle « ricocha » sur les doigts de deux joueurs avant

d'être saisie par Whitehead, un coéquipier de Lee, qui réussit un « smash » au moment où la sirène retentissait. Panier ou non ? Il fallut aller consulter le commissaire à la table pour la décision d'accorder les deux points qui donnaient la victoire à Marquette. Mais quelle fin de match et quelles promesses pour la grande finale !

Les Italiens de Forst Cantu gagnent la coupe des coupes

Forst Cantu a remporté la coupe des vainqueurs de coupe en battant, au Palais des sports de Palma, les Yougoslaves de Radnicki Belgrade par 87-86 (mi-temps 46-40).

Les Italiens ont fait preuve d'une assez nette supériorité en première mi-temps. Plus rapides, faisant très bien circuler le ballon, ils ont alors pris jusqu'à 10 points d'avance. En seconde mi-temps, la réaction de Radnicki fut violente.

Au bénéfice d'une excellente condition physique, les Yougoslaves ont peu à peu ré-

duit l'écart. Un manque de précision dans les lancers francs les a cependant empêchés de renverser la situation. Techniquement, le match a été d'un excellent niveau.

Les meilleurs sur le terrain ont été Marzorati pour Forst Cantu et Marovic pour Radnicki.

Marqueurs. - Forst Cantu : Recalcati (19), Menechel (4), De la Fiori (15), Wingo (12), Lienhard (19), Marzorati (18).

Radnicki : Ivkovic (6), Vucinic (2), Stanovic (4), Marovic (29), Damjanovic (14), Jaric (30), Zupancic (1).

Ski OJ en Valais

ÉPREUVE DE PROMOTION À SAAS-FEE Les sélectionnés pour dimanche prochain

BAS-VALAIS

Filles I : Monnet Marielle, 65 Iséables ; Bressoud Nathalie, 65 Torgon ; Bovard Emmanuelle, 65 Morgins ; Bressoud Corinne, 66 Torgon ; Schwery Isabelle, 65 Morgins ; Michellod Armande, 65 Verbier.

Filles II - III : Andeer Catherine, 63 Verbier ; Duc Claudine, 63 Iséables ; Guinand Françoise, 63 Verbier ; Avanthey Evelyne, 63 Champéry ; Exquis Nicole, 63 Liddes ; Eugster Corinne, 62 Verbier ; Koller Sabine, 62 Torgon ; Pilonel Christine, 62 Morgins ; Darbellay Raphaëlle, 63 Champex-Ferret.

Garçons I : Berra Christophe, 65 Champéry ; Revaz Florian, 65 Salvan ; Dubosson Eric, 65 Val-d'Illiez ; Mento Pierre-Antoine, 66 Verbier ; Giovanetti Fulvio, 66 Morgins ; Es-Borlat Claude, 65 Val-d'Illiez ; Mathy Pierre, 66 Salvan ; Guinand Daniel, 66 Verbier ; Maillard Alain, 65 Ovronnaz ; Ogay Frank, 66 Torgon ; Buchard Yves, 65 Ovronnaz ; Fort Stéphane, 65 Riddes ; Manta Roland, 66 Salvan ; Revaz Gille, 66 Salvan ; Perrin Florian, 66 Illiez.

Garçons II - III : Roduit Stéphane, 63 Ovronnaz ; Claret Joël, 63 Morgins ; Riva Angélo, 62 Iséables ; Monnet Laurent, 62 Riddes ; Riva Mario, 64 Iséables ; Es-Borlat Francis, 63 Val-d'Illiez ; Duc Nicolas, 64 Iséables ; Mathy Nicolas, 64 Salvan ; Morend Philippe, 63 Verbier ; Bochatay Nicolas, 64 Les Marécottes ; Vaudan Philippe, 62 Bagnes ; Terretaz Philippe, 64 Verbier ; Andeer Roland, 62 Verbier ; Gard François, 62 Bagnes ; Gaillard Jean-Daniel, 62 Verbier ; Es-Borlat Jean-Marc, 64 Val-d'Illiez ; Schönberth Hervé, 62 Monthey ; Dubler José, 63 Iséables ; Exquis Patrice, 62 Liddes ; Perrin Yvan, 62 Val-d'Illiez ; Roduit Olivier, 64 Ovronnaz.

HAUT-VALAIS

Filles : Studer Marielle, 65 Visperterminen ; Heinzmann Pierrette, 65 Visperterminen ; Anthamatten Heidi, 65 Saas-Grund ; Anthamatten Fabiola, 65 Saas-Fee ; Zurbriggen Germaine, 66 Saas-Al-

magell ; Burgener Corinne, 65 Brig ; Stoffel Isabelle, 66 Visperterminen ; Bumann Benita, 65 Saas-Fee ; Steiner Corinne, 65 Saas-Grund ; Studer Karoline, 67 Visperterminen ; Kalbermatten Daniela, 67 Saas-Fee ; Steiner Carmen, 65 Brig ; Anthamatten Karin, 66 Saas-Almagell ; Possa Josiane, 64 Leukerbad ; Hasler M. Madlen, 62 Blatten ; Mengis Sarah, 62 Visp ; Anthamatten Susanne, 64 Saas-Almagell ; Fux Marlis, 62 St. Niklaus ; Zurbriggen Heidi, 67 Saas-Almagell.

Garçons : Anthamatten Nestor, 65 Saas-Almagell ; Stoffel Olivier, 66 Visperterminen ; Summermatter Roger, 66 Visperterminen ; Bumann Jonas, 67 Saas-Fee ; Stoffel Mario, 66 Saas-Grund ; Anthamatten Michael, 66 Saas-Grund ; Anthamatten Dominik, 65 Saas-Almagell ; Studer Armido, 67 Visperterminen ; Lochmatter Kilian, 66 Naters.

Garçons : Anthamatten Nestor, 65 Saas-Almagell ; Stoffel Olivier, 66 Visperterminen ; Summermatter Roger, 66 Visperterminen ; Bumann Jonas, 67 Saas-Fee ; Stoffel Mario, 66 Saas-Grund ; Anthamatten Michael, 66 Saas-Grund ; Anthamatten Dominik, 65 Saas-Almagell ; Studer Armido, 67 Visperterminen ; Lochmatter Kilian, 66 Naters ; Zurbriggen Patrick, 67 Saas-Grund ; Follonier Pascal, 65 Leukerbad ; Zurbriggen Herold, 65 Saas-Fee ; Abgottspon Klaus, 66 Staldenried ; Griching Philipp, 65 Leukerbad ; Schnydrig Mathias, 65 Naters ; Lauber Sven, 66 Brig ; Loréan Urs, 66 Leukerbad ; Grand Bernhard, 63 Albigen ; Jakob Heinze, 62 Naters ; Gemmet Fredy, 63 Brig ; Gruetter Christian, 64 Leukerbad ; Zurbriggen Pirmin, 63 Saas-Almagell ; Bellwald Hans Peter, 63 Naters ; Seiler Jörg, 62 Ernen ; Berchtold Kurt, 63 Riederalp ; Follonier Dominik, 64 Leukerbad ; Zeiter Hansi, 63 Fieschertal ; Meier Karl, 62 Löttschental ; Brunner Reinhold, 62 Eischoll ; Bortoli Romeo, 62 Visp ; Bergamin Jan, 62 Visp ; Stoffel Roger, 65 Visperterminen ; Schmidhalter Claude-Alain, 64 Brig.

Un beau cadeau pour l'entraîneur

Al McGuire (48 ans) dirigeait pour la dernière fois son équipe de Marquette après avoir annoncé, en début de saison, son intention de se retirer. Au cours des vingt ans passés à la tête d'une équipe, McGuire a acquis une réputation de bon entraîneur, mais aussi celle d'un « rouspéteur » (il détient certainement le record de fautes techniques jamais attribuées à un coach). Il n'est pas rare de le voir manifester sa réprobation avec de grands signes ou même « s'engueuler » avec un de ses joueurs : mais il y a toujours eu un respect mutuel entre l'entraîneur et ses hommes qui se sont faits un plaisir d'offrir à McGuire un cadeau de départ royal.

Cette finale comportait plusieurs éléments particuliers. D'abord, les deux entraîneurs sont de grands amis. Et l'une des vedettes de Marquette, Jim Boylan, a été acquiescée sur les recommandations de Smith, le coach de North Carolina. Aux Jeux olympiques, le duel le plus

passionnant opposa le distributeur de North Carolina, Ford, à la vedette de Porto Rico Butch Lee : celui-ci inscrivit 35 points contre les Américains qui ne gagnèrent que d'un point. Et le moteur de l'équipe de Marquette s'appelle tout naturellement Butch Lee, né à Porto Rico, mais où il ne vécut que trois jours.

C'est justement Butch Lee qui fut le grand homme de la finale : à la distribution, il parvint à imposer à North Carolina le rythme de jeu qui convient à Marquette : et avec ses 19 points, il fut le meilleur marqueur d'une équipe qui fit la différence dans les six dernières minutes pour l'emporter finalement 67-59.

Al McGuire peut prendre sa retraite après avoir conquis le titre le plus envié du basket amateur. Quant à son collègue Dan Smith, il devra se contenter du titre olympique et du vote de ses collègues, qui le nommèrent entraîneur de l'année. Meg

Olympisme : dans la confusion totale l'Afrique marque un point à Abidjan

L'Afrique a marqué un point à Abidjan lors de l'assemblée générale des comités olympiques nationaux. Les 84 délégués des CNO ont en effet adopté une proposition du Nigéria selon laquelle le comité international olympique devrait suspendre tout pays entretenant des liens sportifs avec des nations, elles-mêmes déjà suspendues par le CIO, c'est-à-dire l'Afrique du Sud et la Rhodésie.

Il s'agit en fait d'une proposition élaborée par le Conseil supérieur du sport en Afrique, organisme émanant de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), qui avait lancé le boycottage des Jeux de Montréal et engagé récemment encore les pays africains à ne participer à aucune compétition à laquelle prendrait part la Nouvelle-Zélande.

La proposition faite à Abidjan, adoptée, il faut bien le dire, dans la plus totale des confusions, va beaucoup plus loin. Elle vise en effet les comités olympiques des pays qui continuent à fréquenter sportivement l'Afrique du Sud, comme les Etats-Unis, la

Grande-Bretagne, la France, le Japon, etc. et pas seulement la Nouvelle-Zélande.

Ce ne sont pas moins de 32 pays qui se sont abstenus, ne sachant pas, apparemment, sur quelle motion on leur demandait de se prononcer. 35 ont voté pour et 17 contre. Malgré les protestations de certains délégués sur la légalité d'un tel vote, M. Giulio Onesti, président de l'assemblée, jugeant la réunion déjà très en retard sur l'ordre du jour, entérina le résultat.

Il signifie que, désormais, il appartient à la commission exécutive du CIO de juger si cette recommandation des CNO doit être mise aux voix lors de sa prochaine session, en juin à Prague ou si elle doit ne pas aller plus loin, ce qu'elle fera très certainement, comme on le pense dans les milieux olympiques.

Néanmoins, les dirigeants du Conseil supérieur du sport en Afrique, dont M. Abraham Ordia, son président, qui a déposé la recommandation au nom de son comité olympique, pourront se targuer d'avoir

l'appui de tous les comités olympiques nationaux.

M. Jean-Claude Ganga, quant à lui, jubilait littéralement, considérant un tel résultat comme un événement historique pour le sport africain. « Cette décision des CNO est logique. Aucune fédération internationale ne tolérerait qu'un de ses membres entretienne des relations avec un autre membre qu'elle aurait suspendu » soulignait-il, rayonnant.

M. Lance Cross, membre du comité du CIO pour la Nouvelle-Zélande, qualifiait cette situation d'absurde. « Bien des délégués ont voté sans savoir sur quoi ils devaient se prononcer. D'autre part, cela signifie qu'un pays qui laisse son équipe de tennis de table - sport non olympique - rencontrer celle d'Afrique du Sud, verrait ses athlètes privés d'aller aux Jeux olympiques. Maintenant, nous ne sommes plus les seuls dans le collimateur » faisait-il remarquer.

Les enfants de Terre des Hommes

MASSONGEX. - Depuis sa fondation en 1970, « La Maison » de Massongex de Terre des Hommes continue, jour après

Une déesse qui descend du ciel

Danielle Neithardt, de Leysin, née le 27 mars 1954, a été nommée déesse de l'Eté de la Fête des vignerons 1977. Cérès, blonde comme la moisson, est une déesse qui descend du ciel. Elle est en effet hôtesse de l'air de Swissair depuis trois ans. Après une année au collège d'Aigle, puis après l'école de commerce de Lausanne, elle commença une carrière hôtelière en suivant une école en Allemagne, avant de choisir la profession d'hôtesse de l'air. (Photo NF)



jour, son action heureuse pour les enfants du monde qu'elle reçoit en attente d'une opération, ou en convalescence avant un retour auprès des leurs, dans leur pays d'origine.

« La Maison », c'est le centre des paralitiques et des cardiopathes qui ne peuvent être soignés chez eux, faute de moyens médicaux et chirurgicaux.

Les enfants de TDH Valais ne sont pas à adopter, mais attendent les soins qui leur redonneront non seulement le goût à la vie, mais le sourire aux lèvres.

Ils sont en moyenne 45, de races, de langues et de religions différentes, à vivre en permanence dans l'attente d'un mieux-être physique.

Les responsables de TDH doivent faire face à une dépense journalière d'un millier de francs (subsistance, entretien, charges ordinaires d'un ménage de 45 enfants et d'un personnel modestement rétribué).

L'action de parrainage lancée il y a quelques semaines a été fort heureusement comprise de la population valaisanne ; mais elle pourrait être encore plus importante.

Etre parrain ou marraine de « La Maison » par une contribution volontaire et régulière, c'est participer activement à améliorer le destin de futurs hommes et femmes du monde, être une sentinelle de cette armée de bonnes volontés tendant à redonner vie à ceux des enfants de la terre parmi les plus malheureux.

Qu'est-ce que la récession, le chômage en face de la misère de ces enfants qui attendent de nous une aide matérielle pour les aider à retrouver une santé perdue ? Un incident économique qui n'a rien de comparable à ce que ces enfants malheureux ont et doivent endurer pour se maintenir en vie.

Pour ces « sans droits », ces enfants « cassés », ces jeunes êtres indigneusement malheureux, Terre des Hommes n'est pas un refuge, mais un espoir de pouvoir enfin vivre chacun sa vie d'homme et de femme comme enfant de Dieu.

Nous qui vivons dans la paix, qui avons la santé, pensons-y. Accomplissons notre BA en donnant une infime partie de notre superflu au CCP 9340 Terre des Hommes - Valais, Massongex, ce sera notre action de carême.

Marie-Rose Pitteloud expose à Lausanne

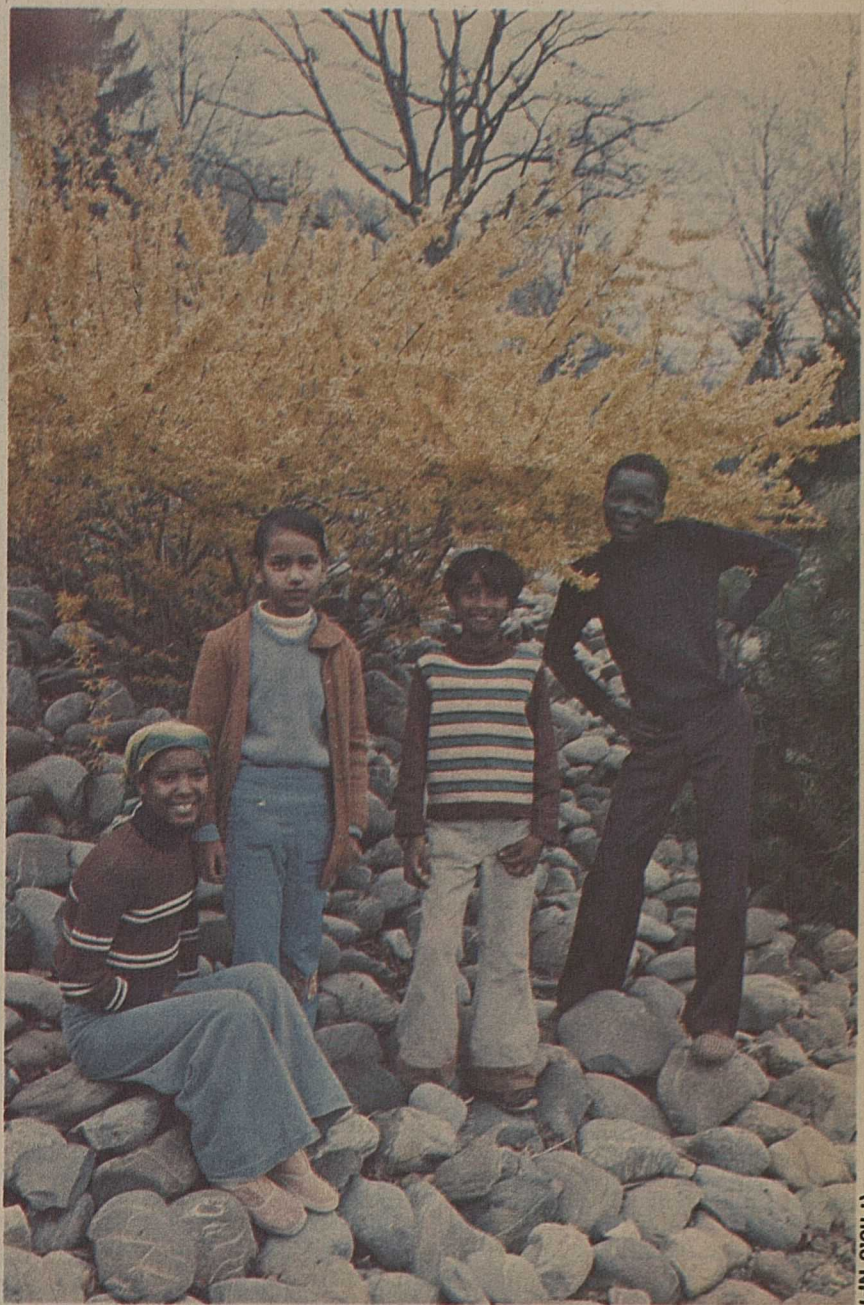
C'est à la galerie Pottera à Lausanne, que l'artiste peintre Marie-Rose Pitteloud expose actuellement et jusqu'au 6 avril. Originaire de Nendaz, Marie-Rose Pitteloud, après avoir suivi des cours de peinture à l'école des beaux-arts de Sion, sous la direction du maître Fred Fey, décida de poursuivre plus avant sa recherche picturale. D'une période bleu-mauve un peu mélancolique, elle passa par la suite aux couleurs plus lumineuses et plus vivantes, d'où s'envolent une tendance poétique de la beauté de la matière, et la recherche d'une

expression personnelle du véritable don de l'artiste, dans la création de son œuvre.

Parmi ces peintures nous avons surtout apprécié, *La clairière*, *Détente*, *Reflets*, *Naples* et d'autres œuvres aussi belles, qui apporteront aux amateurs d'arts, cette luminosité et cette chaleur de teintes que diffuse le soleil de la terre valaisanne.

Dans une perspective future, nous souhaitons à l'artiste tout le succès que mérite son art, et aussi, une appréciation de son œuvre, lors d'expositions futures en Valais.

G.-B. L.



(Photo NF)

CENTRE SPORTIF D'OVRONNAZ

De grandes réalisations pour les années à venir

Dernièrement la commission cantonale consultative de Jeunesse et Sport tenait sa séance annuelle à Sion.

Une rencontre très intéressante présidée avec un doigté de bon aloi, une compétence toujours aussi merveilleuse et un esprit d'apropos qui est particulier au conseiller d'Etat Wolfgang Loretan. Intimement lié à l'élaboration et à la mise en application des nouvelles structures de Jeunesse et Sport, M. Loretan, président de la commission, prenait congé par la même occasion de cette organisation qui lui tenait tellement à cœur. Mais Jeunesse et Sport lui doit tellement

en Valais que les remerciements adressés en fin de séance par M. René Favre, président de l'AVF, au nom des sociétés sportives valaisannes mettaient un peu de baume sur cette future séparation.

Cependant ce rendez-vous des membres de la commission cantonale consultative n'a pas engendré la morosité. Malgré une certaine retenue dans les largesses de la Confédération qui a pratiqué une réduction de 2 200 000 francs dans le budget Jeunesse et Sport dès le 1^{er} juillet 1977, les perspectives sur le plan cantonal demeurent réjouissantes.

Projets et subsides

Sous le chapitre des installations sportives, le major Georges Roux apporta d'intéressantes explications.

En ce qui concerne notamment les perspectives pour 1977 les projets de piscine proposés par Sion et Martigny ont été acceptés par le canton et ont été acheminés dans les services de la Confédération pour examen.

Par ailleurs les subsides suivants ont été accordés :

Projet de Fiesch : Fr. 191 000.- par le canton et Fr. 820 000.- par la Confédération.

Projet de Sierre : Fr. 260 000.- par le canton et Fr. 489 000.- par la Confédération.

Projet de Grône : Fr. 157 000.- par le canton et Fr. 386 000.- par la Confédération.

Ovronnaz : des réalisations

Pour le centre sportif cantonal d'Ovronnaz, 1978 marquera le grand « boum » d'une étape qui durera jusqu'en 1980.

On sait que le coût total des nouvelles installations qui équiperont le centre sportif d'Ovronnaz s'élève à 9 millions de francs.

Le programme prévu consiste à porter la capacité du centre à 72 lits. Cela signifie que dès 1980 Ovronnaz pourrait accueillir 61 élèves et 11 moniteurs à la fois. La planification des travaux d'Ovronnaz a été faite et les dépenses se présentent de la manière suivante :

1976	Fr. 250 000.-
1977	1 723 700.-
1978	3 800 000.-
1979	2 700 000.-
1980	450 000.-

Total Fr. 8 923 700.-

En 1977 on poursuivra donc la construction des logements tout en s'attaquant dans une première étape aux terrains de jeu et à la canalisation générale.

Le grand « boum » aura lieu en 1978. Près de 4 millions seront investis pour terminer les bâtiments comprenant les logements ainsi que le terrain de football, la salle d'athlétisme, de handball, etc.

En 1979 se situera la fin des travaux concernant les terrains de football, de basketball, de tennis, etc.

Enfin en 1980 on devrait atteindre la fin des réalisations qui comprendront notamment une salle de tir et les aménagements extérieurs.

Le coût total de ce renouveau d'Ovronnaz s'élève donc à quelque 9 millions. Six millions seront supportés par le canton tandis que la Confédération versera le montant de Fr. 2 800 000.- (subsides).

Les exposés de M. André Juillard

Il y a quatre ans et demi (départ le 1^{er} juillet 1972) que Jeunesse et Sport a pris son envol. Un mouvement qui en Valais reste intimement lié aux grandes compétences d'André Juillard, responsable cantonal.

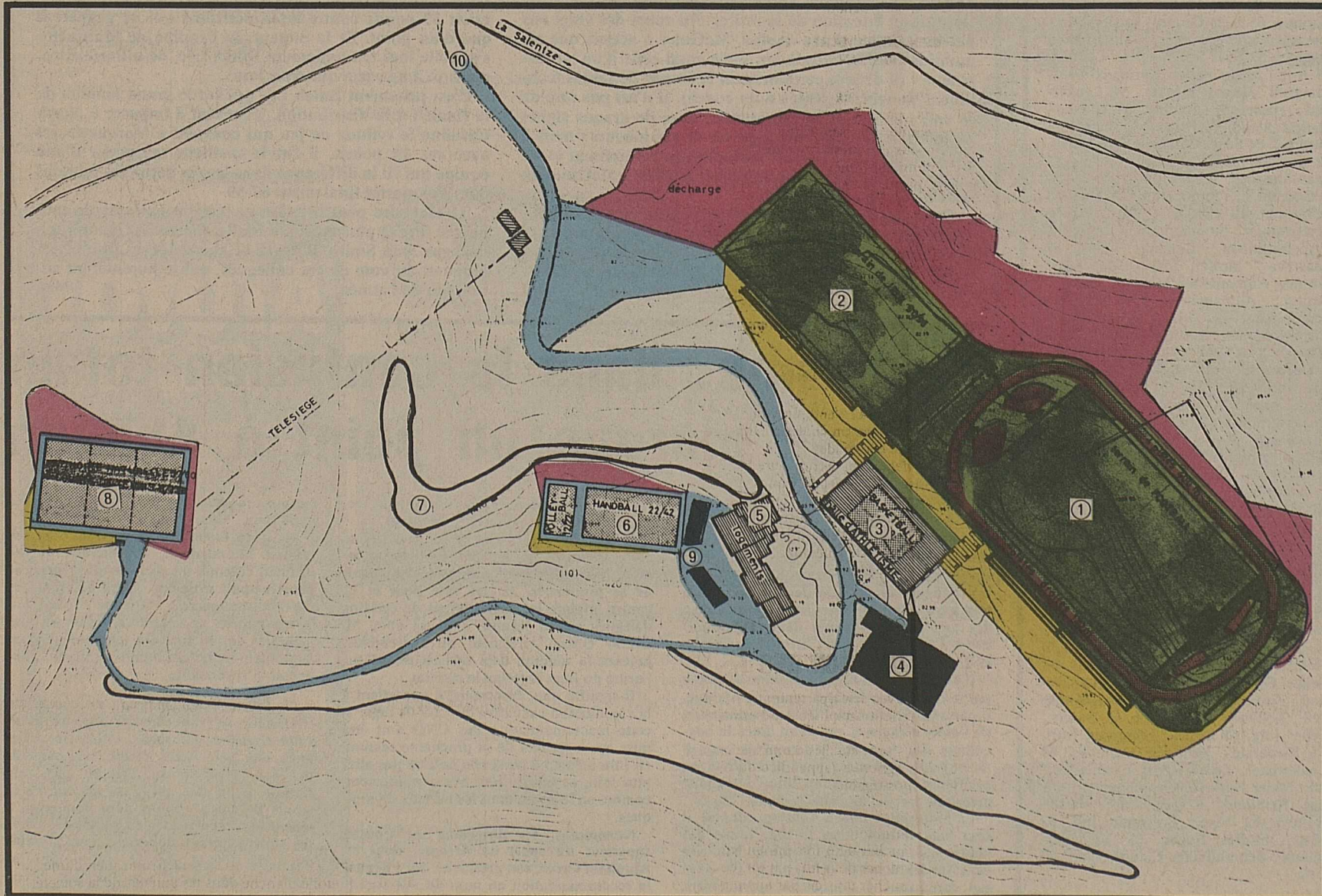
Lors de cette séance encore, M. Juillard a présenté, au moyen de graphiques très explicites l'évolution de cette activité dans notre canton. Il parla des nouveautés ainsi que des cours de formation et de perfectionnement qui se dérouleront.

En fin de séance, M. Juillard présenta un film intitulé *Le sport en Suisse*.

J.M.

Dans moins de quatre ans le coup d'œil sur le centre sportif d'Ovronnaz aura totalement changé. De grandes réalisations s'inséreront harmonieusement pour former un complexe aux multiples possibilités. Nous présentons aujourd'hui un plan d'aménagement du futur centre sportif valaisan. Voici les principales réalisations prévues au programme d'ici à 1980.

- 1) Le terrain de jeux principal (64 x 114 m) entouré d'un anneau de course (400 m et 4 couloirs), de 6 pistes de 130 m et des installations pour les sauts, lancers et les jets.
- 2) Un terrain de jeux de 50 x 96 m.
- 3) Une salle omnisports de 22 x 44 m.
- 4) L'actuelle salle omnisports.
- 5) Un bâtiment comprenant 72 lits, cuisine, locaux de service, salle à manger, salles de théorie, salle de jeux et foyers.
- 6) Un emplacement pour le handball et le volleyball.
- 7) Une piste finlandaise de 600 m.
- 8) Terrains d'entraînement.
- 9) Les logements existant actuellement.
- 10) Route conduisant au centre sportif en direction de la station et de la plaine.



AVANT LES ÉLECTIONS COMMUNALES DE VOUVRY LA CURIEUSE DÉSINVOLTURE DES MAJORITAIRES

VOUVRY. - Nous ne reviendrons pas sur les faits connus qui ont motivé la décision du Conseil d'Etat, en date du 23 février 1977 de casser les élections communales contestées du 6 décembre dernier.

Les radicaux de Vouvry, dans un pamphlet intitulé « La vraie vérité sur Vouvry » estiment que la décision du Conseil d'Etat est motivée par le fait que la procédure du vote par correspondance n'a pas été strictement appliquée, précisant entre autres que « pour nous, simples gens, il y a des subtilités juridiques qui nous échappent ».

En soulignant d'autre part « que les erreurs commises ne pouvaient en tous les cas pas modifier le résultat des élections », ce pamphlet ne relève pas ce que le Conseil d'Etat précise dans sa décision, en page 14 : « Il suffit du transfert de 6 bulletins de vote et de 4 suffrages pour changer l'attribution du 9^e siège ».

Quant à l'administration communale, dans sa réponse au recours, elle conteste : « Le parti radical n'avait aucune raison de chercher à fausser les élections et d'ajouter quelques listes radicales, d'autant plus que la majorité de 7 radicaux contre deux démocrates-chrétiens est assez proche d'une majorité de 6 contre 3, qui ne changerait rien du tout, ni à la gestion, ni à l'administration, ni à la politique de la commune. »

La liberté de vote bafouée ?

Les radicaux de Vouvry, en décembre, par le conseiller communal M^{me} Mottier, chargée du service social, sont intervenus auprès des pensionnaires et locataires du home Riond-Vert avec la ferme intention d'influencer le vote de ceux-ci.

D'ailleurs, lors des élections cantonales, la même personne n'a-t-elle pas affirmé à une pensionnaire qui désirait déposer un bulletin du Conseil d'Etat avec le nom de Guy Genoud : « Il ne faut pas déposer ce nom, M. Genoud n'a jamais rien fait pour Vouvry ».

« Pas plus tard que lundi 28 mars, M^{me} Y. C. (rad.), accompagnée d'un citoyen qui n'aurait pas donné sa véritable identité, puisqu'il s'est annoncé

comme étant Guy Vannay (PDC), alors qu'il s'agissait en fait de M. R. (rad.), s'est présenté au personnel du home « Les Tilleuls », à Monthey, pour prendre possession du vote par correspondance d'une des pensionnaires, M^{me} J. V. (PDC). Des instructions très précises ayant été données par le curateur de cette pensionnaire concernant son vote éventuel qui devait être fait en sa présence, le couple dut repartir bredouille.

Comment se fait-il que le parti radical connaisse les noms et adresses des personnes ayant droit de vote par correspondance ? Là aussi, il apparaît qu'il pourrait y avoir collusion.

D'ailleurs, dans le procès-verbal de l'enquête du Conseil d'Etat concernant les élections du 6 décembre, une employée du home Riond-Vert n'a-t-elle pas reconnu être mandatée par le parti radical pour intervenir avec efficacité auprès des pensionnaires de ce home, qui est une institution publique, ceci sans que le directeur de l'établissement en ait eu connaissance.

La vérité tout court

Dans un bulletin d'information remis à tous les ménages du bourg, le PDC de Vouvry relève l'exacte vérité basée sur les faits réels ; notamment que pour 41 votants par correspondance, on ne retrouve que 31 enveloppes de transmission, personne ne pouvant expliquer la disparition des 10 enveloppes manquantes.

De plus, sur les 31 enveloppes restantes, il y a 1 enveloppe non ouverte et non postée ; 3 enveloppes ouvertes

et non postées ; 1 enveloppe ouverte, affranchie, mais non oblitérée.

Cela représente 14 votes non valables légalement, mais abusivement validés.

Le PDC de Vouvry constate qu'on a voulu tromper l'électeur en donnant au sujet du recours des informations fausses et incomplètes. D'ailleurs, dans sa décision du 23 février, en page 14, le Conseil d'Etat constate :

« Il ne s'agit plus d'une erreur formelle, ainsi que le prétend la commune elle-même. Cette constatation amène la conséquence suivante : lors des élections contestées, une série de dispositions assurant l'exercice normal du vote par correspondance et la constatation fidèle de la volonté des personnes exerçant le droit ont été violées de façon patente et reconnues par les deux parties ».

C'est on ne peut plus clair.

Aux citoyens de juger

Ce prochain week-end, le corps électoral aura donc à nouveau à se prononcer sur des candidats et des partis.

Nous souhaitons, pour le bien de toute la communauté vouvryenne, que ces élections communales se déroulent dans un climat que l'on désire serein, malgré les tensions provoquées volontairement ou non. Le corps électoral ne doit pas être l'arbitre, mais bien le seul juge de la répartition des sièges démontrant ainsi sa volonté.

BELLE CUEILLETTE DE MORILLES



(Photo NF)

Voici l'heureux mycologue, montrant sa trouvaille à des amis.

MARTIGNY. - Ceux, prétendant que 1977 sera une année à morilles, n'ont pas tort, si l'on juge par la cueillette que vient de faire un habitant de Sailion, Marcel Cheseaux.

En promenade au Pied-du-Mont, il en découvrit plus de 300 d'une taille

peu commune, en quelques minutes sur un espace relativement restreint. leur poids total dépasse les trois kilos. Que de bonnes croûtes en perspective !

Réouverture du « marché de Saint-Maurice »

SAINT-MAURICE. - Après la pause d'hiver, le « marché de Saint-Maurice », attendu impatiemment par la population d'Agaune et des environs, animera à nouveau la Grand-Rue, samedi 2 avril.

Artisans et commerçants locaux, marchands de l'extérieur, seront au rendez-vous de ce grand marché devenu une tradition. Cette tradition remonte très loin dans le temps puisque, au XVIII^e siècle, le marché de Saint-Maurice était le plus important de la région ; on y accourait de Savoie, des gouvernements d'Aigle et de Monthey, de la plaine du Rhône et du sommet de l'Entremont.

C'était un jour de liesse et de réjouissance, où l'argent circulait en abondance et où l'on chopinait et dansait librement. C'était un marché soumis à des règlements officiels dont voici un article : « Aucun ne se servira de ruses et de fraudes pour lui-même, ou d'intelligence avec d'autres personnes dans les pactes du marché qu'il fera. »

Aujourd'hui, il n'en reste plus que le souvenir, puisqu'une fois par mois les amoureux des marchés pourront, dans la Grand-Rue de Saint-Maurice, se plonger dans cette ambiance particulière qui fait partie d'une certaine qualité de la vie.

La « Farateuse » de la Fanfare municipale donnera son habituel concert-apéritif.

Bloc-notes chablaisien

EXPOSITION DE PHOTOS

LEYSIN. - La commission culturelle de Leysin met sur pied une exposition de photos qui se tiendra au Central-Résidence du 3 au 17 avril. On pourra y admirer des œuvres de M. Taenninger, A. Deillon, N. Rochat et J. Rufenacht. Lors du vernissage, le samedi 2 avril à 17 h. 30, les invités auront tout loisir de faire connaissance avec les artistes qui seront présents.

RÉUSSITE DU CONCOURS O.J.

LEYSIN. - Le traditionnel concours interne des ojiens de la station a remporté un beau succès avec 70 participants, filles et garçons. Il est intéressant de suivre l'évolution, notamment des enfants de 7 à 8 ans, sur un tracé de 2 km en fond pour les retrouver ensuite au départ du saut et du slalom géant.

Ces épreuves se sont déroulées à la Berneuse. L'an prochain, ce concours sera remplacé par un concours des écoles, ceci d'entente avec l'autorité scolaire, afin de permettre à un plus grand nombre d'enfants d'y participer.

« FÊTE... COMME CHEZ VOUS » À BEX

BEX. - C'est aujourd'hui jeudi 31 mars que la Radio romande diffusera son émission « Fête... comme chez vous », entre 20 h. 30 et 22 heures. Les sociétés bellélines se produiront par des enregistrements tandis qu'une douzaine d'invités y participeront en direct.

COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL

BEX. - Le bureau du conseil communal a désigné les commissions chargées de rapporter sur des préavis de la municipalité, à savoir :

- Réponse aux motions A. Ascher sur l'équipement des écoles en appareils de rétro-projection et laboratoire de langues sous la présidence de M. F. Gillard.
- La création d'une ou deux salles de classes, présidence : M. Jean Cherix.
- Echange d'immeubles entre la commune de Bex et le Bureau de construction des autoroutes, président Daniel Derivaz.
- Construction d'un collecteur d'égouts au programme d'assainissement Sous-Gare - Vanel - Rhône, président Alfred Moeschling.

COURSE AUX ŒUFS DU LUNDI DE PÂQUES

LEYSIN. - Heureuse tradition reprise depuis trois ans par le Bob Team de la station que celle de la course aux œufs du lundi de Pâques. Cette année, ces joutes originales se dérouleront sur la place du Marché de Leysin réunissant des équipes de toutes les sociétés locales et des hôtes.

Les concurrents auront pour tâche de transporter des œufs tout au long d'un gymkhana présentant des obstacles à franchir le plus rapidement possible et, bien entendu, sans casser ni lâcher l'œuf.

OUVERTURE DU PARC DU CINQUANTOUX

MONTHEY. - Placé comme tous les parcs et promenades de la ville sous la sauvegarde du public, le parc de Cinquantoux sera ouvert au public dès samedi 2 avril. Ce parc a été conçu et dessiné par le service des travaux publics et réalisé par les jardiniers de la ville avec le concours d'entreprises locales pour le gros œuvre.

La conception du parc est de la meilleure veine et fait un ensemble agréable avec l'ancienne villa Giovanola, transformée en garderie d'enfants, entrée dernièrement en activité.

L'un et l'autre seront inaugurés officiellement avant Pâques. Pour l'heure, les parents sont invités à surveiller leurs enfants et à leur apprendre à respecter les plantations de fleurs, d'arbustes ainsi que les installations de jeux et les plans d'eau.

NETTOYAGE DES GRANGETTES

VILLENEUVE. Une vingtaine de participants ont pris part à un mini-nettoyage des Grangettes, dans le secteur de la petite roselière, à l'embouchure de l'Eau-Froide, à Villeneuve.

Organisé par le Cercle des sciences naturelles de Vevey-Montreux, ce nettoyage a permis de constater que l'état des roseaux était déjà trop avancé pour permettre une action de grande envergure.

Aussi, une vingtaine de mètres cubes de bois mort ont-ils été recueillis samedi dernier. Le solde sera évacué ces jours prochains et acheminé par camion jusqu'à la SATOM à Monthey.

VINGT-CINQ TONNES DE PAPIER RÉCUPÉRÉES

AIGLE. - Les éclaireurs du groupe Plantour et les éclairieuses d'Aigle, aidés des Coeurs-Vaillants, ont procédé à une récolte de vieux journaux.

Une dizaine de camionnettes ont été mises à contribution par des entreprises valaisannes et vaudoises, permettant d'évacuer... 25 tonnes de papier en quelques heures. MM. Christinat, Cherbuin et Aubert, les chefs scouts de la localité, ont montré leur satisfaction.

RÉUNION DE SAMARITAINS A OLLON

OLLON. - Près de deux cents personnes ont pris part à l'assemblée de l'Union romande des samaritains qui s'est tenue sous la présidence de M. Alain Bühlmann, de Genève.

Organisée par la section d'Ollon, présidée par M^{me} C. Wulf, cette journée permit de maintenir la cotisation annuelle et de rejeter l'idée d'un règlement propre à cette union.

C'est un Neuchâtelois, M. Charles Vullième, qui a été élu nouveau président romand. La prochaine assemblée se tiendra aux Brenets, celle de L'Alliance, en juin, à Brigue.

INCENDIE À CHESIÈRES

CHESIÈRES. - Ce week-end, un violent incendie a éclaté dans un chalet à Huémoz, lieu de culte et d'études.

Le feu a partiellement détruit cette bâtisse et a causé pour 100 000 francs de dégâts. L'imprudence d'un étudiant pourrait être la cause de ce sinistre qui a éclaté en pleine nuit, réveillant les pompiers de Chesières et de Huémoz. Il n'y a pas eu de blessé.

Communiqué

PRIX DE LOCATION DES TERRES AGRICOLES EN MONTAGNE

D'entente avec le Département cantonal de l'intérieur et de l'agriculture, la Chambre valaisanne d'agriculture propose de pratiquer les prix ci-après pour la location des terres en régions de montagne.

Les normes sont établies d'après les données du Guide pour l'estimation de domaines et de biens-fonds agricoles (appendice du règlement fédéral d'estimation) et sont adaptées aux conditions de nos régions.

Prix indicatifs de location Fr./ha

1. - Terres labourables
 - Prairies à faucher deux fois par an (conditions favorables) 150.- à 250.-
 - Prairies à faucher deux fois par an (conditions moyennes) 100.- à 150.-
 - Prairies à faucher une fois par an ou pâturage 40.- à 120.-

Chambre valaisanne d'agriculture

Accueil enthousiaste pour l'« Etoile du Léman »



De gauche à droite : MM. Gilbert Grept, président, Edmond Roch, William Seydoux, Marius Bussien, directeur.

BOUVERET. - Le samedi 19 mars dernier, la fanfare Etoile du Léman conviait ses sympathisants à son traditionnel concert annuel.

Ainsi que l'a relevé dans son discours de bienvenue le président de la société, M. Gilbert Grept, c'est peut-être parce que notre pays est plus rude qu'un autre que, du pied du Cervin aux rives lémaniques, le Valaisan a si grand besoin d'harmonie. Preuve en soit la nombreuse assistance venue apporter la chaleur de ses encouragements aux musiciens de l'Etoile du Léman et qui réserva un accueil enthousiaste aux diverses productions d'un concert fort bien enlevé.

Mais, cette année, plusieurs éléments devaient contribuer à rendre cette soirée pas

« comme les autres ». En effet, remerciements et félicitations furent adressés à M. Marius Bussien qui, depuis dix ans, assume avec un talent reconnu la fonction de directeur, en apportant à sa fanfare ses dons multiples de musicien (il joue de divers instruments, chante, harmonise et compose) et sa grande sensibilité.

Furent également récompensés, pour dix ans d'activité : MM. Michel Favez et Georges Michel ; pour vingt ans de sociétariat : MM. Michel Ferrin et Maurice Grept, président de Port-Valais.

Enfin, dans l'émotion générale, deux vétérans ont été fêtés à la mesure de leurs mérites. Ce sont : M. Edmond Roch, ancien président de la société, qui « comptabilise » cinquante ans d'activité musicale et de présence assidue et M. William Seydoux, doyen de la fanfare, dont on célèbre cette année les soixante ans d'activité au sein de la société dont il fut d'ailleurs, dans le passé, le directeur puis le président.

Tous deux furent abondamment fleuris et reçurent un cadeau-souvenir en témoignage de reconnaissance pour leur exemplaire fidélité. En outre, l'artiste-peintre bien connu René-Pierre Rosset, qui réside à Bouveret, tint à marquer de façon personnelle le jubilé de M. Seydoux en offrant à ce dernier une toile fort belle représentant l'église de Port-Valais.

Pour conclure, disons que cette soirée annuelle cuvée 1977 sera à marquer d'une... étoile blanche dans les annales de la société.

Une auditrice comblée

Affaires immobilières

A louer à Sion, quartier ouest

grands appartements
4 1/2 pièces - 3 1/2 pièces

Date d'entrée à convenir.

Agence immobilière
Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Martigny
quartier bien situé

appartement 3 1/2 pièces

Garage. Loyer intéressant. Date d'entrée: 31 mars ou à convenir.

Armand Favre
agence immobilière, Sion
Tél. 027/22 34 64

36-207

A remettre à Monthey
centre ville

bar à café

entièrement rénové.

Affaire intéressante.
Loyer raisonnable.

S'adresser sous chiffre 36-100192
à Publicitas, 1870 Monthey.

A louer
Châteauneuf-Conthey
proximité arrêt bus
appartement 4 pièces
Fr. 458.-

appartement 3 pièces
Fr. 376.-

appartement 2 pièces
Fr. 274.-

Charges comprises
6 chaînes TV
Entrée immédiate
ou à convenir

Tél. 027/36 14 87
36-5400

A louer
Avenue de Tourbillon
Sion

appartement 5 pièces

Confort.
Avec ou sans garage
à voiture.
Libre début mai.

Tél. 027/22 11 25
36-23062

A louer

appartement 2 pièces
et grande cuisine

Dans la vieille ville
de Sion.
Libre début avril.

Tél. 027/22 11 25
36-23062

A louer à Martigny

appartement de 3 pièces

Confort.
Libre à partir
du 1er avril.

Fr. 380.- par mois
plus charges.

Jean-Louis Hugon
Martigny
Tél. 026/2 28 52
143.266.161

A louer non meublé,
à la rue de Lausanne
à Sion

un studio

Loyer tout compris:
Fr. 260.-
Libre tout de suite.

S'adresser au
027/22 60 82
18-5201

Martigny, à louer
Avenue du Léman

appartements rénovés

3 1/2 pièces, 3e étage
Fr. 460.-
charges comprises
4 1/2 pièces, 4e étage
Fr. 560.-
charges comprises
4 1/2 pièces, 5e étage
Fr. 590.-
charges comprises
bureau 3 pièces
Fr. 510.-
charges comprises

Rens. et visite
sans engagement
Tél. 027/22 66 23
heures de bureau
36-702

Martigny, à louer

2 chambres
remises à neuf, avec
eau courante, formant
petit appartement.
Salle de bains indé-
pendante sur l'étage.
Fr. 220.- par mois
non meublées
(peuvent être meu-
blées si désiré)

S'adresser à
J. Petrillo, concierge
Av. Gd-St-Bernard 25
Tél. 026/2 62 77
36-23139

A vendre à Chandolin
un 2-pièces
WC, salle de bains,
cave, y compris ter-
rasse 50 m
entièrement meublé
Fr. 78 000.-

Tél. 025/4 64 20
5 14 06
143.266.981

A vendre,
Aven-Conthey
chalet
en construction
Fr. 100 000.-
ou parcelles équipées
Fr. 40 000.-

Tél. 025/4 64 20
5 14 06
143.266.981

A louer à Sierre
av. Général-Guisan 30
immeuble Métropole

bureau 4 1/2 pièces
140 m2
plus place de parc
Fr. 650.- plus charges

bureau 3 1/2 pièces
90 m2
plus place de parc
Fr. 450.- plus charges

Tél. 027/22 28 75
36-2653



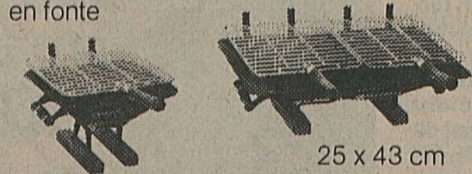
chaque mercredi dans
les flashes publicitaires
de - 19.35 heures
- 19.55 heures

SUPER-DISCOUNT DENNER

Prix d'action variable dès le 31.3.1977

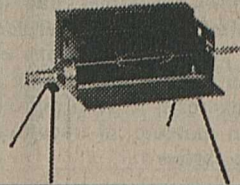
Offre spéciale

Hibachi Gril
en fonte



25 x 25 cm **9.90** 25 x 43 cm **14.70**

Gril coffret sans pile
avec moteur



29.90

Charbon de bois
en sac portable

4 kg **3.90**

Allume-feu ZIP

21 cubes verts **1.90**

Frigo-Box en plastique



contenu env. 29 litres
29.90

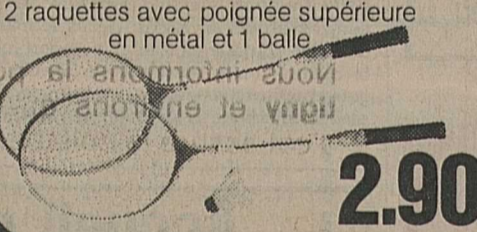
Sac frigorifique
en divers dessins



contenu env. 21 litres
17.60

Accumulateurs réfrigérants 3 pièces 1.70

Garniture de volants
2 raquettes avec poignée supérieure
en métal et 1 balle



2.90

Garniture de seaux pour sable 7 pièces



2.95

Cadeaux de Pâques

de Chocolat Rast
Chocolat suisse surfon



Rast Jeunesse
Pralinés surfons

250 g **6.40** 500 g **11.60**



Rast Pralinés surfons

250 g **6.40** 500 g **11.60**



Rast Truffles Pralinés

250 g **5.90**

2 for 2



Bouchées de chocolat avec noisettes

150 g **2.90**

Sion — 7, rue des Cèdres

Monthey — 20, avenue de la Gare

Martigny — 51, route de Fully

A vendre à Vex
Route des Collons
appartement de 3 1/2 pièces
balcon, cave, garage
Fr. 115 000.-
Tél. 025/4 64 20
5 14 06
143.266.981

A vendre à Mase
un 3-pièces
balcon
entièrement meublé
Fr. 70 000.-
Pour traiter: 20 000.-
Tél. 025/4 64 20
5 14 06
143.266.981

Samedi 2 avril
Toute la journée

Grand marché de St-Maurice

36-23168

L'Union de Banques Suisses à Martigny

informe la population de Chamoson et environs que, par suite de la démission de M. Antoine Favre, elle a confié son poste de représentant à

M. Louis Carruzzo
dès le 1er avril 1977

36-807

A louer à Sion, à l'avenue de la Gare
rez-de-chaussée d'un immeuble moderne

un local de 36 m2 avec vitrines

Peut être aisément aménagé pour expositions particulières, entreposage, salle pour auto-école, etc.

Prière de se renseigner au guichet de Publicitas, avenue de la Gare 25 à Sion.

36-5218

TV-13/31377



Eau minérale de source

ARKINA

le vrai goût de l'eau minérale et du citron



Arkina minérale:
eau de source
légèrement gazéifiée
et parfaitement équilibrée
en sels minéraux.

Arkina citron:
eau minérale gazéifiée
et sucrée à
l'arôme naturel du citron.

OFFRE SPÉCIALE
Tablier de cuisine original
(réferez-vous à la bouteille 1 l.).

Vignerons valaisans!

Votre prochain tracteur

HOLDER



Vente et réparation de toutes machines agricoles

Bonvin Frères, machines agricoles, SION
Repr. Massey-Ferguson, rue Condémines 40, tél. 027/22 80 70

VERBIER

A vendre

AU PRIX DE REVIENT

2 appartements en chalet neuf. Terrain de 916 m2. Vue extraordinaire.

Quartier de Pathiers.

Rez: 3 pièces (2 ch.) 130 000.-
Etage idem 180 000.-
En bloc 310 000.-
Facilités de paiement. Fort crédit.
Vente séparée possible.
A 60% du prix d'un appartement en immeuble + jouissance du terrain.

A. Luisier, case 164, 1936 Verbier
Tél. 026/7 27 01 - 7 26 54

A vendre

armes d'ordonnance

suisses

Fusil, revolver, pistolet.

Tél. 026/8 19 60
36-4213

A vendre

vieux fumier bovin

rendu à domicile.

A. Dunand
La Tour-de-Trême
Tél. 029/2 74 58
17-12682

ARMAND GOY MARTIGNY

Avenue de la Gare 46 Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

Le spécialiste incontesté des beaux intérieurs crée, réalise, décore mieux et moins cher

EXPOSITION DE PRINTEMPS

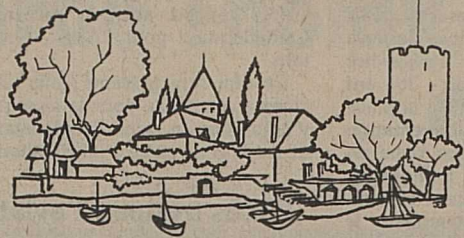
Présentation unique du programme de nos propres fabrications artisanales en salons, sièges divers, lits, meubles sur mesure, parois, lambris, bibliothèques. Stricte sélection des meilleurs modèles de la production suisse et européenne, en chambres à coucher, salles à manger, salons cuir ou tissus, parois, meubles divers.

Confection et pose parfaite de rideaux, voilages et tentures murales.
Devis et projets sur demande.
Service ensemblier conseil gratuit.
Livraison avec garantie dans toute la Suisse.

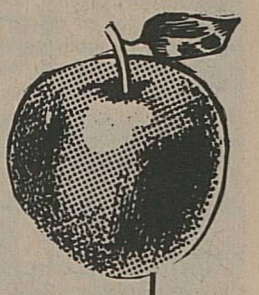
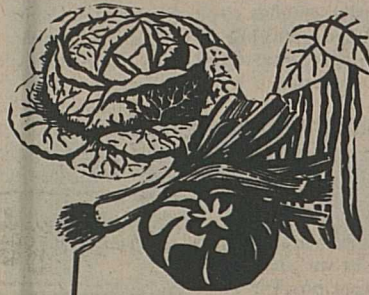
En plus des prix particulièrement avantageux

LA QUALITÉ

Dès le 1er avril: Château de La Tour-de-Peilz, dans 30 pièces, grandiose rétrospective du passé organisée par nos soins. Ouvert l'après-midi dès 14 h. Dimanche compris (fermé les lundis et mardis).



Communiqué



Nous informons la population de Martigny et environs que la maison Proval s'est assuré la collaboration de

M. Serge Moret

primeurs en gros, Martigny en qualité de courtier en fruits et légumes.

Par la même occasion, nous vous signalons que M. Moret tient à votre disposition tous les produits pour l'agriculture, à savoir:

- produits antiparasitaires
 - engrais
 - semences et graines, etc.
- à des conditions très avantageuses.

Il se fera un plaisir de vous conseiller judicieusement.

36-5251

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

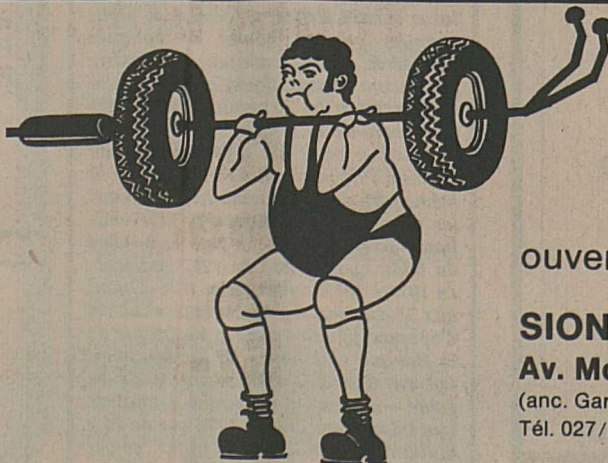
Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No
NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

ARCIONI S.A.

Pneus et pots d'échappement



MARTIGNY
Route du Levant
Zone industrielle
Tél. 026/2 44 84

ouvert le samedi matin

SION
Av. Mce-Troillet 65
(anc. Garage Couturier)
Tél. 027/23 53 23



Le Comptoir 1977 par le gros bout de la lunette

MARTIGNY. - Mardi avait lieu la première conférence de presse du Comptoir 1977 (voir NF d'hier). Ce fut l'occasion de rendre visite à l'énorme chantier du CERM et de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux qui, si tout continue à tourner rond, vont, à la fin du mois d'avril, marquer un temps d'avance sur le programme établi.

Nous avons parlé hier d'une manière très générale des divers secteurs et des améliorations, des nouveautés qui seront apportées à notre grande manifestation automnale. Aujourd'hui, revenons plus en détail sur des cas particuliers.

Tout d'abord, parlons de notre vieille amie la Régie fédérale des alcools qui permit voici 18 ans déjà au Comptoir de Martigny de démarrer sur les chapeaux de roues. Elle nous est revenue plusieurs fois par la suite et la voici encore cette année, fidèle au poste.

L'inauguration des nouvelles halles qui abriteront la prochaine foire-exposition du Valais donne à la régie l'occasion d'y présenter un nouveau film réalisé selon la technique qui a fait ses preuves depuis plusieurs années, déplaçant chaque fois des dizaines de milliers de spectateurs enthousiastes.

Chargée d'appliquer la loi fédérale sur l'alcool du 21 juin 1952, dont l'objectif fondamental est la sauvegarde de la santé publique, la régie considère qu'une de ses principales attributions est de promouvoir une saine alimentation. Les mesures prises en faveur de l'emploi des pommes de terre et des fruits à l'état naturel - c'est-à-dire sans les transformer en alcool - lui ont permis de conserver à ces produits la place qui doit être la leur dans une alimentation équilibrée. Ainsi, une nourriture riche en fruits, jus de fruits, légumes et pommes de terre constitue, grâce à son apport de vitamines, de sels minéraux notamment, le meilleur moyen de prévenir une consommation d'alcool exagérée, celle-ci n'étant manifestement plus en rapport avec certains aspects de la vie moderne, telle que la motorisation, par exemple.

Disposant d'un service d'information et de presse, la régie participe à la plupart des foires et comptoirs organisés en Suisse. Sa

présence revêt différentes formes : expositions, conférences, publication de brochures d'information et de recettes, émissions à la radio et à la télévision, projection de films.

C'est précisément un nouveau film, dont le titre n'est pas encore définitivement arrêté, que la régie présentera cette année aux visiteurs du Comptoir de Martigny. Réalisé par le cinéaste J.-P. Guéra, de Neuchâtel - un spécialiste de ce genre de spectacle - ce film sera présenté simultanément sur trois écrans géants, totalisant environ 30 mètres carrés d'images. Durée de projection : 20 minutes. Il montrera les aspects principaux de la Régie fédérale des alcools, les activités qu'elle exerce notamment dans les domaines fruits, pommes de terre, distillerie et emploi de l'alcool dans l'industrie. Sans oublier de rappeler que le bénéfice net (252 millions de francs en 1975-1976) est attribué par moitié à la Confédération pour l'AVS/AI et aux cantons.

Ce film sera présenté dans une salle de cinéma construite pour la circonstance. On y adjoindra un stand de dégustation de jus de fruits et un autre d'information.

Les troupes d'aviation

On se souvient de l'impact qu'avaient eu les troupes de transmission lorsqu'elles se sont vulgarisées chez nous grâce à leur présence au Comptoir il y a deux ans. Ce succès a incité les troupes d'aviation à les imiter.

Le commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions présentera un stand d'exposition et d'information sur la défense suisse de l'espace aérien et sur l'aviation militaire.

Grâce à du matériel de démonstration et à des photographies, disposés sur une surface de 100 m² environ, il sera possible de se faire une idée des problèmes techniques de la défense contre avions, de l'aviation militaire et de la formation des pilotes. C'est ainsi que l'on pourra voir, outre le matériel technique de la défense contre avions, un modèle en coupe d'un réacteur Rolls-Royce-Avon tel qu'il est monté dans les avions Hunter, de même qu'un siège éjectable et un pilote vêtu de la combinaison pressurisée, telle que la portent nos pilotes de Mirage lors des vols stratosphériques.

Pendant toute la durée de l'exposition, des spécialistes et des pilotes militaires actifs fourniront des informations sur les

questions techniques et opérationnelles de la défense de l'espace aérien et de l'aviation militaire, plus particulièrement sur les exigences et le déroulement de la formation des pilotes. Ainsi s'offre, à la jeunesse attirée par tout ce qui touche à l'aviation, l'occasion unique de se renseigner directement à la source sur la carrière du pilote militaire et sur les possibilités professionnelles qui sont en relation directe avec l'aviation militaire.

D'autre part, il est prévu de présenter, extérieurement, un hélicoptère Alouette III et d'autres avions, ainsi que des canons de défense contre avions prêts à l'engagement. Grâce à cette exposition, le commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions désire montrer à la population du Bas-Valais et aux visiteurs du Comptoir de Martigny les efforts constants et le travail accompli par une branche de notre armée, qui, tout au long de l'année, doit assurer une préparation permanente dans le cadre de la défense nationale.

Prochain volet : présence genevoise et séduisante à Martigny.

Pierre Chastellain au Petitthéâtre

Pierre Chastellain, c'est un auteur, musicien, interprète de classe. La chaleur de sa personnalité, son sourire moustachu le rendent immédiatement sympathique aux publics. Mais il n'en profite pas pour chanter n'importe quoi. Il campe un style bien à lui, plein de tendresse et d'humour. De cet humour un peu grinçant qui nous pose, sans agressivité, quelques questions sur nos habitudes de vivre et de penser. Dans ses chansons d'amour, le clin d'œil malicieux éloigne le cliché, si fréquent dans ce genre.

En plus de ses propres textes, Pierre Chastellain chante d'autres auteurs suisses de talent, comme Yves Sandrier, Michel Bory, Jean-Pierre Ska.

Bref, des chansons, un travail de scène qui lui ont valu d'être choisi, tout récemment, pour représenter notre pays au festival de la chanson de Spa dont les derniers lauréats sont, rappelons-le, Marie-Paul Belle... et un autre compatriote : Pascal Auberson.

Ce soir jeudi, au Petitthéâtre, de la bonne chanson avec Pierre Chastellain.

Assemblée bourgeoise

MARTIGNY. - L'assemblée bourgeoise de Martigny est convoquée pour le lundi 4 avril, à 20 h. 30, à la grande salle de l'hôtel de ville avec l'ordre du jour suivant : lecture des comptes 1976 ; demande d'agrégation bourgeoise présentée par M. Marc Cuypers.

A cette occasion, M. Georges Darbellay, président, fera un exposé sur la gestion bourgeoise.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

Les conclusions du procureur ont été suivies

Le tribunal d'arrondissement a communiqué aux parties ses jugements dans les affaires venues en débats devant lui, lundi à Sion.

Dans les deux cas d'attentats à la pudeur des enfants, la peine minimum requise a été appliquée. En ce qui concerne les auteurs de nombreux cambriolages à Sion, le tribunal a suivi également le procureur en n'infligeant aucune peine aux accusés, mais en appliquant, en faveur de leur réinsertion so-

ciale, les nouvelles mesures prévues, soit leur placement dans une maison de rééducation au travail.

Enfin, les conclusions de M. Antonioli, représentant du ministère public, ont été suivies aussi dans le cas de l'accident de circulation de Pagane (route de Savièse), l'automobiliste étant condamné à une amende de 300 francs, radiable après un délai d'épreuve d'une année.

g.r.

Tribune du Lecteur

Le problème du contingentement laitier en Valais

Après la prise de position des Chambres fédérales édictant des mesures draconiennes en économie laitière, vu qu'il s'agit de survie pour de nombreuses exploitations agricoles de notre canton, n'est-il pas normal de se poser des questions ?

Si l'on jette un regard sur d'autres régions du pays, le Plateau en particulier et les régions à cultures fourragères intensives, on s'aperçoit tout de suite d'où vient cette improduction laitière.

1. La haute sélection dans le domaine des souches laitières du bétail bovin.

2. La production intensive de fourrage sur un sol extrêmement riche.

3. Les méthodes de cultures et les moyens mécaniques poussés à l'extrême.

4. Enfin l'achat en grosse quantité, partant bon marché, de fourrages concentrés, souvent importés, sont autant de facteurs qui contribuent à former cette marée blanche.

Au surplus, ces nombreuses exploitations surproductives font leur élevage de remplacement elles-mêmes, abandonnant ainsi leurs achats dans les régions les moins favorisées (régions de montagne surtout).

A titre comparatif, je vous signalerai que les exploitations intensives de ces régions favorisées que je viens d'énumérer ont produit 10 000, 11 000 et 12 000 kilos de lait à l'ha et plus pour certaines de ces exploitations qui sont de véritables usines de production laitière.

Que dire de notre Valais dans ce domaine ?

1. Les exploitations de plaine sont encore très morcelées et presque toutes à cultures mixtes : pommes de terre, betteraves à sucre, tabac, cultures fruitières et potagères pour certaines régions, et productions fourragères. La mécanisation pose encore d'énormes problèmes, d'où pénurie de main-d'œuvre et hausse des coûts de production.

2. Les exploitations de montagne ? Le paysan montagnard n'est-il pas plutôt un homme qui aime sa terre, son village, son petit domaine, son chalet, son alpage ? N'entretient-il pas avec amour tous ces biens, qui font d'ailleurs l'admiration des touristes ? Les questions de rentabilité pour cet homme de la montagne sont peut-être secondaires et pourtant, il faut que la famille puisse vivre.

3. Depuis quelques années, ce paysan montagnard, surtout le jeune paysan, s'est penché vers la production laitière, revenu plus sûr que l'élevage unique qu'il faisait auparavant. Faudrait-il déjà le punir ?

Il faut donc reconnaître que, pour le Valais, le problème laitier se pose d'une manière plus grave. Le dépeuplement de nos régions montagnardes ne risque-t-il pas d'entraîner l'enlaidissement, voire l'abandon de certains hameaux, de certains pâturages ? Faudra-t-il alors que les communes et l'Etat triplent ou quadruplent leurs équipes d'ouvriers et de cantonniers ? Combien cela coûtera-t-il et qui paiera ?

Pour certaines exploitations de plaine, compte tenu des coûts de production et de l'endettement, c'est une affaire de survie, le lait apportant un revenu mensuel indispensable.

Sachant que le Valais ne fournit que 0,85 % de la production totale suisse, n'est-ce pas du devoir de nos autorités de venir en aide aux quelques agriculteurs menacés, en trouvant des moyens de compensation sur le plan cantonal ?

N'a-t-on pas résolu des problèmes plus cruciaux dans le domaine de la production fruitière ?

L'urgence d'une solution à ce problème appellera, je l'espère, des interventions lors des prochaines sessions du Grand Conseil en mai.

A. C.

Concert de l'Echo d'Arbignon

COLLONGES. - Le chœur mixte Echo d'Arbignon, dirigé par M. Bernard Oberholzer, donnera son concert annuel samedi 2 avril prochain, à 20 h. 30, dans la salle Prafleuri.

Les chanteurs et chanteuses interpréteront en particulier L'Eté, extrait de l'œuvre Les saisons fleuries, de G.-L. Pantillon, texte de J.-L. Humbert. Le chœur des enfants de Collonges, Evionnaz, La Balmaz, présenteront quelques pages de leur répertoire.

Oui à ce genre de canular mais toujours non à la diffamation

Nous, étudiants, universitaires et artistes valaisans, sommes consternés par l'attitude légère et irresponsable d'un groupuscule de collégiens effrontés, à la maturité non encore acquise. Nous observons, avec effroi, la manifestation de cette faction pernicieuse, nid de gauchistes aux becs avides de slogans, dont le premier envol téléguidé risque fort de les précipiter sur la pente savonneuse de l'honnêteté intellectuelle.

Ils ont en effet l'impudence de se débarrasser des œillères du conformisme rigide qui jusqu'alors les gardait des faux pas et ont utilisé l'amplification tonitruante de la vérité pour élever la voix dans le désert de l'indifférence entretenue. Qu'ils en soient vertement tancés.

Ils dégradent, par leurs frasques, la fresque naïvement brossée par le pinceau, peut-être maladroit mais sincère, d'un humble tâcheron de la presse, sans doute illuminé par le phare rayonnant de celui qui se veut le maître de la pensée et de la mo-

rale cantonale (sic). Que celui qui n'a jamais commis de faute de français ou de jugement dans ses dissertations, se permette de lancer le pavé élaboussé de la remise en question dans la mare inerte du déterminisme figé, mais pas les autres.

O, Collégiens (resic) pour pénitence, vous vous abonnerez à vie au *Nouvelliste* et le lirez trois fois par jour, sans rire et sans pleurer. Espérez, après cela, que le Tout-Puissant miséricordieux vous absolve de vos péchés, amen !

Nous souhaitons, par la présente, nous faire l'écho d'une pensée élaguée de tout esprit de polémique et avons pour vœu que d'autres survivent au ridicule qui leur échoit. Nous sommes prêts, quant à nous, à verser le franc symbolique de réparation à la quête des frais et dédommagements pour le tort que notre proclamation pourrait causer.

Yvan Schütz, Gérard Crittin, B. Koopman, M.R. Michelet, D. Carthoblaz, Margot

Robyr, Richard Robyr, Jean-Marc Bonvin, Christian Masserey, Bernard Cavin, Barbara Stein, Vouilloz-de Sepibus, M. Andrey, Patrick Pitteloud, Bernadette Curdy, Marlyne Berclaz, Nicole Schroeter, Patricia Schroeter, Alain Aymon, Alain Rey, Albert Reynard, Philippe Mathey, Romaine Bonvin, Nicolas Evéquo, Christ Favre, Gabriel Emery, Raphaël Carruzzo, Hans-Anton Squaratti, Frédéric Pralong, Claude Follonier, J.-A. Fournier, René Hildbrand, Pierre-André Debons, Francis Schroeter, Elisabeth Pralong, Véronique Nanchen, Nicole Perraudin, Gus Henri, Claude Planche, Philippe Rebord, Régis Loretan, Umberto Piantini, Guy de Wolf, Etienne Moret, Henri Catzeflis, Charles-Henri Boichat, Anne-Lyse Berthouzo, Roland Berthouzo, M.J. Rouvellet, Antoinette Pitteloud plus un illisible de Bâle.

Merci aux étudiants pour ce bel humour. Nous constatons que notre plainte obligatoire a un effet salutaire sur la solidarité étudiante et artistique.

Nous en sommes hautement heureux.

La croissance se poursuit dans les grandes banques

Dans les grandes banques et les banques cantonales de notre pays, le total des bilans a continué de croître en dépit de la récession qui a frappé l'ensemble de l'économie. Pour les autres catégories de banques (banques régionales et caisses d'épargne, caisses de prêts, banques privées, filiales de banques étrangères, autres banques), il n'existe pas encore de statistiques complètes. Le total du bilan des 28 banques cantonales s'est accru de 18,3 % entre 1974 et 1976, puisqu'il a passé de 67,1 milliards de francs à 79,4 milliards de francs. Pour la même période, l'augmentation a été pour les cinq grandes banques de 35,6 milliards de francs, soit de 28,3 %, le total du bilan ayant passé de 125,8 milliards en 1974 à 161,4 milliards en 1976. Quant aux 38 banques régionales et aux caisses d'épargne figurant dans la statistique de la Banque nationale - la Suisse comptait en 1975 232 établissements de ce genre - elles n'ont pu porter le total de leur bilan entre 1974 et 1976 que de 25,2 milliards à 27 milliards de francs, ce qui représente un accroissement de 7,3 %.

GRANDE VENTE À SION

5 TONNES JEANS-PANTALONS

Tailles 34 à 52

Marques mondialement connues

vendus au prix de fabrique

HÔTEL DU MIDI

1er étage

PLACE DU MIDI

Entrée libre

de 9 h. à 18 h. 30, samedi 17 h.

Vente au public B. BROILLET

Jeudi 31 mars au samedi 2 avril

GASTRONOMIE



« Mama Lasagne »

vous accueille au

café du Grütli à Ardon

et vous propose ses spécialités

Entrée

Veau thoné
Zamponne avec salade mée
Hors-d'œuvre maison

★★★

Lasagne
Spaghetti
Nouilles à la crème (carbonara)
Piccata milanaise
Escalope au marsala
Piccata napolitaine
Fondue aux champignons

Fermé le mardi

Sur commande, 24 h. à l'avance

Canelloni
Gnocchi
Ravioli al sugo ou à la crème
Lapin aux anchois et polenta
Lasagne arc-en-ciel
avec demi-coquelet farci
Bollito misto

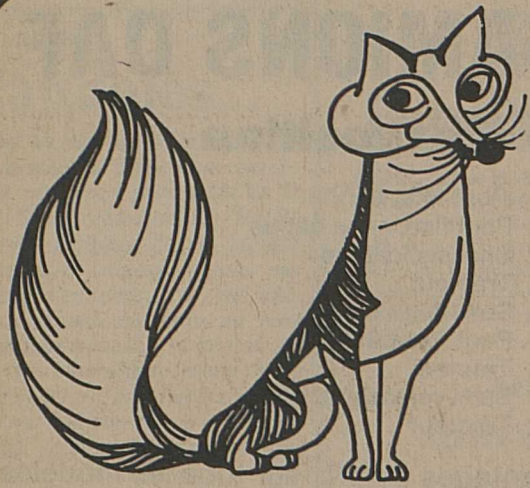
★★★

Tous les vendredis
Soupe aux légumes au busecca
et tripes à la parmesane

Famille Avondo-Gaspoz

Pour votre publicité

027
21 21 11



Œufs

teints, frais
imp.
6 pièces

1.65

Salade verte

pièce

-.80

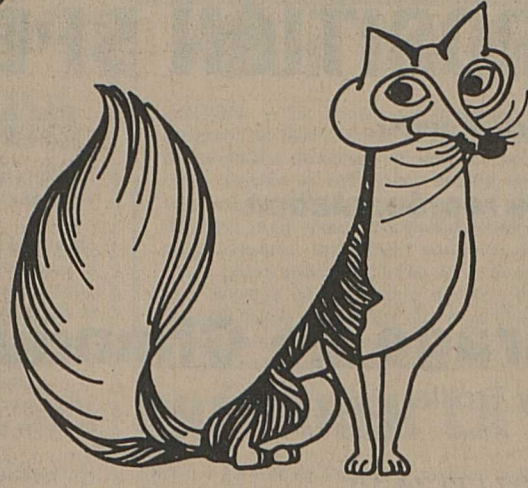
Jambon cuit tzigane

100 g

1.-

DISCOUNT COMBI

la Source



Fromage à raclette

Valais 65
kilo

11.90

Lait upérisé

litre

1.35

Moutarde Thomy

mi-forte

tube 200 g

1.60

1.-

DISCOUNT COMBI

la Source

Annonces diverses

Une Citroën s'achète chez le spécialiste: G. Vanin, Charrat

**Aimez vos fleurs
Soignez vos légumes
Protégez vos récoltes..**

Conseils et renseignements
chez votre spécialiste



Rue du Rhône 1950 SION
☎ 027/22 20 83

Avis de tir

Des grenades à main seront lancées au stand du Bois-Noir - Epinassey SE Saint-Maurice
Lundi 4.4.77
Mardi 5.4.77
Mercredi 6.4.77
0730-1730

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité de l'emplacement de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Le cdt de l'office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71

A vendre

**moto
Guzzi 250**

Prix intéressant.
Tél. 026/2 31 05
36-400337

A vendre

**camion
Scania 110 Super
basculant, 1972
parfait état.**

Ecrire sous
chiffre PW 302092
à Publicitas
1002 Lausanne.

Vends

**Mercedes-
Benz break**

modèle 1967
Kilométrage:
plus de 100 000 km
Tél. 027/41 29 51
89-41602

A vendre

Renault 4 L

Année 1974
21 000 km

Prix à discuter.

Facilités de paiement

Tél. 027/22 23 52
22 03 47
89-86

A vendre

Vespa

mod. 1963, 27 000 km

Moteur et peinture
refaits à neuf.

Tél. 027/22 12 71
J.-M. Monnet
36-23214

A vendre

**tracteur
agricole
Rapid**

Traction 4 roues
en parfait état
Convient pour vil-
lage de montagne.

Tél. 027/38 25 41
36-300712

Urgent!

A vendre

Citroën Ami 8

8000 km

Fr. 3000.-

Tél. 027/23 20 04
heures des repas
36-300714

A vendre

**Ford Taunus
12 M**

86 000 km, 4 portes,
mod. 1970, 2 jeux de
jantes avec 4 pneus
d'hiver, roulé 1000 km
non expertisée
Fr. 1100.-
027/21 21 11 bureau
027/23 23 45 privé
36-23219

A vendre

pour cause de départ

**Matra
Bagheera**

jaune
1974
radio stéréo
65 000 km

Prix à discuter.

Tél. 027/21 92 32
36-23220

A vendre

**Yamaha 250
1 A 2**

1976, 2000 km
Etat de neuf

Prix à discuter.

Tél. 027/22 22 93
36-23173



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Dividende 1976

L'Assemblée générale des actionnaires du 30 mars 1977 a fixé le dividende pour l'exercice 1976 sur les actions nominatives et au porteur ainsi que les bons de participation de fr. 100 nominal à

fr. 10.- (anciennes actions et anciens bons de participation, y compris l'augmentation de capital d'avril 1976)

fr. 5.- (nouvelles actions et nouveaux bons de participation provenant de l'augmentation de capital d'octobre 1976).

Aux bourses suisses, les actions nominatives seront traitées ex dividende le 31 mars 1977 et les actions au porteur ou les bons de participation à partir du 5 avril 1977.

A partir du 5 avril 1977, le dividende sera payé comme suit:

Anciens titres

(ex augmentation de capital d'octobre 1976)
brut fr. 10.-
moins 35% d'impôt anticipé fr. 3.50
fr. 6.50

Nouveaux titres

(provenant de l'augmentation de capital d'octobre 1976) brut fr. 5.-
moins 35% d'impôt anticipé fr. 1.75
fr. 3.25

Actions au porteur et bons de participation

Les coupons no 32 des actions au porteur et des bons de participation seront payables sans frais à partir du 5 avril 1977 à tous les guichets de nos succursales en Suisse.

Actions nominatives

Les mandats de dividende - établis séparément pour les anciennes actions et les nouveaux certificats provenant de l'augmentation de capital d'octobre 1976 - seront envoyés par poste et pourront être encaissés à tous les guichets de nos succursales en Suisse.

Pour les détenteurs d'actions nominatives qui nous ont indiqué une banque comme destinataire du dividende, celui-ci leur sera versé auprès de cette dernière.

**LA SEMAINE DE BMW
Centre BMW indépendant**

GARAGE DES ALPES SA - LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 021/54 33 91 - 54 33 92

Grand choix de BMW neuves et occasions

BMW 2002, beige aut.	1969	BMW 3.0 CSI	
BMW 2002 L, blanche	1975	bleu métal.	1973
BMW 318, jaune	1976	BMW 3.0 S, bleue	1972
BMW 320, rouge	1976	BMW 2002, bleue	1970
BMW 525, bleue	1974	BMW 1600, grise	1970
BMW 525, aut.		BMW 2002, vert métal.	1975
bleu métal.	1975	BMW 1502, orange	1975
BMW 518, verte	1976	BMW 1502, verte	1975
		BMW 316, anthr. métal.	1977

Grand stock de pièces détachées pour les marques
BMW - TOYOTA - NSU - AUDI

Expédition rapide

22-1491

GRANDE EXPOSITION SPÉCIALISÉE DE CAMIONS DAF

du vendredi 1er avril au jeudi 7 avril

sur la surface de la nouvelle représentation de camions DAF

Garage de Chandoline

Charly Troillet
Sion

Tél. 027/22 74 10

Nous nous réjouissons de votre visite!

Programme d'exposition

DAF FA 1100	Pont fixe, bâché
DAF FA 1400	Pont fixe, sans bâche
DAF FA 1600	Châssis/cabine
DAF FT 2200	Tracteur
AT 13-22	Semi-remorque
DAF FA 2805	Pont fixe bâché
DAF FT 2800	Tracteur
LAG GSA 20 L	Semi-remorque
DAF FTT 2805	Tracteur

Maintenant des avantages de prix sur tous les modèles DAF

Courses d'essai!

DAF
Symbole de puissance.



Offres et demandes d'emplois

Les grands magasins Coop City à Sion

cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir

une employée de bureau

pour encodage sur machine NCR et comptabilité

un concierge adjoint

de formation manuelle avec connaissance en électricité

Faire vos offres ou téléphoner pour prendre rendez-vous au 027/22 90 35 Coop City, place du Midi, Sion



cherche pour le 1er mai

cuisinier-boucher

pour la boucherie du supermarché.

Tél. 027/22 91 33

36-7407

Zur Betreuung eines 7-jährigen Kindes in einem Hotel-Haushalt in Genf ein selbstständig arbeitendes

Schweizerisches Fräulein (20-30 Jahre) gesucht.

Keine Verbindung aufnehmen vor dem 13. April.

Offerten an: Frau S. Lendi, Hôtel du Rhône, Genf.
Tel. 022/31 59 02
(8.00-9.00 - 18.00-20.00 Uhr) 18-5562

A vendre

Yamaha 750

13 000 km
Moteur neuf
Double disque
Expertisée
Fr. 2800.-

Suzuki RL 250
1976, 500 km
Fr. 2000.-

Tél. 026/5 42 90
heures des repas
36-2888

A vendre

3 chevrettes

de 3 et 4 semaines

Tatouées
Parents primés
Contrôle laitier:
1000 à 1300 kg

Tél. 025/7 43 27
36-23174

A vendre

à Bramois

foin et regain

Tél. 027/31 18 50
heures des repas
et le soir
36-23215

Affaires immobilières

VERCORIN
Conditions exceptionnelles!
A vendre

appartements 2 et 3 pièces

dans petit immeuble de 9 unités

Jusqu'au 1er mai 77, rabais important!
1 semaine de vacances gratuites dans l'appartement-témoin (3 pièces)

Financement intéressant. Garantie de rentabilité

Directement du constructeur

Tél. 027/22 66 23
Télex: 38667
Case postale 9, Sion
36/702

A vendre sur le coteau de Grimsuat

terrain à construire de 2100 m2 environ

pour villa complètement équipée

Bel emplacement.

Ecrire sous chiffre P 36-300715 à Publicitas, 1951 Sion.

Martigny
A louer

appartements de 3 pièces

Loyer: Fr. 240.-

Fiduciaire Dini et Chappot, Martigny
Tél. 026/2 64 81
2 64 82
36-2038

A vendre à Dorénaz
terrain à bâtir

Parcelle 2600 m2, éventuellement morcelable. Prix à discuter.

Tél. 025/4 45 24 à partir de 18 h.
36-100196

A louer

chalet

tout confort pour 5 personnes.

Libre du 1er mai au 15 juillet.

Tél. 027/22 75 36
36-300709

On cherche à louer à Sion ou Sierre et environs

maison familiale meublée

ou **appartement 4 pièces meublé**

Tél. 027/58 21 68
36-300708

Vends

poussette enfant pratiquement neuve

Fr. 200.-

Tél. 027/41 29 51
89-41602

Crans-Montana

A vendre ou à louer

hôtel-restaurant

50 lits.

Ecrire sous chiffre P 36-22761 à Publicitas, 1951 Sion.

Saint-Maurice
A vendre

appartements rénovés

tout confort
3 ch. Fr. 65 000.-
4 ch. Fr. 80 000.-
hypothèque 90%

Ecrire case postale 154
1920 Martigny
36-400278

A remettre à Martigny

café-restaurant

tout de suite ou date à convenir.
Bail 10 ans.
Prix intéressant à discuter.

Agence immobilière Evéquo, Monthey
Tél. 025/4 64 20
143.266.981

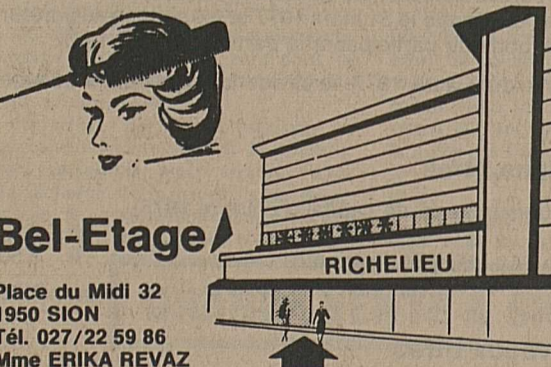
Annonces diverses

Rémaillage de baignoires

ou réparations partielles de parties écaillées. En blanc ou en différentes couleurs. Le travail est effectué sur place avec maximum de propreté et garantie.

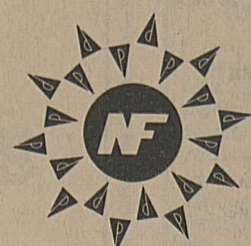
Technique Email: **Hervé Trincherini, Vétroz**
Tél. 027/36 13 59
A votre service dans tout le Valais

Un salon qui domine!



Bel-Etage
Place du Midi 32
1950 SION
Tél. 027/22 59 86
Mme ERIKA REVAZ

Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs.



Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs.

Garage des Nations

Avenue de France 63, Sion
Tél. 027/23 49 34

**Jeudi 31 mars
Vendredi 1er avril
Samedi 2 avril
Contrôles gratuits de vos amortisseurs**

A cette occasion, nous vous donnerons volontiers des conseils techniques pour votre voiture. 36-2905



Résidence **HAUT-DE-CRY**
Ardon

à vendre

dans immeuble résidentiel

Appartements 3 pièces 1/2 environ 100 m²

dès **Fr. 157 000.-** pour traiter Fr. 35 000.-

Appartements 4 pièces 1/2 environ 120 m²

dès **Fr. 178 000.-** pour traiter Fr. 40 000.-

Appartements 5 pièces 1/2 environ 140 m²

dès **Fr. 225 000.-** pour traiter Fr. 50 000.-

AGENCE IMMOBILIERE GABRIEL EVEQUOZ
Crochetan 1 - 1870 MONTHEY
Téléphone (025) 4 64 20 ou 5 14 06

Mme et M. Innocent Buchard-Huguet informent leurs clients qu'ils ont remis leur établissement

Auberge-café-restaurant de la Poste à Leytron

Ils remercient bien sincèrement leur fidèle clientèle pour la confiance témoignée et la prient de bien vouloir la reporter sur leurs successeurs

Mme et M. Marius Moret

Un apéro-concert sera offert le jour de l'ouverture, **samedi 2 avril de 17 à 19 heures.** 89-41605

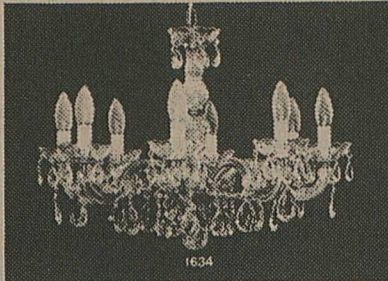
**A deux,
nous
nous mettons
en quatre.**

Rentenanstalt et Mobilière Suisse sont connues pour leur libéralité. Ensemble, nous vous procurons une protection d'assurance complète.

Mobilière Suisse
Société d'assurances
RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

5 jours à choix
sans obligation d'achat

vous recevrez ce superbe lustre en cristal véritable. Par son style, il complétera harmonieusement le charme de votre intérieur. Hauteur 33 cm, 8 bras 43 cm plus 1 chaîne réglable de 40 cm.



Art. 2690

3 bras, Ø 45 cm, Fr. 115.— 30 jours net ou Fr. 121.80 en 6 mensualités
5 bras, Ø 47 cm, Fr. 169.— 30 jours net ou Fr. 182.40 en 8 mensualités
6 bras, Ø 50 cm, Fr. 195.— 30 jours net ou Fr. 210.80 en 8 mensualités
8 bras, Ø 61 cm, Fr. 290.— 30 jours net ou Fr. 319.— en 10 mensualités

Appliques assorties:
1 bras Fr. 36.—, 2 bras Fr. 69.—

Demandez sans engagement notre catalogue de ménage et sport.

METROSA SA, vente par correspondance, case postale 555, 1701 Fribourg.
Tél. 037/34 18 65 17-374

Pépinières de Noville
près Villeneuve (VD)

A vendre magnifiques conifères de toutes grandeurs (sapins, pins, cèdres, juniperus, chamaecyparis, thuyas, etc.), toutes les espèces.

Grosses réductions par rapport au prix du catalogue, selon commande. A prendre sur place.

Tél. 021/60 22 80 (sonner longtemps) ou 021/60 19 90 (le soir) 22-16

accessoires

Carrés 5.90
Echarpes 7.90
Sac à main 89.—
Ceinture 9.80

RENTENANSTALT

Nouvelle collection

Grand choix de chaussures orthopédiques.

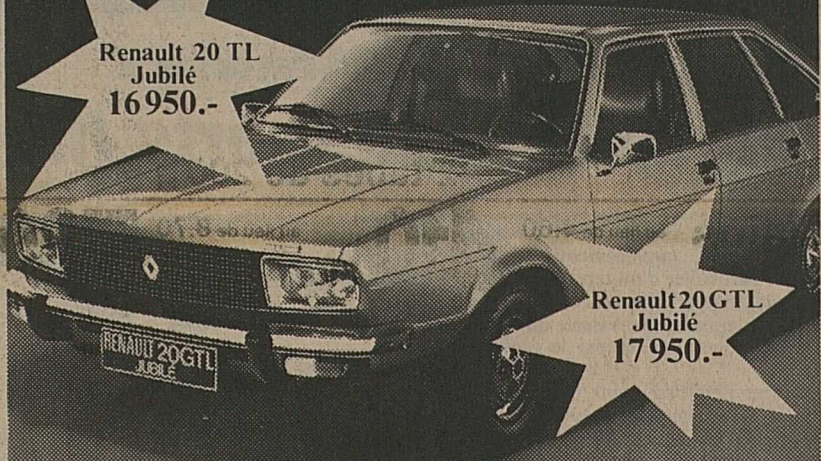


Les plus grandes marques d'Europe

SION
Tél. 22 80 35
Rue des Vergers

1927-1977 Renault Suisse a 50 ans.

Offre exceptionnelle de deux modèles Jubilé



Renault 20 TL Jubilé 16950.-

Renault 20 GTL Jubilé 17950.-

Venez faire un essai sur route et nous demander des informations détaillées.

RENAULT 20 Garantie 1 an
La solution spacieuse.

Garage du Nord S.A., avenue Ritz 35, Sion, tél. 027/22 34 13. Garage du Stand Monthey S.A., route du Simplon, Monthey, tél. 025/4 21 60

Ardon: Garage Neuwerth & Lathion, 027/86 14 67. Bex: Garage de la Croisée, E. Mottier, 025/5 18 87. Haute-Nendaz: Garage du Relais, P. Fournier, 027/88 26 52. Leytron: Garage de la Poste, M. Carruzzo, 027/86 24 70. Orsières: Garage Arlettaz Frères, 026/4 11 40.

Des conseils qui valent leur pesant d'or.

Double assurance et surassurance vous coûtent cher. Chacun de nos collaborateurs connaît fort bien son domaine et vous aidera à économiser des primes inutiles.

Mobilière Suisse
Société d'assurances
RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

ANTIQUITÉS
MICHEL SAUTHIER
SION

EXPOSITION PERMANENTE
RUE des TANNERIES 1et17

- MEUBLES ANCIENS
- OBJETS D'ART
- TABLEAUX

Tel. 027/22 25 26

Machines à coudre
d'occasion dès Fr. 250.—

Bernina-Elna-Pfaff-Nacchi Vigorelli-Turissa-Singer. Toutes ces machines sont vendues avec garantie d'une année. Réparations, services de toutes marques. Pièces, aiguilles, huile, etc. en stock.

Jacquier André, boutique Singer
Rue de la Dixence 17, Sion
Tél. 027/22 67 68

Ne cherchez pas midi à quatorze heures.

La solution de vos problèmes d'assurance n'a rien de compliqué. Un coup de téléphone suffit. Chaque collaborateur du service externe de la Rentenanstalt et de la Mobilière Suisse vous conseillera au mieux.

Mobilière Suisse
Société d'assurances
RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

Notre double expérience, gage d'une bonne assurance.

La Rentenanstalt et la Mobilière Suisse travaillent de concert depuis 1971. Notre expérience commune est à votre disposition. Adressez-vous

donc à l'un de nos collaborateurs. Vous verrez que vous pouvez lui faire confiance.

Mobilière Suisse
Société d'assurances

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine



Coop-informations

informations complémentaires jeudi prochain

Hit < weekend >



Huile de tournesol Dorina

du jeudi 31 mars au samedi 2 avril

1 litre **3.80** au lieu de 4.55

Hit < hebdo >

30 mars - 5 avril

Incarom au lieu de 9.10 **7.90**
emballage avec 1 verre et 1 sachet de remplissage = 550 g

Stocki Knorr au lieu de 3.30 **2.60**
3x3 portions emballage de 330 g

Garniture pour bouchées à la reine au lieu de 4.80 **3.90**
aux champignons boîte de 870 g

Plats de légumes midi-gastronome au lieu de 2.50 **1.95**
avec des chanterelles et des scorsonères poids égoutté = 260 g boîte de 425 g

Pointes d'asperges Mondial au lieu de 4.20 **3.60**
poids égoutté = 200 g 2 boîtes de 280 g

Pêches Mondial au lieu de 2.10 **1.75**
au sirop de sucre poids égoutté = 510 g boîte de 822 g

Mayonnaise Thomy au lieu de 2.45 **1.95**
tube de 265 g

Moutarde Thomy au lieu de 2.70 **2.10**
mi-forte 2 tubes de 200 g

Café en grains Jubilor au lieu de 4.60 **4.10** au lieu de 8.70 **7.80**
250 g 500 g

4 tranches de gâteau glacé Gold Star au lieu de 3.90 **3.20**
vanille/noisette boîte de 300 g

Charcuterie assortie 100 g seulement **-.95**

Poulets suisses élevage naturel, exempts d'antibiotiques **2.60**
prêts à cuire, surgelés 500 g seulement

Oeufs importés au lieu de 2.60 **2.-**
moyens 2 boîtes de 6 oeufs

Ananas Mondial au lieu de 2.70 **2.20**
4 tranches entières par boîte poids égoutté = 140 g 3 boîtes de 240 g

GOLD STAR ACTION produits surgelés 30 mars - 19 avril

Epinars au lieu de 1.75 **1.30**
surgelés, prêts à servir paquet de 600 g

Pommes frites au lieu de 2.25 **1.75**
surgelées, prêtes à servir paquet de 400 g

14 croustilles de poisson surgelées au lieu de 3.50 **2.90**
paquet de 400 g

Ice cream au lieu de 2.30 **1.90**
vanille bloc familial de 400 g

Actions de vin

Chianti fiasque 1,72 litre **5.80**
Le Chianti est un des grands vins italiens; il est harmonieux et sec; sa couleur d'un rouge rubis est vive.

Rosé Utiel RUBI ROSA 1 litre **1.80** + dépôt
Le Rosé Utiel est un vin gouleyant, bien équilibré. Servir frais!

Fendant Rappilles Provins 1/2 litre **2.90** + dépôt
(rayon Martigny - Brigue seulement)

ROYAL KADIR vin rouge d'Algérie 7 dl **2.50**
Royal Kadir nous vient de la région de Mostaganem, à l'ouest de la capitale d'Algérie. C'est un vin rouge de table avec peu d'acidité tout en étant capiteux.

Nouveau à la Coop

Potages d'enfants Nestlé

Les potages Nestlé «sur mesure» apportent à vos enfants de la diversité dans leurs menus. Ils ont été spécialement conçus pour les bébés à partir de 6 mois, c'est pourquoi ils sont de très bonne qualité, très peu salés et d'un goût agréable. Vous avez le choix parmi 5 sortes différentes:

Crème de volaille Poireaux-pommes de terre
Légumes variés 1 étui de 2 sachets = 50 g
Légumes-riz
Crème de veau
1.60
en vente dans tous les magasins Coop
en vente uniquement dans les magasins Coop à grande surface.

Prix-choc

Garniture de seau à sable en plastique **3.50**
divers décors et couleurs (seau, crible, petit arrosoir, râteau, pelle et petit moule à sable) seulement

Collants de soutien «Belform» **7.90**
traités actifresh, talon et pointe renforcés, empiècement, couleur saskia, tailles 8½-11
1 paire seulement

Collants pour dames «avela-Gaby» 2 paires seulement **6.-**
avec slip fantaisie et empiècement en coton, pointe renforcée, traités actifresh, Cantreco 20 den., couleurs saskia et London, tailles 8½-12

Coop compte pour qui sait compter!





Garden Centre FLAV Sion Route de Bramois

Tél. 027/ 23 38 95

Samedi 2 avril

Participez à notre journée information

- Taille et entretien des petits fruits (groseillers, ronces...)
- GROFFILEX pour résoudre le problème d'arrosage des plantes d'appartement
- Engrais conseils LONZA
- Problèmes de parasites MAAG (profitez d'apporter vos plantes malades)

Vendredi et samedi Action

Rosiers pour la coupe	5 p.	Fr. 25.50
Rosiers pour plate-bande	5 p.	Fr. 25.50
Géranium en godet	3 p.	Fr. 7.50
William's 2 ans		Fr. 14.—

Notre offre spéciale de tondeuse Murray

Murray 4 temps	3,5 ch	largeur 56 cm	Fr. 525.—
Murray 4 temps	4 ch	larg. 56 cm	Fr. 725.—
Murray traction	3,5 ch	larg. 56 cm	Fr. 800.—

Offres et demandes d'emplois

Café de la Tour
Granges
cherche

sommelière

Entrée tout de suite.
Aussi étrangère.

Tél. 027/58 11 46
36-460065

Cherche à Genève

serveuse

Bonne présentation
exigée, nourrie, logée
Bon salaire

Tél. 022/21 28 10
Restaurant Le Grenier
Grand-Rue 3
Vieille-Ville
18-416

Cherche

femme

pour chambres
et lingerie.

Hôtellerie
Guillaume-Tell
Commugny
Tél. 022/76 11 67
18-60641

On cherche

équipe de bûcherons

pour coupe
et câblage de bois,
500 m3 environ

Ecrire sous
chiffre P 36-300706 à
Publicitas, 1951 Sion.

Contremaître en génie civil

cherche emploi
région Sion.

Faire offre écrite sous
chiffre P 36-300701 à
Publicitas, 1951 Sion.

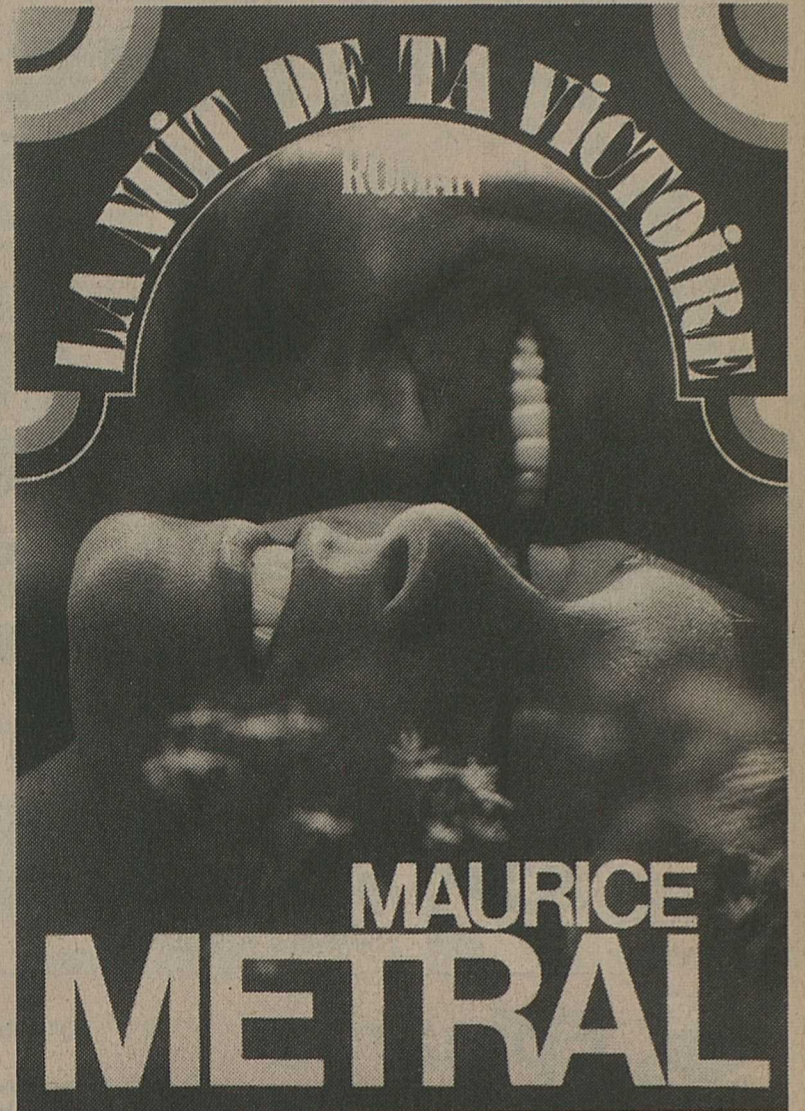
Conducteur de travaux

expérimenté
dans la direction
des travaux

cherche empl.

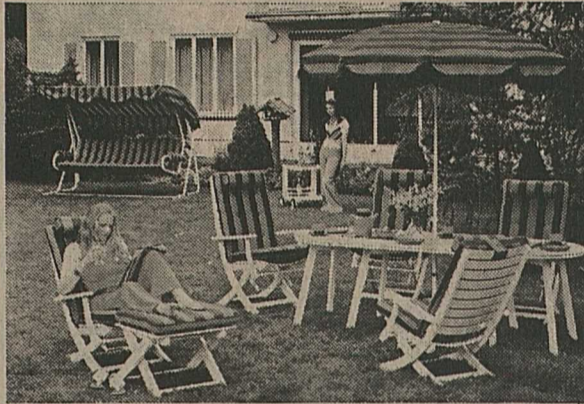
Faire offre écrite sous
chiffre P 36-300703 à
Publicitas, 1951 Sion.

VIENT DE PARAÎTRE



Vente en librairie
et dans les kiosques Naville

Meubles de jardin et de balcon



Un des plus beaux et plus grands choix
de Suisse.

Que vous cherchiez des meubles de qualité supérieure et de haut standing, ou que vous désiriez des meubles de qualité répondant à vos aspirations, dans toutes les gammes de prix, voyez chez le spécialiste

J. Ziegenhagen, 1095 Lutry
Route de Lavaux 425, tél. 021/28 66 71

Aussi articles discount.
Exposition ouverte tous les jours.
Fermé le lundi après-midi.
Dimanches, visites sur rendez-vous.
22-1092

Mme Denise Duay-Métroz à Orsières

remercie sa fidèle clientèle
et l'informe qu'elle remet la gérance
du

salon de coiffure dames

mardi 5 avril

à Mme Marlyse Joris

36-400339

Entreprise de la place
de Sion
cherche

une dactylo

pour travaux
temporaires.

Ecrire sous
chiffre P 36-23179 à
Publicitas, 1951 Sion.

Le café Industriel
à Sion
cherche

dame

pour aider en cuisine
Horaires à convenir.

Se présenter au café.
36-23116

027/21 21 11

Chrysler adapte les voitures américaines à la Suisse. (Plymouth, Dodge, Chrysler)



Plymouth Volaré
en 3 variantes

Plymouth Volaré Station Wagon
en 2 variantes

Dodge Aspen
en 3 variantes

Plymouth Trail Duster
à 4 roues motrices

Chrysler est, en importance, le troisième fabricant mondial de voitures. Les modèles Chrysler, avec les nouvelles Dodge Aspen et Plymouth Volaré, sont construits selon les normes américaines de sécurité excessivement strictes. Ils sont, de plus, devenues très économiques, disposent d'un confort inégalé et répondent particulièrement bien aux exigences suisses, grâce à leurs dimensions plus réduites.

Ils sont en vente à Sion et tous nos services y sont à votre disposition.

Notre prix-choc: Dodge Aspen et Plymouth Volaré à fr. 18 600.—.

Permettez-nous de vous conseiller utilement.

EMIL FREY SA

83, rue de la Dixence
1950 SION



027 - 22 52 45

Offres et demandes d'emplois

Café du Valais
Martigny
cherche jeune fille
comme

sommelière

Débutante acceptée.

Tél. 026/2 64 44

36-90169

Jeune homme

conduirait personnes

n'ayant plus le permis
pour courses
et déplacements.

Tél. 025/4 15 25

36-425161

Café-restaurant
du Marché à Sion
cherche

sommelière ou remplaçante

Congé le dimanche.

Tél. 027/22 10 52

143.153.202

Dessinateur
de machines

28 ans

cherche place
région
Martigny - Sion.

Faire offre écrite sous
chiffre P 36-300710 à
Publicitas, 1951 Sion.

Le confort dans l'élégance...



Si vous cherchez un cadre reposant pour vous détendre de vos tracas quotidiens, vous trouverez dans nos collections de sièges garnis et habillés par des maîtres tapissiers: l'élégance, le confort et la finition de luxe qui donneront à votre intérieur la classe d'une personnalité de goût. Cette haute qualité, devenue introuvable, existe chez Gobet meubles de style, le fabricant spécialisé, à des prix encore raisonnables.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines. Vous y serez reçu par une équipe de personnes dynamiques qui sauront vous conseiller dans l'aménagement de votre intérieur. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

Ouverture: tous les jours sauf dimanche, le samedi sans interruption.



GOBET

Meubles de style S. A.

1630 BULLE

Rue du Vieux-Pont 1

Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une
documentation
sans engagement:

Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à: _____

Sierre, Noble Contrée

ALBUM SOUVENIR

Le château des Vidomes



SIERRE - Château des Vidomes.

Aussi célèbre que le château de la Cour, ancien hôtel Bellevue, le château Mercier ou la tour de Goubing, la tour des Vidomes dresse sa silhouette typique au centre de Sierre, à la rue du Bourg, non loin de l'église Sainte-Catherine. Sur cette photographie extraite de la

collection de M^{lle} Thévenaz, du bazar du Château, on aperçoit au second plan l'église et le village de Muraz.

La ville s'est aujourd'hui étendue au nord et Muraz est devenu un quartier de Sierre, cher au cœur de tous les Annivardiens.

« L'Etoile rouge » à Vissoie

VISSOIE. - Le chanoine Gabriel Pont - pur Annivardien - ne pouvait souhaiter mieux que sa pièce de théâtre fût jouée dans « sa » vallée. En effet, c'est vendredi, 1^{er} avril, à l'église de Vissoie, que la pièce sera jouée par une troupe de Martigny. Cette représentation est patronnée par les Compagnons de la Navizance.

Dans son message aux paroissiens de Vissoie, le responsable, M. René Curdy, pré-

dent du conseil pastoral de Martigny-Bourg, parle ainsi : « Nous serions heureux de pouvoir vous apporter ce merveilleux message. Vallée natale du chanoine Pont, nous avons choisi votre région pour interpréter cette pièce en un acte et trois tableaux ».

Signalons que la recette de cette représentation sera mise à la disposition de la paroisse de Vissoie.

Récital Pierre Chastellain

Lors de sa tournée en Valais, le poète-chanteur Pierre Chastellain fera escale à Sierre, demain soir, vendredi 1^{er} avril.

Dès 20 h. 30, il sera l'hôte du mini-théâtre de l'ASLEC. Ce local de 60 places, récemment inauguré, est encore peu connu des Sierrois. L'entrée se situe au fond de la cour donnant sur la ruelle du Temple. Son cadre intime, alliant la chaleur du bois et le confort des moquettes, se prête particulièrement à un tel spectacle.

L'artiste, directement en contact avec le public, peut jouer pleinement de son talent.

Pierre Chastellain, chanteur suisse, a adopté une attitude résolument positive. Dans son art, on trouve de l'élégance, de l'humour, de la satire, parfois féroce, mais jamais gratuite, et toujours de la tendresse. Pierre Chastellain, un chanteur authenti-

que, sans complaisances mercantiles, que vous découvrirez vendredi soir à Sierre.

Ses débuts dans la chanson remontent à 1968 déjà et il a travaillé avec Henri Dès, Gaby Marchand, Michel Bühler et Juliette Gréco notamment. Plusieurs disques 33 tours ont déjà marqué sa carrière de pierres blanches. En 1973, il a réalisé un spectacle de chansons en hommage à Yves Sandrier, ce poète et chanteur genevois trop tôt disparu, à l'âge de 20 ans. Une tournée en Amérique du Sud, divers passages dans les cabarets de la rive gauche parisienne, plusieurs tournées suisses de très nombreuses programmations radio-télévisées figurent encore à son actif.

Pierre Chastellain, une personnalité de la poésie et de la musique que vous applaudirez nombreux vendredi soir.

« J'y suis... j'y reste! »: la dernière

Avant que la comédie de R. Vincy et J. Valmy intitulée « J'y suis... j'y reste! » quitte définitivement l'affiche des salles de la région, le groupe théâtral Les Débousolés a

choisi d'en donner une dernière représentation en la salle paroissiale de Lens. Le spectacle débutera à 20 h. 30, samedi 2 avril prochain.

Rappelons une dernière fois que les acteurs évolueront dans un décor évoquant l'intérieur d'un château périgourdin, possession de la riche famille aristocratique des Mont-Vermeil. Famille qui se débat dans les griffes de l'adultère et du « cocuage » si nuisibles à l'honneur. Tous les moyens seront bons pour sauvegarder cet honneur de famille ; à preuve, on n'hésitera pas à mentir à son Eminence, le cardinal de Tramon, représentant direct du pape. Mais le mensonge ne paie pas toujours et chaque personnage supportera les conséquences personnelles de ses propres inventions.

Avec cet agréable dévouement, les acteurs nous emmèneront à travers une suite de quiproquos, de confusions où les différences considérables existant entre nobles et gens du commun ne seront pas, comme vous le verrez, nécessairement à l'avantage de l'une ou de l'autre partie.

Les Débousolés attendent tous les amis du théâtre, samedi 2 avril à 20 h. 30, en la salle paroissiale de Lens.

De la Raspille au glacier du Rhône

ILS VOIENT AVEC LES YEUX DU CŒUR

BRIGUE. - Sous l'égide de l'Association suisse des aveugles, la salle communale du château Stockalper abrite, jusqu'au 5 avril prochain, une exposition itinérante placée sous le haut patronage du conseiller fédéral Ernest Brugger ; elle est ouverte chaque jour de 14 à 20 heures. Le vernissage s'est tenu mardi soir à la salle des Chevaliers, en présence notamment de MM. Werner Perrig, président de Brigue, Franz Steiner, conseiller d'Etat, Paul Biderbost, conseiller national, ainsi que de plusieurs députés.

Le chœur populaire haut-valaisan, placé sous la direction de M. Felix Schmid, ainsi que ses solistes - Marie-Thérèse et Xavier Pfammatter, tous deux aveugles, accompagnés au piano par le professeur Carlo De Martini - ont rehaussé la soirée en interprétant les meilleurs morceaux de leur répertoire.

En saluant l'assistance, M^r Perrig rendit hommage aux organisateurs de la manifestation, qui donnent l'occasion d'approcher les problèmes et chances des aveugles. Pour celui qui a le bonheur de voir, il est temps de penser à ces questions. L'aveugle ne doit absolument pas se sentir solitaire : il doit pouvoir vivre au centre de la société, sans le moindre complexe d'infériorité. Quant à la chance des aveugles, elle réside dans le fait qu'ils ont l'avantage de voir tout ce que nous ne voyons pas.

M. Franz Steiner apporta le salut du gouvernement. A travers de nombreux contacts humains, l'occasion lui est fréquemment donnée d'admirer tout à la fois le comportement exemplaire de ces personnes atteintes de cécité, ainsi que le dévouement que certains manifestent à leur égard. Les aveugles ne savent que faire de la pitié. Ils méritent cependant qu'on s'occupe d'eux, afin de leur offrir les possibilités d'un meilleur être, de vivre normalement en compagnie de la société. En s'inspirant de Saint-Exupéry, M. Steiner releva les mérites de M. Xavier Pfammatter, député suppléant, qui, bien que privé de la vue, est un exemple à suivre et à soutenir.

M. Xavier Pfammatter a parlé au nom des aveugles. En soulignant que l'exposition est placée dans le cadre du 150^e anniver-

saire de l'écriture braille, il a mis l'accent sur l'intense activité déployée par son créateur Louis Braille, aveugle lui-même, ainsi que sur la vie de plusieurs personnalités privées de la vue.

De nombreux aveugles se trouvent actuellement devant de sérieux problèmes dus à la récession économique. A production égale, il n'est pas juste qu'ils soient les premiers à devoir subir les affres du chômage. « Nous voulons travailler et continuer à prouver nos capacités », a conclu M. Pfammatter, en lançant un appel à tous ceux qui souffrent de la vue : « N'attendez pas le dernier moment avant d'avoir recours à un médecin spécialiste. La vue est bien trop précieuse pour qu'on la gaspille ».

Lt.

M. Xavier Pfammatter s'adresse à l'assemblée.



M^{lle} Marie-Thérèse Pfammatter, accompagnée au piano par le professeur Carlo De Martini, interprète une œuvre classique.

Muenster: une page d'histoire postale se tourne

MUENSTER. - Facteur de Muenster depuis 43 ans, M. Alfred Imoberdorf entre dans sa 65^e année le 10 avril prochain. Dans quelques jours, donc, il va bénéficier d'une retraite bien méritée. Au cours de sa longue carrière, exercée par tous les temps, sans un jour de maladie hormis une brève interruption due à un accident professionnel, M. Imoberdorf a parcouru à pied la distance totale approximative de 200 000 kilomètres, soit quelque cinq fois le tour de la planète !...

Banal en soi pour un professionnel de la branche, le fait mérite cependant d'être signalé, d'autant plus que cette proche mise à la pension entraînera une réorganisation du service postal dans la localité. Jusqu'à ce jour, la réception et l'expédition du courrier - entre le bâtiment postal, au centre du village et la gare, éloignée de plus d'un kilomètre - s'effectuait à l'aide d'un cheval. Six de ces animaux ont successivement servi en compagnie de M. Imoberdorf. « Rex », 23 ans, sera donc le dernier cheval du 2^e arrondissement postal. En effet, si M. Imoberdorf doit être remplacé par M^{lle} Elisabeth Kreuzer, fille du buraliste postal actuel, « Rex » le sera, lui, par un véhicule automobile.

Nous félicitons M. Imoberdorf et lui présentons nos vœux. Quant à son quadrupède de compagnon, encore en excellente santé, il ira probablement finir ses jours au service

d'un paysan de la région. « Afin que l'un ne s'ennuie pas trop de l'autre », nous a confié

M. Othmar Kreuzer, l'aimable buraliste postal.

Lt.



Deux inséparables compagnons au seuil d'une retraite bien méritée.

Eyholz: pour améliorer la sécurité des piétons



EYHOLZ. - A la suite d'un récent accident mortel de la circulation, survenu à Eyholz, de nouvelles dispositions ont été prises afin d'améliorer la sécurité des piétons, nombreux à traverser la route principale.

En attendant la réalisation d'un passage supérieur qui sera édifié dans le courant de cette année encore, l'autorité compétente a décidé d'abaisser la limitation de vitesse de 80 à 70 km/h pour la traversée de la localité, d'y interdire les dépassements et de construire un îlot (notre photo) permettant au piéton qui s'engage sur la chaussée de ne se concentrer que sur un sens du trafic.

Skieuse blessée

COL DU SIMPLON. - Hier, vers midi, une skieuse s'adonnait à son sport favori dans la région du Simplon, lorsqu'elle fut victime d'une chute, alors qu'elle se trouvait au bas d'un couloir. Un hélicoptère d'Air-Zermatt s'est rendu sur les lieux. Dans l'impossibilité d'atterrir sur place, le terrain étant par trop escarpé, les secouristes ont hissé la blessée, qui a une jambe fracturée, au moyen du treuil et l'ont transportée à l'hôpital de Brigue.

Ouverture d'écluses Pêcheurs, attention !

SIERRE. - L'Alusuisse ouvrira les écluses du barrage de La Souste, samedi 2 avril 1977 de 4 à 16 heures.

Le Rhône connaîtra ainsi une augmentation progressive du débit. Les pêcheurs et promeneurs sont avisés de cette situation qui peut provoquer certains désagréments.

● Ce soir et demain seront fêtés les 20 ans de l'ouverture de l'entrepôt Usego de Sierre.

★

● Des stands seront installés ce samedi à Sierre et à Granges où la population pourra soutenir l'action Jute en achetant un des sacs proposés.

Slon, avenue de France, Centre MMM Métropole, P

Concours Select

TIRAGE AU SORT GRATUIT
de deux vols interville à Londres dans votre

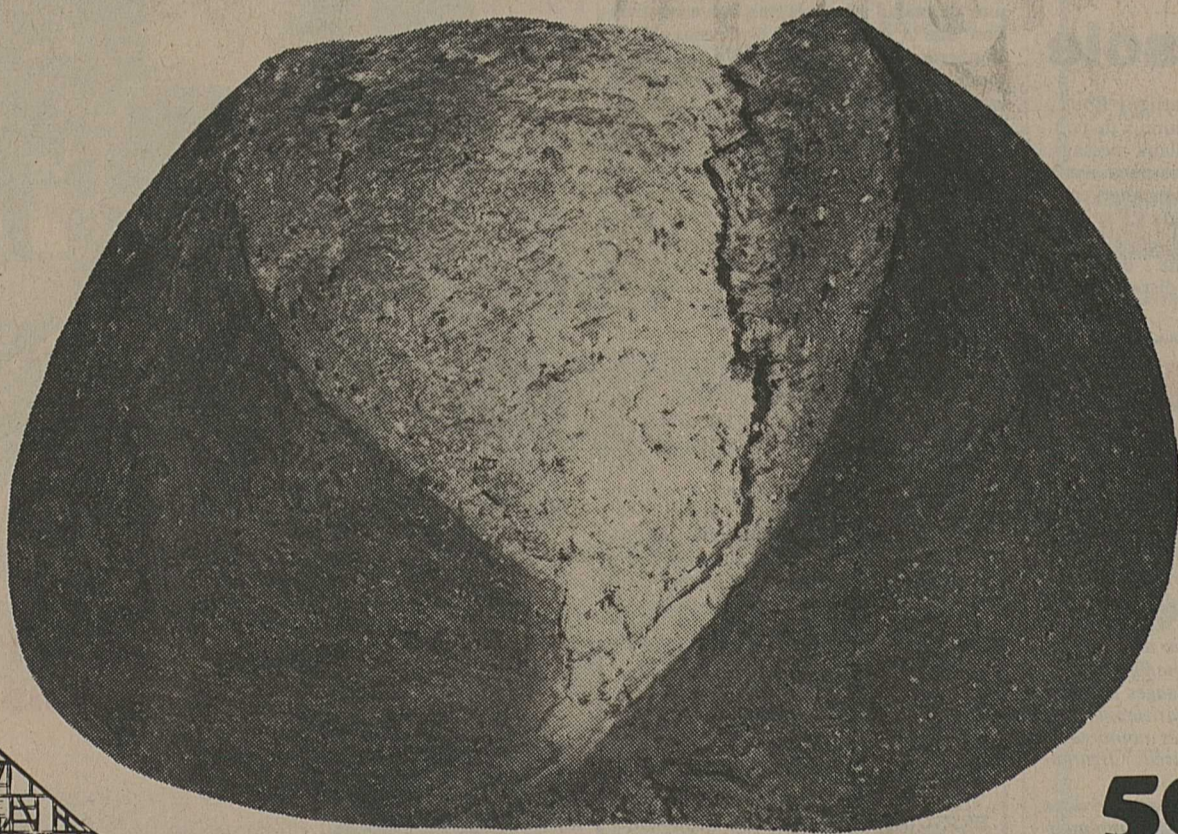
cd SUPERDISCOUNT

Le pain s'achète à la Coop

*Notre maître
boulangier*

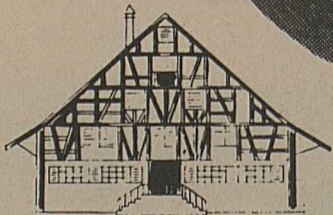
vous recommande:

Pain paysan



500 g

1.-



Notre pain paysan est fait de farine de seigle et de farine mi-blanche. Il reste frais plus de 30 heures! Dégustez ce pain et gardez en toujours sur votre table.

**Le bon pain
de notre boulangier**

**COOP
- OI**

**Ed. Bruchez, antiquités
Vétroz**

Tél. 027/36 10 63

informe sa fidèle clientèle qu'il est en mesure, aujourd'hui, d'offrir de **très beaux bureaux plats** accompagnés de leur chaise respective, dans les styles Louis XIII, XV et XVI. Meubles de qualité. Prix imbattable.

Un beau cadeau, qui ornara cet ensemble, sera offert à chaque acheteur.

Quantité limitée. A prendre sur place. 36-705

Commune de Bex

La municipalité de la commune de Bex offre en location

l'Hôtel-de-Ville

L'établissement comprend:
1 salle à boire (café) de 60 places
1 salle à manger (restaurant) 40 places
1 grande salle de 120 places
4 salles pour sociétés dont une de 40 places
1 terrasse de 20 places
5 chambres d'hôtes (8 lits)
1 appartement de 3 pièces, bureau et 3 chambres pour le personnel dépendances (caves, combles, etc.)

Actuellement en rénovation, l'Hôtel-de-Ville rouvrira ses portes le 1er novembre 1977 (date d'entrée en fonction du nouveau tenancier).

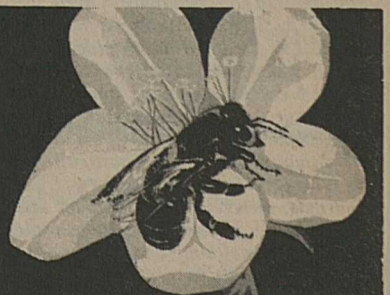
Les conditions de location sont déposées au greffe municipal (025/5 22 66).

Tous renseignements relatifs aux locaux (disposition, équipement, mobilier, etc.) peuvent être obtenus auprès de M. Aimé Desarzens, municipal (tél. 025/5 17 12).

L'adjudicataire devra remplir les conditions légales pour être mis au bénéfice d'une patente.

Les offres sont à adresser par écrit, avec un curriculum vitae et une copie de certificats et références, à la municipalité pour le 30 avril 1977.

La municipalité
36-23175



**Ne la tue pas
par des produits toxiques**

Elle assure ta récolte

Une bonne contribution au planning du budget

Prêts

simple, actuel et économique

Veuillez m'envoyer votre documentation pour un prêt de fr.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____ C 587

Achetez aujourd'hui bon marché avec les coûts de crédit les plus faibles, ceux de la

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, Rue du Rhône 31
Télécrédit 022 28 07 55



15 000
bouteilles de

CINZANO
Vermouth Apéritif
rouge ou blanc
1 litre

Hommes
Apfelbranntwein
8.90 13.90
40° 1 litre

Lindt FESTIVAL
demi-œuf Rocher
pralinés assortis
530 g
plus favorable de 32%
~~24.50~~ **16.50**

corbeille de Pâques
205 g
~~7.50~~ **5.50**
plus favorable de 26%

Cailler's FEMINA
demi-œuf Rocher
avec pralinés Fémina
404 g
plus favorable de 29%
~~21.20~~ **14.90**

griottes au cognac Tobler
demi-œuf
chocolat au lait
337 g
plus favorable de 30%
~~18.40~~ **12.80**

(cd) SUPERDISCOUNT

Sion Avenue de France, Centre MMM Metropole/P
Martigny Place de la Poste 6
Lausanne Rue des Terreaux/boucherie, droguerie, P Bel-Air
Lausanne-Chailly Avenue Béthusy 93, Pont de Chailly/boucherie, P

Affaires immobilières

SION, Condémines 22
264 m2 de locaux
accessibles par voitures pour activités non bruyantes (atelier-dépôt, etc.)
Offerts Fr. 575.- par mois
Pour visiter : 027/22 90 23
Gérances P. Stoudmann Sogim SA
Maupas 2, Lausanne
Tél. 021/20 56 01

A vendre ou à louer à Pont-de-la-Morge

appart. récent 4 1/2 p.
de 116 m2 avec balcons
libre le 1er juillet 1977

studio neuf
de 30 m2 avec accès indépendant
de plain-pied

A louer

appartement 3 1/2 pièces
Tél. 027/36 21 62 36-22904

Riviera des fleurs

San Bartolomeo al Mare
A louer appartements de vacances pour 5 personnes avec cuisine, salle de bains.
Pâques: Fr. 100.- la semaine.
Juin-sept.: Fr. 180.- la semaine
Juillet-août: Fr. 320.- la semaine

Documentation: Agence Imalp
Dent-Blanche 10, Sion
Tél. 027/22 14 68 97.50111

«Buvez naturel!»

**Bien vu.
Bien reçu.
Toujours bienvenu.**



Une des 45 plantes et condiments qui donnent à l'APPENZELLER ALPENBITTER son incomparable arôme. APPENZELLER ALPENBITTER, garanti sans produits artificiels, à servir frais - sec ou à l'eau!

Gentiane jaune/Gentiana lutea L.

Appenzeller
Alpenbitter

Pour commencer. Pour continuer. Pour terminer.

Linias AB 4-77

Moulinex présente la machine à espresso pour tous les budgets!



(Avec un savoureux espresso je me sens en pleine forme.)

Prix conseillé **210.-**

Moulinex tout est plus facile.
Moulinex SA
8029 Zurich, Forchstrasse 288, Tél. 01/55 40 70

Café délicieux
Technique supérieure
Prix imbattable

C'est si simple: remplir le filtre de café moulu - fixer le porte-filtre - presser sur le bouton - et déjà votre espresso exhale son plein arôme: 2 tasses par minute.

Technique éprouvée: grand réservoir de 0,8 l, boîtier en acier rouge ou inox résistant aux chocs, pieds en caoutchouc antidérapant, facile à nettoyer, 850 watts, approuvé par l'ASE, interrupteur de sécurité avec voyant lumineux. Touche pour la préparation du café, s'allumant lorsque la machine est prête.

Service après-vente Moulinex de 48 heures.

W-1

Veillez m'envoyer 2 sachets de (Suchard Express) pour un délicieux Cappuccino **Gratuit**

Nom _____
Rue _____
NPA/Lieu _____

Offres et demandes d'emplois

Quel gypcier, peintre ou maçon désire travailler comme **démonstrateur** des revêtements de façade et peintures pour bâtiment? Place stable aux conditions intéressantes. Si vous êtes libre au plus tard pour mai 1977, téléphonez au 025/5 12 97 pour fixer un rendez-vous. 36-23050

Entreprise de génie civil cherche **Technicien-chef de chantier**

Seules les offres sérieuses seront prises en considération.

Entrée le 1er mai ou date à convenir.

Faire offre sous chiffre 17-121098 à Publicitas, 1630 Bulle.

Restaurant du Raisin à Villeneuve cherche pour la saison d'été

**1 fille de maison
1 dame de buffet
1 serveuse**

Téléphoner au 021/60 10 15 22-120

On cherche

un ingénieur

avec expérience de chantier pour conduite travaux de génie civil à l'étranger.

Langues: français et anglais. Eventuellement notions d'arabe.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats à **Dubuls & Dussex SA** case postale 100, 1951 Sion. 36-2023

Jeune fille, 18 ans, cherche emploi en Suisse romande comme

sommelière

Entrée tout de suite. Débutante dans un petit restaurant.

Tél. 028/3 54 27 de 19 à 21 heures 36-460064

Buffet de la Gare, Alige cherche

fille ou dame de buffet

Place à l'année. Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 025/2 26 61 22-6004

Buffet CFF, Payerne, tél. 037/61 26 34 demande

**1 sommelière
1 fille de buffet**

(débutante acceptée) Ambiance agréable. Nourries, logées.

Prière de téléphoner ou de se présenter. 22-6740

Cherchons tout de suite ou à convenir

nurse ou jardinière d'enfants

pour petite fille de 3 ans à Zurich. Famille romande parlant aussi l'allemand

Tél. 01/56 66 72 151.271.420

Entreprise G.E.T.S. cherche

un chef mineur des mineurs

Téléphoner au 021/56 77 92 22-160604

Institution d'assurance sociale à Lucerne cherche une

secrétaire

de nationalité suisse, habile sténodactylo, pour la correspondance française d'un chef de service et divers travaux de bureau.

Travail intéressant et varié, semaine de cinq jours avec horaire individuel.

Prière d'adresser les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre OFA 1088 Lz à Orell Füssli Publicité SA, case postale, 6002 Lucerne.

On cherche pour Martigny

entrée tout de suite ou à convenir

sommelière

Congé tous les dimanches après-midi

Tél. 026/2 62 62 36-90168

Restaurant de la Tour à Sion

cherche

garçon ou fille de cuisine

Entrée immédiate.

Tél. 027/22 96 56 36-300704

Michel Jean Restaurant du Grand-Pont, Sion cherche

sommelière et remplaçante

Tél. 027/22 20 09 143.514.912

Cherchons pour Loèche-les-Bains

jeune fille pour la restauration **fille de salle** ou **sommelier**

Entrée le 1er mai ou à convenir. Heures de travail régulières. Nourris, logés.

Pour renseignements: hôtel-restaurant Heilquelle, 3954 Leukerbad, fam. S. Lorretan, tél. 027/61 12 26 36-120526

Café-restaurant cherche

serveuse

Deux jours de congé par semaine, un dimanche par mois. Gain élevé.

Tél. 027/43 22 31 36-23156

Ingénieur du génie rural

spécialisé en hydraulique, parlant français, anglais et arabe, marié, **cherche place.**

Déplacement à l'étranger pas exclu. Références à disposition.

Tél. 027/86 38 40 36-23193

L'ESPERANCE Institution médico-éducative, Etoy cherche pour compléter son équipe médicale

un(e) infirmier(ère) diplômé(e)

en soins généraux ou SSP, dynamique et jeune de cœur.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de faire offres à la **direction de L'Espérance, 1163 Etoy.** 22-1373

Jeune homme dynamique avec **certificat de capacité A** cherche à louer **tea-room** ou un **restaurant** pour l'**été 77** ou cherche **place à l'année** comme **chef de service.** Langues: allemand, français.

Ecrire sous chiffre P 36-22961 à Publicitas, 1951 Sion.



Nous cherchons tout de suite

sympathique serveuse éventuellement sommelier

Tél. 027/31 26 26 31 25 25 89-323

Hôtel du Vieux-Stand, Martigny cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

une serveuse connaissant les deux services, et **une remplaçante**

Tél. 026/2 15 06 36-1241

On cherche pour tout de suite ou à convenir

coiffeur (euse)

Coiffure Bel-Etage, Sion Tél. 027/22 59 86 027/36 23 67 privé 36-1822

Garage Super Motorama, Sion engage

jeune homme

16 à 18 ans.

Tél. 027/22 45 55 36-7605

Café de la Croix-Blanche, Monthey, tél. 025/4 22 37 cherche

sommelière

Travail en équipe.

Congé le dimanche. 36-425162

La vente par téléphone le travail idéal à domicile Nous cherchons encore quelques

collaboratrices

pour la vente de nos articles.

Adressez-vous à **SILTAR SA** Tél. 029/5 12 62 99.78818

Représentants

(débutants acceptés) pour la vente de nos produits et articles auprès de notre clientèle de Suisse romande. Salaire fixe plus frais et commissions importantes. Avantages sociaux.

Pour tous rens., téléphoner au 021/32 56 31 à partir de 19 heures 24-14347

Café du Thovex à Monthey cherche

gentille sommelière

Travail en équipe. Congé le samedi et un dimanche sur deux.

Tél. 025/4 18 69 36-100188

Hôtel du Cerf à Sion cherche

lingère-femme de chambre **fille ou garçon de cuisine**

et un

apprenti de cuisine

Tél. 027/23 20 21 36-3400

Cherche

sommelière

Nourrie, logée.

Café Bon Accueil, Vionnaz Tél. 025/7 41 58

Cherche

sommelière

Débutante acceptée. Travail en équipe. Entrée avril ou date à convenir.

Café-restaurant-pizzeria Belvédère, Sierre Tél. 027/55 12 08 36-1301

Magasinier Nous cherchons **sommelière**

cherche emploi à Sion.

Travail en équipe Entrée fin avril - début mai.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-300702 à Publicitas, 1951 Sion. Tél. 025/4 55 25 143.266.209

coop valais

Rayon de MARTIGNY à BRIG

FONTAL RACLETTE

étr.

kilo **7.80**

CAROTTES DU VALAIS

kilo **1.50**

SALADE POMMÉE

Hollande

pièce **-.70**



PORC

RAGOÛT 500 g **5.-**

RÔTI 500 g **5.90**

coop



« Wenn etwas von uns fortgenommen wird, womit wir tief und wunderbar zusammenhängen, so ist viel von uns selber mit fortgenommen, Gott aber will, dass wir uns wieder finden, reicher um alles Verlorene und vermehrt um jenen unendlichen Schmerz! »

R. M. Rilke

Ida PIANZOLA-WALKER

née le 15 décembre 1894 à Rarogne
décédée le 17 mars 1977 à Brigue



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Ida PIANZOLA-WALKER

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs et de couronnes. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier aux personnes qui ont entouré notre chère maman durant sa vie.

Nous vous prions de garder un bon souvenir de notre chère défunte et nous vous la recommandons à vos prières.

La famille éplorée

Brigue, mars 1977.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de leur chère épouse, maman, belle-maman et grand-maman, la famille de

Madame Cécile TORRENT-FRANC

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs dons de messes.

Un merci particulier aux docteurs Montani, Granges, Jean-Paul Frochoux et à leurs assistants et à tout le personnel de la clinique Sainte-Claire à Sierre qui l'ont si bien entourée, ainsi qu'au révérend abbé Joseph Gauey, au révérend curé Bétriss et à la société de chant La Cécilia de Grône.

Grône, mars 1977.



Touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Paul HAUSWIRTH

remercie les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci tout particulier au docteur Piatti, à l'abbé Pannatier, aux révérendes sœurs et au personnel du home Les Tilleuls.

Monthey, mars 1977.



La famille de

Monsieur Ulysse BOSSONNET

vous remercie du fond du cœur de l'avoir entourée de tant de sympathie dans les heures cruelles qu'elle vient de vivre.

Elle vous remercie également de l'hommage rendu à son cher défunt par vos envois de couronnes, de fleurs, d'offrandes de messes et de messages de condoléances.

Martigny, avril 1977.

JACQUES CHIRAC

Par Roger Germanier

Suite de la première page

Il est une sorte d'élan qui n'en finit plus de s'élaner. A peine pourvu d'un siège, il paraît s'en désintéresser pour s'en octroyer un autre. De plus, il évolue à la manière de la tornade ou de la bourrasque, à brusques rafales, à grand fracas. Il fait craquer les formules, éclater les pronostics, sauter les barreaux. Il semble parfois agir tout à trac, Chirac, et pourtant il ne perd jamais ni le nord ni la boussole.

Il ne réclame rien, il arrache tout. Il ne s'installe nulle part, il s'empare de quelque chose. Il ne demande aucune permission, il se l'accorde d'emblée.

Il est bousculade, piiffement, coriace et de ténacité. Il ne louvoie guère, il risque. Il ne pèse ni le pour ni le contre, il emporte le tout. Et s'il se lamentait de quelque casse, au hasard de ses emballements, il ne s'appellerait plus Chirac. Point final!

Il n'est pas d'humeur à s'accommoder d'un remaniement, mais à surgir d'un chambardement. S'il n'avait si fort le goût de l'ordre, il aurait celui des barricades. Frondeur de tempérament, il a cependant le calcul modérateur. Car il a un but. Lequel? arriver. Où? partout.

Il sait tellement ce qu'il veut, et veut tellement ce qu'il sait, qu'il ne se laisse retarder par rien ni personne. Un obstacle? Il ne le contourne pas, il le bascule dans le fossé. Un empêchement? Il ne l'évite pas, il l'écrase dans sa foulée. Jacques Chirac ne s'embarrasse

pas de subtilités tactiques, il s'en charge, en vrac, et foin de casuistique! Il ne marque jamais d'hésitation, il affiche de la détermination. Il ne prend pas une décision, il se l'accroche et n'en démord plus.

S'il était personnage de Balzac,

Jacques Chirac commencerait par corriger son auteur. Il s'écrierait plus largement: pays, à nous deux! car Paris lui paraît trop petit. Chirac s'est un matin découvert une envergure à la taille de l'hexagone, et il se sent à l'étroit tant qu'il ne sera pas à l'Elysée.

Circulation difficile en Romandie



Le vent violent qui a soufflé sur la Suisse romande à près de 140 km/h, la tempête de neige, ont occasionné des congères nombreuses et plusieurs tronçons routiers ont été interdits à la circulation mardi après-midi.

Mercredi matin, la situation était toujours

difficile sur la route Lausanne - Bulle et spécialement dans toute la Gruyère.

Voici une photo prise sur la route Lausanne - Bulle hier en fin de matinée. La circulation était difficile et les équipes de déblaiement étaient à l'œuvre.

« Chaîne du bonheur » haut-valaisanne

La générosité de la jeunesse

BRIGUE. - La « Glueckslette » (Chaîne du bonheur), organisation haut-valaisanne de bienfaisance, a tenu, hier, son assemblée générale. Lors de cette séance, M. Alex Oggier a remis aux responsables du mouvement la somme de 9650 francs, produit d'un festival musical organisé par la jeunesse précisément en faveur de cette œuvre toujours bien disposée à l'égard des infortunés.

Collision entre skieurs

Une blessée

SION. - Deux skieurs sont entrés en collision sur les pentes près du nouveau téléski situé entre Thyon et Veysonnaz. Il en est résulté une commotion et une fracture d'un bras pour M^{me} Margareth Ullrich, âgée de 45 ans, habitant Berlin, qui a été conduite à l'hôpital de Sion par les soins d'un hélicoptère d'Air-Glaciers, piloté par N. Bagnoud.

Publicitas 21 21 11

Dernières dépêches

L'EUROPE À GENOUX SANS UN COUP DE FEU!

LONDRES (ATS/AFP). - Les pays occidentaux pourraient « se retrouver sur les genoux sans qu'aucun coup de feu ne soit tiré », estime l'amiral sir John Treacher, commandant des forces de l'OTAN pour la Manche et l'Atlantique oriental.

Dans une interview publiée à Londres, sir John, qui quitte mercredi ses fonctions à l'OTAN ainsi que le commandement de la flotte britannique, souligne que l'OTAN, qui fait un effort considérable dans le domaine de la défense, « ne se préoccupe pas assez de sa stratégie économique et politique ».

L'amiral Treacher ajoute que le pétrole n'est que l'un des aspects de la stratégie économique des Soviétiques, car Moscou dispose d'autres « armes », et notamment d'une flotte commerciale de plus en plus puissante.

« Si nous ne coordonnons pas nos politiques économiques, précise-t-il, il se pourrait qu'une grande partie de notre commerce soit effectuée par les navires soviétiques dont le contrôle est centra-

lisé à Moscou ».

Le commandant des forces de l'OTAN pour la Manche et l'Atlantique oriental estime en conclusion que la détente travaille finalement contre l'OTAN et que l'Occident doit « se réveiller » pour faire face au défi.

● ROME (ATS/Reuter). - Les chefs des syndicats italiens ont accepté hier les propositions de compromis du gouvernement sur la réduction des coûts salariaux, ouvrant ainsi la voie à l'octroi du prêt de 530 millions de dollars du Fonds monétaire international.

● SALISBURY (ATS/Reuter). - Les autorités rhodésiennes ont arrêté un prêtre catholique et un directeur d'école anglicane à Umtali, le diocèse de l'évêque Donald Lamont qui vient d'être expulsé.

L'arrestation n'a pas été confirmée officiellement. Dans les milieux policiers, on avance que les hommes ont été accusés d'avoir hébergé des maquisards nationalistes.

RENCONTRE CARTER - ASSAD À GENÈVE?

DAMAS. - Le président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter et le chef de l'Etat syrien, M. Hafez El Assade se rencontreront pour la première fois « vers le 10 mai » à Genève, a-t-on appris mercredi de source diplomatique à Damas.

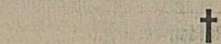
Selon ces mêmes sources, cette rencontre a été proposée par Washington et acceptée par le président Assade. Le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance avait déjà invité le chef de l'Etat syrien à se rendre à Washing-

ton, lors de sa visite à Damas en février dernier.

Le président Assade se rendra tout d'abord à Moscou à l'invitation du Gouvernement soviétique. La date de cette visite n'est pas encore connue. Selon les milieux diplomatiques, elle ne devrait en tout cas pas avoir lieu avant la fin du mois d'avril. Le président Assade attend probablement les résultats des entretiens que doivent avoir M. Carter et le président égyptien Anouar El Sadate au début du mois d'avril à Washington.

France: heure d'été dès dimanche

PARIS (ATS/AFP). - L'heure d'été sera réintroduite en France pour la deuxième année consécutive, dans la nuit de samedi à dimanche 3 avril, à 2 heures du matin. En conséquence ce dimanche ne comptera que 23 heures puisque les montres et les horloges seront avancées d'une heure. Cette disposition entraîne sur le plan national une économie d'énergie de 300 000 tonnes d'équivalent pétrole. Cette mesure a d'ailleurs fait école puisque la Hollande, la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne et la Grèce se mettront à l'heure d'été le même jour et à la même heure.



EN SOUVENIR DE

Monsieur André POCHON

31 mars 1976 - 31 mars 1977

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la cathédrale de Sion, aujourd'hui jeudi 31 mars 1977, à 18 h. 10.



EN SOUVENIR DE

Madame veuve Louise ALTER-BESSE

28 mars 1976 - 28 mars 1977

Une messe d'anniversaire sera célébrée au Châble, le samedi 2 avril 1977, à 9 h. 30.



EN SOUVENIR DE

Raymond DÉLÈZE



2 avril 1976 - 2 avril 1977

Une année bien triste s'est écoulée, mais ton doux souvenir et ta bonté restent gravés dans nos cœurs. Du haut du ciel, protège-nous.

Ton épouse, tes enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Veysonnaz, le vendredi 1^{er} avril 1977, à 19 h. 30.

Aigle et Les Diablerets en liesse pour accueillir une «Boubou» très sympathique

Suite de la première page

accueillir «Boubou», à l'occasion d'une réception officielle à laquelle participèrent les autorités locales et le préfet du district, M. Pierre Mayor.

Une foule évaluée à 1300 personnes, constituée surtout de nombreux enfants de tous les âges (dame ! ceux-ci avaient congé) s'était massée devant le bâtiment officiel en attendant l'arrivée de Lise-Marie, vers 15 heures, vêtue d'un manteau bleu marine trois quarts et arborant trois médailles d'or.

La place avait été vidée de ses voitures ventouses, des oriflammes flottaient au vent, tandis que sur les escaliers, le jeune public, du «trois pommes» à l'étudiant, manifestait son impatience.

Soudain, elle apparut au public qui chaleureusement, amicalement, l'applaudit longuement.

Ce fut tout d'abord le municipal Schweickhardt qui souhaita la bienvenue, suivi du syndic Alfred Pirolet. La félicitant de ses succès, le syndic émit le vœu qu'un «prince charmant» séduise notre championne nationale.

«C'est déjà fait», murmura alors Lise-Marie qui portait un brillant à l'annulaire, bague de fiançailles vraisemblablement.

Le préfet Mayor dit sa joie de saluer Lise-Marie dont le succès en compétition est dû à ses exceptionnelles qualités.

La fanfare municipale et les majorettes d'Aigle étaient également de la fête. Plusieurs personnalités avaient tenu à s'associer à cette marque d'amitié d'innombrables amis et supporters de «Boubou», en particulier les syndics de Villeneuve, Roche, Yverne, Ollon, Bex et Ormont-Dessus.

«Je vous remercie tous sincèrement et de tout mon cœur», déclara, émue, Lise-Marie, qui se vit offrir un tapis d'Orient de la part de la commune d'Aigle et un meuble rustique de la part du représentant de l'Etat de Vaud, le préfet Mayor.

Bises, discours concis, flonflons et congratulations ont dnc ponctué cette sympathique réception.

Une fois de plus, par sa simplicité et sa gentillesse (n'a-t-elle pas fait la bise à plusieurs bambins en admiration), «Boubou» s'est taillé un nouveau succès à Aigle, avant de prendre le train pour les Diablerets.

(jpa)

En présence du conseiller fédéral Georges-André Chevallaz

Après des arrêts au Sépey (commune d'Ormont-Dessous) et à Vers-l'Eglise (chef-lieu de la commune d'Ormont-Dessus, dont Les Diablerets font partie), le train spécial amenant la championne est arrivé à 18 h. 20 aux Diablerets. On remarquait la présence du conseiller fédéral Chevallaz.

Un cortège a conduit tous les participants de la gare au centre des Diablerets. Ouvert par des cavaliers, il comprenait le chœur mixte, la fanfare, des groupes de musique champêtre, les écoliers, les guides de montagne, l'Ecole suisse de ski, les autorités et la famille de la jeune championne ormonanche, ainsi que de nombreux supporters. La fête populaire et le bal organisé par le ski-club furent précédés d'une partie officielle, au cours de laquelle Lise-Marie Morerod fut félicitée par MM. Georges-André Chevallaz, au nom du Conseil fédéral, Claude Perey, au nom du Conseil d'Etat vaudois, et Philippe Henchoz, au nom de la Fédération suisse de ski.

Lise-Marie Morerod a notamment été accompagnée au cours de cette longue journée par Renée Ferraud-Colliard, championne olympique de slalom spécial en 1956 à Cortina et par Madeleine Schmid-Bochatay, médaille de bronze du slalom géant en 1968 aux JO de Grenoble.



Il y a très longtemps qu'Aigle n'avait connu une telle animation.

Première alerte contre le gel Déjà quelques morsures du mal

Suite de la première page

descendu à moins 4, moins 5 degrés. Le vent qui soufflait a également augmenté les difficultés dans la lutte contre le gel. D'autre part, l'air était relativement sec, soit entre 40 et 50 degrés d'humidité, alors qu'habituellement lors d'une nuit de gel cette humidité est de l'ordre de 80 à 90 degrés.

L'alarme a été donnée aux environs de 22 heures déjà. A la sous-station de recherches agronomiques nous n'avons mis en marche que les installations destinées à protéger les abricotiers.

Tout le monde n'a pas mis en marche ces installations. En certains endroits la violence du vent aurait de toute façon anéanti tous les efforts, en d'autres la température n'était pas inquiétante. Il faut aussi remarquer qu'en certains endroits la végétation n'est pas suffisamment en avance pour que le gel menace.

Les terrains de bataille

Les installations ont fonctionné un peu partout, dans la région d'Uvrier, de Bramois, dans les vergers des Iles (près de Sion). La lutte a également été menée jusqu'à l'aube dans les secteurs de Saxon, Saillon, Aproz, Ardon et Châteauneuf. On peut dire que tout le verger valaisan, de Vernayaz à Sierre, était sur pied de guerre.

Il est difficile pour l'instant de parler de dégâts, la floraison étant diversement avancée suivant les zones de production et suivant es variétés, mais les premières morsures du mal sont indéniables.

★

Cette nuit, vent et couche de nuages providentiels ont écarté provisoirement le danger le plus immédiat.

Conférence de M. Edgar Bavarel Un témoignage encourageant

SION. - Hier soir, à la salle de Saint-Guérin, M. Edgar Bavarel, docteur ès sciences économiques et sociales, a présenté, devant une très belle assistance, une conférence intitulée : « Quel monde, quel homme, quel Dieu ? ». Méthodiquement et avec conviction, il a développé son thème en deux volets distincts.

Il a tout d'abord présenté une photographie des lignes de force du monde actuel qui ne sont pas nécessairement encourageantes. La civilisation que nous vivons accorde la primauté de la matière sur l'esprit et elle ouvre les portes aux plaisirs, ce qui ne conduit pas au vrai bonheur. Cette civilisation présente des signes d'injustice, de

violence. Il devient indispensable d'agir et de proposer autre chose. Nous ne devons pas nous leurrer et croire « qu'il n'y en a point comme nous », mais réagir pour instaurer le vrai amour et Dieu en participant activement à des actions collectives, en établissant un dialogue quasi permanent avec la jeunesse, en maintenant à la famille la place qu'elle doit avoir sans oublier l'importance considérable de l'exemple donné par les parents ou de la valeur de la prière. L'action sur soi est la plus immédiate. Savoir se maîtriser, se persuader, s'aimer et aimer son prochain, c'est finalement faire la volonté de Dieu. Il faut prier des prières courtes qui « cloutent » chaque journée tout en étant sincère avec soi-même.

Centre de préparation au mariage, Sion

Une soirée d'information

SION. - Poursuivant sa politique de dialogue avec les fiancés et les jeunes mariés de la région sédunoise et du Valais romand, le Centre de préparation au mariage de Sion (CPM) organise une nouvelle soirée d'information, à leur intention.

A l'heure où les divorces comptent plus de la moitié parmi les causes jugées par le Tribunal cantonal valaisan, l'action du CPM devrait être soutenue par tous ceux qui recherchent l'harmonie et le bonheur à travers le mariage.

Le CPM de Sion, qui peut mettre les fiancés en contact avec un médecin, un juriste ou un aumônier, suivant les besoins de chacun, tiendra sa prochaine réunion à Sion, au Centre médico-social de Saint-Guérin (à côté de l'église), le vendredi 1^{er} avril à 20 h. 15.

Il y convie tous les couples de jeunes mariés ou de fiancés soucieux de leur avenir.

VAL D'AOSTE

Chauffeur de poids lourds écrasé par une remorque

ETROUBLES. - Hier, à 16 heures, un chauffeur d'une entreprise fribourgeoise conduisant un camion remorque transportant des pièces de moteur à destination de l'Italie, descendait la route du Grand-Saint-Bernard.

Entre Saint-Oyen et Etroubles, les freins du train routier ne répondirent plus à la sollicitation du conducteur, M. Otto Baertschi, 27 ans, originaire de Sumiswald (Berne). Celui-ci dirigea alors son véhicule vers l'intérieur du village d'Etroubles et sauta de sa cabine au moment où celle-ci heurtait l'angle de l'ancien hôtel National, actuellement occupé par des religieuses.

Le malheureux fut précipité sur la chaussée et la remorque lui passa sur le corps. Affreusement mutilé, M. Baertschi fut tué sur le coup.

Entre le printemps et l'hiver

TERMEN. - Hier matin, les environs du village de Termen, au-dessus de Brigue, offraient un spectacle saisissant. En direction de la route du col, la campagne, recouverte d'une couche de neige tombée pendant la nuit, présentait un véritable tableau hivernal. Alors qu'à proximité, forsythias, cerisiers et abricotiers en fleur affichaient sous un soleil éclatant le plus beau jour de ce printemps. Et ce contraste entre l'hiver qui ne veut pas céder sa place et le printemps qui perce était frappant.

L'EXPLOSION À LA LONZA Un demi-million de dégâts?

VIÈGE. - Nous avons brièvement annoncé, dans notre édition d'hier, une explosion qui s'est produite dans la nuit de mardi à mercredi à la Lonza.

Les pompiers de l'entreprise, commandés par M. Sandmeier, sont rapidement intervenus pour maîtriser le sinistre, qui, fort heureusement, n'a pas fait de blessés, mais a causé des dégâts considérables. On parle en effet d'un dommage d'un demi-million de francs. Selon un porte-parole de l'entreprise, on ne connaît pas encore les causes de cette explosion, l'enquête n'étant

pas terminée.

L'explosion a ravagé un local occupé par un mélangeur servant à la préparation de divers produits chimiques de base. Ce mélangeur est alimenté en gaz, alcool et composants divers au moyen de conduites. Il semblerait qu'à la suite d'une défectuosité de l'une de ces conduites, le gaz se soit échappé, ait envahi le local et se soit finalement enflammé. Le ralentissement du travail dans ce secteur n'entraînera aucun licenciement, même temporaire, et il ne faut craindre aucune pollution consécutive à cet incident.

Hier sur le petit écran

Algérie, dans le plus pur style KGB

Un Jour, une heure. Tous les ressortissants français prisonniers à l'étranger ne bénéficient pas de la publicité faite à une Madame Claustre... Ainsi ce jeune homme qui, en automne 1972, alors qu'il avait 25 ans, fut arrêté en Algérie pour un prétendu trafic de drogue.

Après avoir tenté de l'accuser, en sus, d'espionnage, la police de Boumediène a bien dû se résoudre, en l'absence de tout ce qui eût pu ressembler à une preuve, à relâcher son prisonnier, après plus de quatre ans et demi de détention ! Quatre ans et demi de tortures, physiques parfois, mais surtout morales, dans le plus pur style KGB. Une aventure qui a pris fin après le versement,

par l'Etat français, d'une rançon de près de 100 000 francs suisses. Belle victoire pour la diplomatie de nos voisins...

Spécial cinéma. Un film tout d'abord, mettant en scène Marie-France Pisier à qui était consacrée la majeure partie de cette émission : Nous n'irons plus au bois, de Georges Dumoulin. L'idylle se nouant entre une jeune et belle résistante française et son prisonnier allemand a dû être passablement délayée pour constituer un long métrage. On aura pu s'étonner aussi de ce maquis français décrit comme une sorte de colonie de vacances...

Mais c'est sur le plateau surtout que l'on a pu apprécier ensuite Marie-France Pisier. Alliant simplicité et enthousiasme, charme et intelligence, l'actrice française avait été invitée par Christian Defaye pour commenter, en fait, la remise d'un Oscar au film de Tachella Cousin, cousine. Mais d'Oscar, il n'y en a pas eu ; nous ne l'avons pas regretté, hier soir, puisqu'au lieu de parler « business » on a pu découvrir la personnalité attachante d'une actrice de talent.

Le business aura tout de même été évoqué - pour ne pas dire mis en cause - lors d'une interview en fin d'émission de l'incomparable Jacques Tati. Un Jacques Tati amer peut-être, mais satisfait tout de même de n'avoir pas fait de concessions au mercantilisme. Un Jacques Tati surtout dont les films délicats réapparaissent sur les écrans actuellement, notamment en Suisse romande, pour la plus grande joie des vrais cinéphiles.

(r.)

Crime mystérieux élucidé

Il avait précipité son père du haut d'une falaise

FRUTIGEN. - Les circonstances de la mort de M. Johann Zurbrugg de Reichenbach (BE), (voir NF de mardi), dont le cadavre a été découvert au bas d'une falaise près d'Adelboden (BE), sont maintenant connues. Selon les résultats de l'enquête de la police cantonale bernoise, la victime a reçu un coup de

rière la tête et a ensuite été précipité du haut de la falaise par son fils Erwin.

Les circonstances exactes ayant conduit à ce drame familial ne sont pas encore connues. Les deux jeunes gens, qui avaient été arrêtés à la suite du meurtre, seraient lavés de tout soupçon. Il ont été relâchés.

Troupes de protection aérienne 25 ans au service de la population



Photo prise au centre très moderne de la place d'armes de Wengen an der Aare. Elle montre un exercice pratique des troupes PA où les chiens sont aussi utilisés pour trouver des personnes ensevelies sous des décombres.

WANGEN AN DER AARE. - Dans le cadre du 25^e anniversaire de la création des troupes de protection aérienne (PA), la Société suisse des officiers de PA (SSOPA) a informé la presse mardi, à Wengen an der Aare, avec la collaboration du commandant de la place d'armes de la localité bernoise, sur le travail, le développement et la signification des troupes PA au service de la population civile.

Le président de la SSOPA, le major à l'état-major général Hans Heller, a souligné que depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les troupes de 1951, l'armée avait mis une grande partie de ses forces, quelque 30 000 hommes et 30 bataillons, au service de la protection

directe de la population civile en cas de catastrophe ou de guerre. La création des troupes PA sous leur forme actuelle est la conséquence de la transformation de l'image de la guerre.

Le colonel Gambon a ensuite esquissé le développement et la structure territoriale des troupes PA. Des exercices d'engagement de soldats PA dans le feu et des décombres ont mis fin à la journée d'information. Les chiens de catastrophe, récemment envoyés au Frioul et à Bucarest pour participer aux opérations de sauvetage des victimes des tremblements de terre, participaient également à la démonstration.

DÈS VENDREDI, ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE OBLIGATOIRE

BERNE. - C'est demain vendredi 1^{er} avril que l'assurance-chômage deviendra obligatoire pour tous les employés en Suisse. C'est en effet à cette date que le régime transitoire de l'assurance-chômage entrera en vigueur, appliquant ainsi les éléments les plus urgents de l'article constitutionnel sur l'assurance-chômage adopté en juin de l'année dernière. L'arrêté fédéral, qui est limité à cinq ans, devra ensuite - au plus tard en 1982 - être relayé par une nouvelle loi.

Les frais de l'assurance-chômage obligatoire se répercutent pour la première fois

sur le salaire perçu à la fin du mois d'avril par les employés. Les employeurs percevront automatiquement 0,4 % du salaire soumis à l'AVS pour l'assurance-chômage. Mais comme ce retrait se limite à un salaire de 3900 francs, la prime mensuelle maximale de l'employé sera de 15 fr. 60. De son côté, l'employeur paie également 0,4 %, la somme étant ensuite versée au fonds de compensation. Ce qui revient à dire que l'employé ne devra plus s'occuper personnellement du paiement des primes. C'est l'automatisme qui a justement été introduit par cette législation.

Les doléances des transporteurs routiers

LAUSANNE. - La route comme le rail doit s'adapter aux besoins du trafic et chaque moyen de transport doit être engagé dans le secteur où il répond le mieux à ces besoins, a dit en substance M. Robert Rivier, président de l'Union professionnelle suisse de l'automobile, lors d'une rencontre avec la presse, consacrée aux transports routiers dans la conjoncture actuelle et organisée hier à Lausanne par le Centre patronal vaudois.

M. Maurice Faucherre, président de l'Association de l'industrie vaudoise des transports routiers, a rappelé que les deux organisations faïtières suisses de cette branche groupent au total 6000 entrepreneurs de transports lourds, possédant 50 000 véhicules et employant 80 000 personnes. La

récession cause des difficultés et les entreprises ne sont plus occupées qu'à 60 % en moyenne. On enregistre des faillites, des concordats, des cessations d'activité. Aussi la profession doit-elle lutter durement pour sauvegarder ses positions. Cependant, la diminution du travail n'a pas entraîné de chômage.

Un camionneur vaudois, parlant de la concurrence entre transporteurs routiers à longue distance et chemins de fer, a accusé les CFF de « dumping ». Il a nié l'affirmation de certains milieux officiels selon lesquels les transporteurs routiers ne sont pas suffisamment imposés par rapport à l'usage qu'ils font des routes. Le prix de revient des camionneurs suisses est supérieur à celui de leurs collègues étrangers, a-t-il ajouté.

Sur le marché suisse, un quart des emprunts est contracté par des étrangers

Bien que la baisse des intérêts et celle des rendements se soient poursuivies, un nouveau record a été enregistré en 1976 sur le marché suisse des capitaux. La valeur d'émission des emprunts lancés par les débiteurs suisses a dépassé en effet pour la première fois la limite des 10 mia. francs (10,391 mia. francs), tandis que les débiteurs étrangers ont emprunté, pour la première fois également, pour plus de 3 mia. francs (3,510 mia. francs). Simultanément, le

rapport emprunts indigènes - emprunts étrangers a continué de se modifier à l'avantage de ces derniers. En 1966 encore, la part des emprunts suisses au volume total était de 85,9 % et celle des emprunts étrangers de 14,1 %, chiffre qui, en 1970, passait déjà à 17,2 % et, en 1975, à 21,3 %. En 1976, cette part a atteint 25,3 %, soit un quart de tous les emprunts émis en Suisse.

SDES

LES MODALITÉS DU CONTINGENTEMENT LAITIÈRE ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL FÉDÉRAL

Allègements pour les régions de montagne

BERNE. - Le Conseil fédéral a arrêté hier l'ordonnance concernant la taxe individuelle sur les livraisons excédentaires de lait. Cette ordonnance règle les détails du contingentement laitier qui sera appliqué dès le 1^{er} mai prochain. Elle fixe notamment à 9000 kg par hectare de surface agricole utile la quantité maximum de lait qui peut être commercialisée sans que la taxe doive être acquittée et établit la procédure à suivre dans les cas de rigueur et les cas spéciaux, ainsi que lors de modifications de la superficie des exploitations.

L'arrêté fédéral urgent que le Parlement a adopté le 25 mars dernier constitue la base légale sur laquelle se fonde l'institution du contingentement laitier. En vertu de cet arrêté, la quantité de lait que chaque producteur pourra commercialiser au cours de l'année laitière commençant le 1^{er} mai 1977, sans devoir acquitter de taxe individuelle, équivaudra en principe à celle qu'il a mise dans le commerce du 1^{er} mai 1975 au 30 avril 1976. Cette mesure ne devrait pas seulement permettre de mettre un frein à l'accroissement des livraisons de lait, mais entraîner, au cours des prochains mois, une certaine réduction du volume de la production de lait commercialisée. Cette mesure transitoire sera remplacée, dès le 1^{er} mai de l'an prochain, par un contingentement individuel, plus élaboré.

L'arrêté fédéral urgent prévoit des allègements pour les régions de montagne. Les producteurs de ces régions bénéficieront d'un supplément de contingent de 2 %.

En outre, ils ne seront pas soumis au contingentement s'ils commercialisent par année moins de 2000 kg de lait de vache. Le législateur a de plus chargé le Conseil fédéral de fixer la quantité maximum de lait qui peut être commercialisée, par hectare de surface agricole utile, sans que la taxe individuelle doive être acquittée.

La fixation du contingent maximum à 9000 kg de lait par hectare de surface agricole utile résulte d'examen approfondis, et tient compte des conditions particulières des régions herbagères typiques. Le contingentement individuel qui suivra se fondera bien davantage sur les ressources fourragères des exploitations, en ce sens que la détermination de chaque contingent tiendra compte de la superficie du domaine.

Par cas de rigueur, il faut entendre les cas dans lesquels des événements dommageables dont le producteur ne peut être tenu pour responsable ont influé si fortement sur la production des années laitières 1974-1975 et 1975-1976 que le contingent calculé ne correspond pas à un volume normal de

production. Le début ou la reprise de la commercialisation de lait, ainsi que les

assainissements d'étables ou l'entrée en activité de fermes de colonisation constituent ce qu'il est convenu d'appeler des cas spéciaux. Il incombera à la fédération laitière compétente de trancher ces divers cas, à la demande du producteur intéressé.

Enfin, l'ordonnance prescrit l'établissement de comptes semestriels. Il est en effet indispensable de procéder de cette manière, car le compte laitier de la Confédération doit être bouclé au 31 octobre prochain.

Discussions sans décision

Le Conseil fédéral a aussi discuté des grandes lignes de la politique gouvernementale qui ont fait l'objet d'un rapport intermédiaire de la chancellerie pour 1975-1979.

Il a examiné avec soin la coordination avec le plan financier et les priorités à observer. Il a en outre parlé du programme des routes nationales et en particulier des tronçons contestés en relation avec l'initiative Franz Weber. Il a aussi été question de la police fédérale intercantonale, soit du projet intitulé « mesures de police de sécurité ». Au sujet de l'affaire Menten, le Conseil fédéral a discuté du projet de loi visant à autoriser l'extradition pour les cas de crimes de guerre. Il a aussi examiné les résultats du récent exercice de défense générale 1977. Au sujet des futures votations fédérales, il a admis qu'en septembre, plusieurs objets entraînent en ligne de compte : soit la protection des locataires, l'augmentation du

nombre de signatures pour les initiatives populaires, la fixation d'un délai pour ces mêmes initiatives (loi sur les droits politiques) et l'initiative pour la solution du délai. L'impôt sur la richesse pourrait être inscrit au programme de la votation de décembre.

Divers

D'autre part, le Conseil fédéral a abaissé de 62 à 60 % la teneur minimale des succédanés du lait en poudre de lait écrémé.

Le Conseil fédéral a ouvert une procédure de consultation au sujet de l'initiative populaire concernant « la séparation complète de l'Etat et de l'Eglise ». Il a également approuvé le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque Nationale Suisse pour 1976. Il a enfin octroyé à 15 cantons (dont le Valais) 6,5 millions de subventions pour l'exploitation des tunnels de routes nationales.

Interruption de séance pour une aubade militaire

BERNE. - Hier, au milieu de la matinée, le Conseil fédéral a interrompu ses travaux pour écouter une aubade donnée par la fanfare du régiment d'infanterie 46, commandé par le colonel P. Guy Zwiller, qui fait partie de la brigade frontière 3.

Les sept conseillers fédéraux, accompagnés du chancelier de la Confédération, ont écouté plusieurs morceaux joués dans l'enceinte même du Palais fédéral par la fanfare du régiment. C'est le capitaine Zaugg, adjudant officier qui

représentait le commandant de régiment. Comme il devait le déclarer à l'ATS, cette simple et sympathique manifestation entrainait dans le cadre des efforts pour promouvoir les contrats entre armée, autorités et population. De nombreuses personnes assistaient d'ailleurs à l'aubade et parmi eux une forte proportion d'écoliers. Ajoutons enfin que la brigade frontière 3 comprend notamment un bataillon formé de jurassiens et un autre constitué par des soldats venant de Bâle-Campagne, de Soleure et du Laufonnais.

Les Suisses épargnent de plus en plus

LAUSANNE. - Le sens de l'épargne du Suisse est bien connu et il a suffi de la récession pour que celui-ci cherche la sécurité dans l'épargne par l'assurance sur la vie, relève le Centre d'information des compagnies suisses d'assurances, à Lausanne. L'augmentation dans l'assurance individuelle a été constatée pratiquement dans chaque compagnie d'assurance-vie.

L'enquête menée par l'Union des compagnies suisses d'assurances sur la vie fait apparaître que le montant total des sommes d'assurances et de rentes conclues en 1976 a atteint 30,8 milliards de francs, contre 32,7 milliards en 1975. Si l'assurance de groupes (prévoyance sociale des entreprises) a marqué un recul de 19,5 à 16,9 milliards à cause de la récession économique, en revanche les assurances de capitaux (prévoyance individuelle) nouvellement conclues ont progressé de 12,6 à 13,4 milliards.

Il faut préciser que plus de 45 % des nouveaux contrats, représentant un total de 14,3 milliards de francs, ont été réalisés grâce aux affaires conclues à l'étranger par des compagnies suisses.

105^e assemblée générale de la SBS

BÂLE. - Lors de sa 105^e assemblée générale ordinaire qui s'est tenue mercredi, la Société de Banque Suisse a approuvé le rapport et les comptes de l'exercice 1976 et a donné décharge aux organes d'administration et de gestion. Le dividende par action au porteur ou nominative, ou par bon de participation a été fixé à 10 francs bruts pour une valeur nominale de 100 francs et celui des trois catégories de titres émis à l'automne 1976 et donnant droit à un dividende à partir du 1^{er} juillet 1976, a été fixé à 5 francs bruts. De plus, 10 millions de francs ont été attribués au fonds de réserve, 70 millions à la réserve spéciale et 2,5 millions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel.

Premier numéro de Swiss Hair

BERNE. - Le premier numéro de Swiss Hair, édité par l'Association suisse des maîtres coiffeurs et tiré à 25 000 exemplaires, vient de paraître. Il s'agit d'un illustré en couleur, publié six fois par an et distribué aux salons de coiffure pour dames et messieurs de toute la Suisse.

Swiss Hair s'occupe exclusivement de problèmes capillaires et de coiffures pour dames et messieurs. La nouvelle revue, qui porte le sous-titre « Votre coiffeur vous informe », promet dans son premier numéro de « démontrer ce que des spécialistes compétents peuvent faire de et pour vos cheveux ».

Firestone à Pratteln 58 licenciements au lieu de 150

PRATTELN. - Au terme de longues négociations entre le Syndicat du textile, de la chimie et du papier, la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) et la délégation des travailleurs d'une part et la direction de l'entreprise Firestone (Suisse) SA d'autre part, on est parvenu à un accord concernant les mesures de rationalisation à la fabrique de pneus de Pratteln (BL). Alors que 150 licenciements avaient été annoncés à l'origine, ce chiffre a pu être réduit à 58, grâce à des retraites prématurées, départs volontaires et - au sens

d'une contribution de solidarité des travailleurs - à la réduction d'une heure de l'horaire hebdomadaire sans compensation de salaire. La direction de Firestone s'est déclarée prête à prolonger d'un an le contrat collectif de travail qui garantit la compensation du renchérissement.

Les 58 personnes licenciées peuvent disposer de leur temps immédiatement tout en recevant leurs salaires durant les délais de congé. Des indemnités de départ et un service de placement mis à leur disposition doivent être à même d'éviter des cas de rigueur.

Jura: Constitution transmise au Conseil fédéral

BERNE. - Le Conseil exécutif du canton de Berne a transmis, hier 30 mars 1977, la constitution du futur canton au Conseil fédéral, avec une lettre d'accompagnement dont le contenu est le suivant :

« En application de l'article 18 de l'additif à la Constitution du canton de Berne relatif au Jura du 1^{er} mai 1970, garanti par l'assemblée fédérale le 7 octobre 1970, nous vous transmettons en annexe la constitution adoptée par les électeurs du futur canton le 20 mars 1977 par 27 062 voix contre 5749,

en vous demandant d'engager la procédure de garantie fédérale.

Le Conseil exécutif du canton de Berne tient à rappeler, en ce qui concerne l'article 138 de la Constitution qu'il vous transmet, ses prises de position du 28 octobre 1976 et du 9 février 1977. Il s'abstient toutefois et pour le reste de prendre position sur le fond de ladite Constitution et de ses dispositions transitoires, estimant que c'est aux autorités fédérales qu'il incombe d'en examiner la compatibilité avec le droit fédéral ».

SAMEDI, MANIFESTATION AUTONOMISTE À MOUTIER

Le Rassemblement jurassien lance un appel à ses membres et aux organisations affiliées pour qu'ils participent en masse à une manifestation de protestation qui aura lieu samedi 2 avril dès 16 h. 30, à l'hôtel de la Gare, à Moutier. C'est dire que la manifestation est prévue dans un local privé et qu'il n'est nullement besoin de requérir une autorisation pour la mettre sur pied.

Toutefois, on peut être certain que ce rassemblement débordera largement les locaux de l'établissement en question qui ne peut guère accueillir plus de 500 personnes. Ce sont des milliers de participants que le Rassemblement jurassien entend réunir à Moutier et il ne fait pas de doute que, compte tenu de la situation déjà tendue que connaît le Jura bernois, des risques d'affrontement existent.

Dans l'appel qu'il a envoyé à ses membres, le Rassemblement indique que, après avoir brisé la patrie jurassienne en mars 1975, Berne s'en prend maintenant au peuple jurassien dont il a supprimé la mention dans la Constitution. « Jamais, nous n'accepterons un tel acte d'impérialisme. Le

peuple jurassien demeurera bien vivant sur sa terre ancestrale de La Neuveville à Boncourt (points extrêmes au sud et au nord du Jura), quels que puissent être les artifices mis en œuvre par les dirigeants bernois et la trahison des hommes qui sont à leur service. Les Jurassiens seront tous présents à Moutier et ils auront à cœur de prouver que la solidarité n'est pas une formule creuse ou une vaine promesse. »

C'est dire que le Rassemblement en appelle spécialement aux Jurassiens du Nord pour qu'ils se montrent solidaires de leurs compatriotes demeurés Bernois. L'appel conclut : « On veut détruire votre âme et votre culture. Manifestez votre opposition farouche en vous rendant à Moutier ! »

Le programme de ce rassemblement n'est pas encore connu, mais nous avons appris qu'une fois révélée l'intention du Rassemblement jurassien, le Gouvernement bernois s'est réuni en séance extraordinaire et on a délibéré sans prendre de décision quant à l'attitude à adopter.

V. G.

France: un gouvernement sans surprise

LES « TROIS POLITIQUES » SORTENT... CÔTÉ COUR IL NE MANQUE VRAIMENT QUE L'ENTHOUSIASME

PARIS (ATS/AFP/Reuter). - En moins de quarante-huit heures - sur les instructions du président de la République, M. Giscard d'Estaing - le premier ministre Raymond Barre a constitué un nouveau gouvernement de quatorze ministres.

Le cabinet est chargé de poursuivre la politique de redressement économique et d'affronter, face à la poussée de la gauche en France, les élections législatives du printemps 1978.

Le deuxième gouvernement de M. Barre n'offre pas de surprise majeure, estiment les observateurs.

Dans la mesure où l'on s'attendait à la sortie des trois « grands ministres politiques », MM. Michel Poniatowski, Olivier Guichard et Jean Lecanuet, la rentrée sur la scène politique de M. Alain Peyrefitte, ancien ministre du général De Gaulle et de M. Georges Pompidou, constitue la seule surprise. Cet ancien ministre de l'information, qui est entré récemment à l'Académie française, devient ministre de la justice à la place de M. Lecanuet. Le Ministère de l'intérieur passe des mains de M. Poniatowski entre celles du ministre de l'agriculture Christian Bonnet. Parmi les nouveaux arrivants figurent MM. René Monory, 54 ans, sénateur, qui devient ministre de l'industrie, et Pierre Mehaignerie, 38 ans, réformateur, qui est nommé ministre de l'agriculture. Une seule femme reste ministre, M^{me} Simone Veil, ministre de la santé.

Au total, le gouvernement se compose donc de quatre gaullistes (RPR), de trois républicains indépendants giscardiens, de deux centristes, d'un radical et de trois autres sans étiquette que « majorité présidentielle giscardienne ». Le premier ministre, qui se succède à lui-même et qui conserve le Ministère de l'économie et des finances, est « sans étiquette ».

Des secrétaires d'Etat compléteront d'ici la fin de la semaine la liste des membres du cabinet qui tiendra sa première réunion ce

matin sous la présidence de M. Giscard d'Estaing.

LES TÂCHES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Tous les observateurs s'accordent à estimer que la formation du nouveau gouvernement constitue une parade à la récente victoire de la gauche aux dernières élections municipales. Un plan de douze mois doit être mis au point pour fixer l'action qu'entreprendra ce troisième gouvernement du septennat de M. Giscard d'Estaing.

M. Raymond Barre a déclaré, à l'issue d'un entretien avec le président de la République, aux nombreux journalistes présents sur le perron de l'Élysée, que le gouvernement qu'il venait de former était « un gouvernement de combat » et qu'aucune considération politique n'était entrée en ligne de compte pour sa formation.

ON SE RÉJOIT DES DÉPARTS

La plus importante à retenir est celle du RPR qui se félicite du départ de M. Poniatowski.

M. Yves Guéna, adjoint de M. Jacques Chirac à la tête du RPR (Rassemblement pour la République), a déclaré, aussitôt connue la formation, qu'il s'agissait d'un « modeste remaniement ». M. Guéna sem-

ble regretter qu'à la solution d'un gouvernement de « salut public » avec des hommes de « grandes dimensions » engageant les grandes formations et en même temps dégagés de celles-ci, on ait préféré une « formule plus resserrée, plus modeste et moins entraînant ».

« Nous ne formulons qu'un vœu, que cette équipe soit à la hauteur des périls qui menacent la France, et pour être à la hauteur, il faut avoir conscience des périls », a déclaré M. Guéna.

Dans la foulée, M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, se félicite du départ du groupement de MM. Poniatowski et Lecanuet. Cette réaction n'apporte aucune surprise et le plus grand parti de la majorité se félicite du départ de deux hommes qui n'ont pas ménagé leurs critiques à l'égard de M. Chirac, l'accusant notamment de briser la cohésion de la majorité au moment des élections.

M. Chirac s'adressera aujourd'hui aux parlementaires du RPR, réunis aux Baux-de-Provence. Son discours est attendu dans les milieux politiques où l'on demande si le leader du RPR apportera son soutien au nouveau gouvernement. Le Centre des démocrates sociaux (CDS, parti de M. Lecanuet) accorde lui « toute sa confiance » à ce gouvernement.

C'est pas la joie...

On se félicite beaucoup du départ des « trois politiques », mais on est loin de se congratuler avec la même énergie pour les « nouveaux » !

Deux « inconnus » et un écrivain... académicien de fraîche date, et pour le reste on prend les mêmes et on continue, ou plutôt - espère M. Giscard d'Estaing - on va plus loin. Ce qui reste à prouver !

Le but de cette équipe à peine rafraîchie : offrir un autre choix que la gauche aux Français. On pouvait donc s'attendre à ce que le Ministère de l'intérieur devienne le lieu fort de la nouvelle stratégie. On y place M. Christian Bonnet qui, de l'avis général, n'entendait pas grand-chose à l'agriculture et de ce fait ne s'est pas acquis une réputation particulièrement brillante. Un rôle de prête-nom ?

MM. Monory et Mehaignerie ne se sont pas encore illustrés de façon particulière, et c'est peut-être pour cela qu'ils ont été choisis. Dans ce « team », qui se voudrait jeune et dynamique, seul M. Peyrefitte sait peut-être ce qui se passera « quand la France s'éveillera ».

pl

Après la collision de Ténériffe Les dernières paroles échangées

MADRID (ATS/AFP/Reuter). - Le quotidien de Santa Cruz *El Dias*, citant « les meilleures sources », a donné la transcription, hier matin, des derniers échanges entre la tour de contrôle de l'aéroport de Ténériffe et les deux pilotes des « Boeing 747 ».

Le journal, cité par l'agence Logos, indique qu'en raison de la fermeture de l'aéroport voisin de Las Palmas, celui de « Los Rodeos » était congestionné. Pour la première fois, écrit-il, « il y avait trois « Jumbo-Jet » en même temps sur le parking » et le « 747 » de la KLM et celui de la « Panam » ont quitté le parking à peu de temps d'intervalle. L'avion KLM fit en bout de piste un virage de 180 degrés et suivant le journal la bande magnétique a enregistré à ce moment la conversation suivante :

- Avion KLM : « Prêt à décoller ».
- Tour : « Conservez votre position ».
- Tour : « Panam, avez-vous quitté la piste de décollage ? ».
- Panam : « Non ».
- Tour de contrôle : « Faites-le et avisez-nous quand la piste sera libre ».

C'est à ce moment-là que l'avion de la KLM a démarré. Le « 747 » de la Panam roulait encore sur le taxiway et commençait à tourner sur la piste principale.

CINQUANTE PASSAGERS DE LA PANAM RAPATRIÉS

Cinquante survivants de la catastrophe aérienne de Santa Cruz de Ténériffe sont

arrivés hier à la base aérienne McGuire à bord d'un appareil militaire américain transformé en hôpital volant.

L'un de ces passagers est décédé pendant le vol, apprend-on de source autorisée.

Les quarante-neuf autres survivants, tous blessés à bord du Boeing 747 de la Panam, n'ont pas été informés du décès de leur compagnon, a déclaré le lieutenant-colonel Thomas Hughes, un spécialiste des brûlures qui accompagnait les blessés.

Ceux-ci ont été dirigés sur trois hôpitaux proches de la base aérienne. Plusieurs, qui souffrent de brûlures, sont dans un état critique.

23,5 MILLIONS DE LIVRES A LA K.L.M.

Les « Lloyds » de Londres verseront 23,5 millions de livres sterling (environ 100 millions de francs suisses) à la compagnie aérienne néerlandaise KLM, en dédommagement du « Boeing 747 » détruit dimanche dans la catastrophe.

Meurtre de John Kennedy

Un témoin se suicide

PALM BEACH (Floride) (ATS/AFP). - M. George de Mohrenschildt, 65 ans, un Américain d'origine russe qui devait être entendu comme témoin par le comité spécial de la Chambre des représentants chargé d'enquêter sur le meurtre du président John Kennedy, a été retrouvé mort mardi soir à Palm Beach, en Floride.

Selon la police locale, M. de Mohrenschildt se serait donné la mort sans laisser de lettre d'explications. Le témoin, qui enseignait le français dans un collège de

Dallas, avait déjà comparu devant la commission Warren, car il était un ami intime de Lee Harvey Oswald. Il aurait ensuite déclaré dans une interview à un journaliste néerlandais, M. Willem Oltmans, qu'il se sentait « quelque responsabilité » dans le meurtre du président américain.

M. de Mohrenschildt aurait aussi accordé, juste avant sa mort, une dernière interview à un auteur travaillant pour le *Reader's Digest*, M. Ed. Epstein. Le contenu de cette interview n'a pas encore été révélé.

Echec de la mission Vance à Moscou

Si les Etats-Unis ne cèdent pas automatiquement il n'y a plus de discussion possible!..

MOSCOU (ATS/AFP). - M. Cyrus Vance a annoncé, hier soir, à l'issue de ses entretiens de trois jours avec les dirigeants soviétiques, que ces derniers avaient rejeté comme « inacceptables » les deux propositions américaines sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2).

Le secrétaire d'Etat américain a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse, à sa sortie du Kremlin, où il venait d'avoir un dernier entretien d'une heure avec M. Leonide Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique.

Il a exprimé l'espoir qu'un accord « SALT 2 » pourrait être réalisé avant octobre prochain, date d'expiration de « SALT 1 ».

Les deux propositions américaines, destinées à sortir les négociations « SALT 2 » de l'impasse dans laquelle elles sont plongées depuis plus d'un an, étaient les suivantes :

Signature immédiate de l'accord, tel qu'il a été prévu à Vladivostok en novembre 1974, entre le président Gerald Ford et M. Leonide Brejnev, mais en laissant à la négociation des « SALT 3 » la controverse sur les bombardiers soviétiques « Backfire » et les

missiles américains « Cruises ». Le « plafond » des missiles bombardiers fixé à Vladivostok pour chaque pas est de 2400.

La signature d'un nouvel accord réduisant à 2000 ou à 1500 le « plafond » des missiles et bombardiers dans chaque arsenal, mais en y incluant les « Backfire » et les « Cruises ». Cette « option » était celle que les Américains préféraient.

Les Soviétiques ont « examiné nos deux propositions », a déclaré M. Vance, mais n'ont trouvé aucune des deux acceptable. Ils n'ont rien proposé de leur côté », a-t-il ajouté.

On croit savoir que les Soviétiques ont resté à la signature de l'accord Ford-Brejnev de Vladivostok sans modification et sans que les « Backfire » soient inclus sous le « plafond » de 2400, mais que, par contre, les missiles « Cruises » devaient l'être.

(Réd. -) « Vous prenez tous les devoirs, nous prenons tous les droits ». Si M. Vance ne veut pas s'imprégner de cette règle à la base de toute discussion avec les Soviétiques, il ne remportera jamais de succès diplomatique. Il risque par contre de conduire une politique moins suicidaire pour l'Occident...

Un appel à J. Carter

BONN (ATS/AFP). - Un appel à l'aide a été adressé au président américain Jimmy Carter par une famille est-allemande de Dresde à laquelle les autorités de la RDA ont jusqu'ici refusé une autorisation de sortie pour s'établir à Berlin-Ouest, annonce le

quotidien conservateur ouest-allemand *Die Welt*. Selon ce journal, Wilfried Meissner, camionneur, sa femme Ursula, ainsi que leurs deux fils, âgés de 14 et 13 ans, ont écrit à la mi-février au chef de l'Etat américain « parce qu'il prend partout fait et cause pour l'application complète des droits de l'homme ». Cette lettre fait état des représailles dont cette famille a fait l'objet depuis qu'elle a présenté sa demande de départ.

Trafiquant de devises arrêté

THONON-LES-BAINS (ATS/AFP). - Les douaniers du poste frontière de Vernaz-Frossard (Haute-Savoie) ont intercepté un automobiliste qui s'appropriait à entrer en Suisse avec une somme de 1 080 000 francs français en billets de 100 francs (environ 500 000 francs suisses).

L'argent était dissimulé dans une cache aménagée dans le coffre. L'automobiliste, Daniel Drevoix, 25 ans, mécanicien à Annemasse (Haute-Savoie), a été arrêté et placé sous mandat de dépôt à la prison de Bonneville, pour trafic de devises.

Il a déclaré que c'était la première fois qu'il « passait » de l'argent. Sa cachette ne servait habituellement, selon lui, qu'à l'écoulement de quelques cartouches de cigarettes.

Voir également page 33

LIBAN: TRÈS VIOLENTS COMBATS DANS LE SUD

BEYROUTH (ATS/AFP). - Un parti libanais de gauche a annoncé hier après-midi que les forces conservatrices avaient réussi à pénétrer dans un nouveau village du Sud-Liban, Taybeh, qu'elles attaquaient depuis l'aube.

Le village de Taybeh, situé à environ 2 km de la frontière israélienne, était tenu par les forces palestino-progressistes. Sa chute représenterait un important gain stratégique pour les forces conservatrices dans la région névralgique du Sud-Liban où se poursuit encore la guerre cinq mois après l'instauration du cessez-le-feu.

Cette attaque conservatrice, qui intervient moins de quarante-huit heures après la nomination, en dépit de l'opposition de certaines forces conservatrices, d'un nouveau commandant en chef de l'armée libanaise, a donné lieu aux plus violents combats enregistrés depuis plusieurs mois, selon les informations disponibles à Beyrouth.

ENCORE UNE FUTURE REINE D'ANGLETERRE?



LONDRES (ATS/Reuter). - Un porte-parole du palais de Buckingham a démenti hier, que le prince héritier Charles - fils de la reine Elizabeth - et la princesse luxembourgeoise Marie-Astrid aient discuté mariage au cours d'un « déjeuner secret » à Bruxelles, le 8 décembre.

Un déjeuner a bien eu lieu, auquel assistaient le prince Charles, le roi et la reine de Belgique, mais la princesse n'y était pas. (Notre photo montre la princesse Marie-Astrid.)

Ça fait mal!..

ATHÈNES (ATS/AFP). - Une bouteille de bière a coûté à un cultivateur de la Grèce du Nord 28 000 francs.

S'étant vu offrir une bière par un ami, Gheorghios Kalpaktis a voulu à son tour payer un verre à son ami, en donnant au garçon de café au lieu d'argent, deux billets de la Loterie nationale. Ces billets ont rapporté à leur nouveau propriétaire la somme de 400 000 drachmes, égale à la somme de 28 000 francs.

ISRAËL REÇOIT LA FRANCE

Un espoir mincelet

Le ministre des affaires étrangères de France est attendu en Israël sans impatience amoureuse. La rancœur que provoqua le général De Gaulle en interdisant la livraison de cinquante mirages à la veille de la guerre des Six Jours demeura vivace. L'exaspération provoquée par la libération d'Abou Daoud, que Jérusalem qualifiait abusivement d'instigateur du massacre des athlètes israéliens à Munich, ne s'est guère apaisée ; et, surtout, la France est accusée de partialité dans le conflit du Proche-Orient. Elle aurait adopté sans nuances les positions arabes. Cependant, les dirigeants israéliens s'efforcent au réalisme ; ils admettent que la France est tributaire du monde arabe. Ils n'attendent pas d'amélioration spectaculaire dans les relations franco-israéliennes. Mais ils remarquent avec une satisfaction mitigée que le Gouvernement français a quelque peu infléchi sa position à l'égard des Palestiniens. En juin 1976, M. de Giscard, alors représentant de la France à l'ONU, y défendait le droit des Palestiniens à posséder un Etat ; le président Giscard d'Estaing était moins catégorique. Lors de la visite du président syrien Assad, il avait usé du terme plus vague de patrie.

De notre correspondant à Jérusalem Jacques Helle

Il est bien que l'ambassadeur d'Israël en France, M. Gazit, ait été reçu à deux reprises par le président de la République, car celui-ci ne prodigue pas son temps aux diplomates. Il est bien que M. Rabin ait été invité pour l'automne prochain. Cela rétablit la balance. D'autre part, le relatif rapprochement franco-américain se traduira peut-être par un assouplissement des positions françaises à l'égard d'Israël. Tel est l'espoir mincelet vaguement caressé à Jérusalem.